West African quarterly bulletin on Integrated Water Resources Management/Trimestriel Ouest Africain de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

DOSSIER SPECIAL REPORT

Eau et décentralisation en Afrique de l'Ouest Water and decentralisation in West Africa

ACTUALITES
IWRM NEWS
COA/GIRE+5
WAC/IWRM+5

Réunion des PNE CWP meeting



INVITÉ THE GUEST

M. Ousmane SY, ancien Ministre Malien former Malian Minister

«Dans la décentralisation l'eau, l'éducation et la santé sont prioritaires» «In decentralisation water, education and health are priority domains»



Editorial / Editor's Word



GIRE : L'indispensable engagement des collectivités à la base

IWRM: communities commitment is essential

Actualités / IWRM News



Politique de l'eau en Afrique Un plus grand rôle pour la Société Civile

Water policy in Africa Civil Society wishes to play a greater role

Campagne WASH en Afrique de l'Ouest Faire de l'eau, l'hygiène et l'assainissement une priorité pour tous

> WASH Campaign in West Africa Making water hygiene and sanitation a priority for all

Réunion des PNE

CWP meeting

Concertation autour de l'Initiative Canadienne

Consultation around the Canadian Initiative

Le WAWP audité

WAWP audited

COA/GIRE+5

WAC/IWRM+5

EXPO 2003

12

Pages Spéciales/ Special pages

30

Politique GIRE de la Banque Africaine de Développement (BAD)

African Development Bank (ADB)IWRM policy

Dossier / Special Report

Eau et décentralisation en Afrique de l'Ouest

Le Mali s'engage

Water and decentralisation in West Africa
Mali commits itself

Initiative pour l'Eau des Autorités Locales et Régionales

Un engagement des Présidents des Régions et Provinces et des Maires des villes

Local & Regional Authaorities Water Initiative Commitment of Présidents of Regions and Provinces and Mayors of cities

L'Invité / The Guest

23

M. Ousmane SY, ancien Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales du Mali

Ousmane Sy, former Minister of Territorial Administration and Local communities of Mali.

Leçons d'expérience / Lessons we learn

26

Evolution des mécanismes de coopération entre l'Administration Locale et les autres parties prenantes dans la gestion des ressources en eau au Ghana

The evolving mechanisms for cooperation between Local Administration and other Stakeholders for the Management of Water Resources in Ghana

Agenda

38

Mali: Salon International de l'EAU (SIDEAU)

Mali: International Water Exhibition (SIDEAU)

Réunion du Comité de Pilotage

Steering Committee meeting

XIIème Congrès de l'Union des Distributeurs d'Eau de l'Afrique (UADE)

XIIth Congress of the Union of African Water Suppliers (UAWS)

Réunion des communicateurs du GWP

GWP communicators meeting



Directeur de la publication Managing Editor Ouango Athanase COMPAORÉ

Rédacteur en chef *Chief Editor*Sidi COULIBALY

Secrétaire de rédaction

Assistant Editor
S. C & STUDIO YIPIN CRÉATIONS

GWP/WAWP secrétariat

S/c CREPA: 03 BP 7112 Ouagadougou Burkina Faso

Tél: (226) 36 62 10/12- Fax: (226) 36 62 12/08 - E-mail: watac@fasonet.bf

Ont collaboré à ce numéro/ Collaborators

Aly Badara PLEAH, Kwame Odame ABABIO, Tefera WOUDEREH (BAD)

Crédit photos : WAWP, Studio Yipin Créations

Edition / Publication : Studio Yipin Créations 01 BP 4339 Ouaga 01 - Tél : (226) 31 23 20 - BF

Membres du Comité de rédaction / Editorial board

Dagou DIOP N'DIAYE, WETLANDS Int. Emmanuel Donkor, WANet Ousséni DIALLO, GREEN CROSS BF Birguy LAMIZANA, UICN-BRAO Francis DABIRE - Green Cross-BF Sidi COULIBALY, GWP/WAWP Marie Quenum Kagambega CREPA Jérôme THIOMBIANO, Programme GIRE BF

GIRE : L'indispensable engagement des collectivités à la base

La décentralisation a pour but de permettre aux populations d'être les acteurs de leur propre développement en initiant des actions dont elles assurent le contrôle. Une telle réforme libère les initiatives et offre de nouvelles perspectives de développement au niveau approprié des collectivités locales selon le principe de subsidiarité. Cela devrait s'accompagner d'un transfert de compétences dans les domaines de la vie économique, administrative, sociale et culturelle de l'Etat vers ces collectivités.

Les populations ainsi mises devant de nouvelles responsabilités se choisissent les représentants à qui elles peuvent demander en toute transparence des comptes. Ceci permet d'optimiser les efforts individuels et collectifs dans le combat pour le bien-être de la communauté. Les populations se sentant « valorisées » développent des capacités d'appropriation qui se manifestent entre autres par un plus grand engagement. Conscientes qu'elles sont elles-mêmes responsables des infrastructures dans leur localité, elles développent les stratégies de prise en charge et de sauvegarde des investissements consentis.

A partir de ce qui précède, on note que les principes de la décentralisation comportent la mise en place de mécanismes propices à la responsabilisation, à la participation effective des populations et à la prise en compte de l'équité du genre, toutes choses qui concourent à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

La problématique de la gestion des ressources en

eau se présente dans ce contexte comme un élément de priorité de développement car intéressant tous les acteurs : décideurs à tous les niveaux, partis politiques, associations, ONG, services déconcentrés de l'Etat, industriels, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, femmes, jeunes, etc. La mise en place de mécanismes de gestion transparente, la concertation avec les structures administratives déconcentrées, le financement de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, l'évaluation de la qualité des services sont pour la décentralisation quelques défis à relever dans le domaine des ressources en eau. En vue de relever ces défis, l'appropriation d'une approche de gestion intégrée des ressources en eau peut représenter une importante opportunité. Dans ce cadre, il serait utile d'appuyer le processus de décentralisation à travers des réflexions menées aux trois niveaux suivants : législatif, économique et financier.

La décentralisation constituant un cadre idéal pour le développement de la gestion intégrée des ressources en eau invite les Partenariats Nationaux de l'Eau et les autres acteurs à prêter une grande attention et à accompagner les processus qui se déroulent en Afrique de l'Ouest. Au seuil de l'année 2004, je vous présente mes meilleurs vœux.

Athanase O. Compaoré Président GWP/WAWP





IWRM: communities commitment is essential

Decentralisation aims at allowing populations to be actors of their own development by initiating actions that they control. Such a reform releases initiatives and opens new development prospects at appropriate level of local communities according to the principle of subsidiarity. This should go with a transfer of competences in the areas of economic, administrative, social and cultural life from the State to these communities.

People thus having new responsibilities choose representatives to whom they can request a transparent report. This helps optimise individual and collective efforts in the fight for the community's welfare. People feeling that they are "valued", develop ownership abilities that are shown through a greater commitment. Knowing that they are responsible for infrastructures in their area, they develop strategies to take up and safeguard consented investments.

From the above, one can notice that the principles of decentralisation include the setting up of mechanisms favourable to bringing more responsibility to, effective participation of populations and taking into account the gender equity, all these things which are working towards Integrated Water Resources Management

The problem of water resources management comes in the

context as a development priority that concerns all actors: decision-makers at all levels, political parties, associations, NGOs, decentralised state structures, industrialists, farmers, cattle breeders, fishermen, women, youth, etc. The setting up of mechanisms of transparent management, consultation with decentralised administrative structures, financing of safe water supply and sanitation, evaluation of service quality are some challenges that decentralisation should tackle in the domain of water resources management. In order to take up these challenges, the appropriation of an integrated water resources management approach can be an important opportunity. In this frame, it would be useful to support the decentralisation process through reflections done at these levels: legislative, economic and financial.

Decentralisation being an ideal context for the development of integrated water resources management is an invitation to Country Water Partnerships and other actors to pay great attention and accompany the processes taking place in West Africa. At the eve of the new year, best wishes to you all.

Athanase Compaoré GWP/WAWP Chairman

Politique de l'eau en Afrique Un plus grand rôle pour la Société Civile

Par Ousséni Diallo

Les rencontres internationales sur l'eau qui se sont tenues à Ouagadougou du 25 octobre au 02 novembre 2003 ont été une occasion pour les acteurs de la société civile y compris les acteurs communaux d'apporter leur contribution à la réflexion et à l'action sur la gouvernance du secteur de l'eau. Il s'agit pour cette catégorie d'acteurs, de pouvoir participer,

Ousséni Diallo Président Green Cross - Burkina Faso Chairman Green Cross - Burkina Faso

en articulation avec les institutions de l'Etat, à la définition et à la mise en œuvre des politiques nationales et africaines sur l'eau à travers un mécanisme de concertation aussi bien au niveau pays qu'au niveau africain. Le Réseau Africain des Organisations de la Société Civile du secteur de l'Eau (ANEW) qui a vu le jour récemment à Nairobi (début octobre 2003) se propose de contribuer à la recherche d'une voix de la société civile africaine face aux autres acteurs au niveau africain et international. C'est dans cette perspective que des organisations de la société civile burkinabè (ACACIA et Green Cross Burkina Faso et leurs partenaires internationaux) ont pris l'initiative d'organiser le 26 octobre 2003 un atelier parallèle aux réunions officielles de Ouagadougou sous le thème «Rôle des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre des politiques de l'eau en

Cet atelier avait pour objectifs de réfléchir sur le lien entre organisa-



tions de la société civile et les autres acteurs, africains d'une part (gouvernements/administrations, collectivités locales, secteur privé local etc.) et internationaux d'autre part (coopérations bi- et multilatérales, ONG et réseaux internationaux, etc.); de créer des synergies dans la réflexion et dans l'action entre acteurs de la société civile et institutions étatiques sur la GIRE. L'atelier visait également à faire connaître l'Initiative Européenne sur l'eau aux acteurs de la société civile et de définir à la fois les modalités de leur participation (rôle et place) à la mise en œuvre de cette initiative et au processus du débat afri-

cain sur l'eau notamment dans le cadre des mécanismes de concertation pays et les liens avec AMCOW (Conseil des Ministres Africains de l'Eau) au niveau continental.

Responsabilité réaffirmée

Cette rencontre qui a regroupé une cinquante de participants de la société civile africaine et leurs partenaires a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère Burkinabé de l'Agriculture, de l'hydraulique et des Ressources Halieutiques. Après l'exposé qui a

Water policy in Africa Civil Society wishes to play a greater role

By Ousséni Diallo

The international meetings on water that were held in Ouagadougou from October 25th to November 2nd, 2003, have been an opportunity for the civil society stakeholders including the urban district stakeholders to bring their contribution to the reflection and action on water sector governance. It's question, for this category of stakeholders to participate, in line with state institutions, in the definition and implementation of national and African policies on water through a consultation mechanism both at country and continent level. The African Network of Water sector Civil

Society Organisations (ANEW) which was recently established in Nairobi (early October 2003) offers to contribute to the search of an African civil society voice facing the other stakeholders at African and international level. It is in this perspective that Burkinabè civil society organisations (ACACIA and Green Cross Burkina Faso and their international partners) took the initiative to organise on October 26, 2003, a workshop in parallel with the official meetings of Ouagadougou on the theme: "Role of civil society stakeholders in the implementation of water policies in Africa". This workshop aimed at thinking about the link between the civil society organisations and the other stakeholders. African on one hand (governments/administrations, local authorities, local private sector, etc.); and international ones on the other hand (bi-and multilateral cooperation, NGOs and international networks, etc.); at creating synergies in the reflection and action between civil society stakeholders and state institutions on IWRM. The workshop also aimed at making known the European Initiative on water to the civil society stakeholders and at defining the modalities of their participation (role and place) to the implementation of this initiative and to the process of African debate on water within country consultation mechanisms and links with AMCOW, (African Ministers Council on Water) at the continent level at the same time.

Reasserted Accountability

This meeting that gathered about fifty participants from the African civil society and their partners was chaired by the Permanent Secretary of the Burkinabè Ministry of Agriculture, Hydraulics and Fish Resources. After the presentation which focused on three main sets of themes: the introduction of national policies through the setting up of national mechanisms, the international initiatives in support to water management and networking of information systems relating to water sector in Africa, the participants, through debates, have unanimously encouraged all the African countries to create and strengthen the national water mechanisms. They recommended a special treatment of conflict zones and organised and non internationally recognised territories. The issue of depolitizing water in the conflict areas was also addressed, indicating that water should not be used as a weapon. The civil society stakeholders also wished that direct links be established between the Conference of African ministers of water and the national mechanisms:

tourné autour de trois grandes thématiques : la présentation des politiques nationales à travers la mise en place de mécanismes nationaux, les initiatives internationales en appui à la gestion de l'eau et la mise en réseau des systèmes d'information relatifs au secteur de l'eau en Afrique, les participants à travers les débats ont de manière unanime inciter l'ensemble des pays africains à la création et au renforcement des mécanismes nationaux de l'eau. Ils recommandent un traitement spécial des zones en conflits et territoires organisés et non reconnus internationalement. La question de la dépolitisation de l'eau dans les zones en conflits a été aussi abordée en indiquant que l'eau ne doit pas être utilisée comme une arme.

Les acteurs de la société civile ont souhaité aussi que des liens directs s'établissent entre la conférence des ministres africains chargés de l'eau et les mécanismes nationaux; la reconnaissance des mécanismes dévelopés dans les zones en conflits comme alternatives pour la conférence des ministres pour établir des liens de collaboration.

Un accent a été également mis sur la valorisation des savoir-faire traditionnels (surtout en milieu rural) qui doivent être intégrés dans les stratégies locales, nationales et régionales de gestion des ressources en eau. Les participants recommandent à la conférence des ministres de contribuer à rationaliser le leadership dans la gestion de l'eau.

En affirmant toute la responsabilité qui lui revient, la société civile a interpellé les Ministres africains de l'eau sur le rôle qu'elle doit et peut jouer dans la mise en œuvre des politiques de l'eau en Afrique. Cette action de plaidoyer pour une meilleure implication des acteurs de la société civile dans les actions de développement se poursuivra dans les semaines à venir avec et à l'occasion de la rencontre panafricaine d'Addis Abeba prévue du 08 au 13 décembre 2003.

Les conclusions de l'atelier ont été présentées au comité technique des experts de AMCOW par un groupe de contact mis en place par l'atelier. Ce groupe composé de Green Cross Burkina Faso ACACIA, un représentant du Sud Soudan et ANEW devrait aussi en assurer le suivi à travers une étroite collaboration avec AMCOW.

Ousséni Diallo Président Green Cross Burkina Faso

presented to AMCOW experts technical committee by a group of contact set up by the workshop. This group made up of Green Cross Burkina Faso, ACA-CIA, a representative of south Sudan and ANEW should also ensure the follow-up through close collaboration

with AMCOW.

Ousséni Diallo

Chairman Green Cross
Burkina Faso

En bref - In brief

Nigeria Une aide aux petites communautés

Pour appuyer la mise en œuvre de divers projets d'eau et d'assainissement dans trois états – Adamawa, Delta et Ekiti – au Nigeria, la Commission Européenne (CE) a approuvé une subvention d'environ 2 milliards de Naïra (15 millions d'euros) pour le Nigeria.

Le projet connu sous le nom de Programme d'Assainissement et d'Approvisionnement des Petites Villes en Eau Potable (PAAPEP=STWSSP) doit aider à fournir les infrastructures d'assainissement adéquates et d'approvisionnement en eau potable à 24 petites communautés dans les trois états. Un communiqué du bureau de l'Union Européenne au Nigeria parvenu au Guardian indique que le programme aiderait également à élaborer le mécanisme le plus efficace pour la livraison de plans d'assainissement et d'approvisionnement durables en eau dans les petites villes qui pourraient être reproduits plus tard dans tout le pays.

GUARDIAN (Waterwatch Nigeria).

Nigeria A help to small communities

TO support the implementation of various water and sanitation projects in three states -Adamawa, Delta and Ekiti in Nigeria the European Commission (EC) has approved a grant of about N2 billion (15 million Euro) for Nigeria.

The project, known as the Small Towns Water Supply and Sanitation Programme (STWSSP) is to help provide safe water supply and adequate sanitation facilities to 24 small communities in the three states. A statement from the European Union office in Nigeria made available to The Guardian said the programme would also help to develop the most efficient mechanism for delivery of sustainable water supply and sanitation schemes in small towns which could be replicated later throughout the country.

GUARDIAN (Waterwatch Nigeria)

Running Water sur le net

Votre revue **Running Water** est désormais disponible sur le site web du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP): www.gwpforum.org
Pour visualiser le dernier numéro de la revue cliquez sur le lien West Africa de la page d'accueil ensuite sur **Running Water et enfin le lien PDF**. Le journal vous apparaîtra tel que vous le tenez entre vos mains.

Running Water on the net

Running Water your newsletter is now available on the Global Water Partnership web-

site: www.gwpforum.org

To visualise the latest issue of the newsletter click on the West Africa link on the first page of gwpforum then on Running Water and finally the PDF link. The newsletter will appear to you as you are holding it right now.

the recognition of mechanism developed in conflict areas as alternatives for the ministers conference to establish collaborative links.

An emphasis was also put on the improved status of traditional know-how (above all in rural area), which should be integrated in the local, national, and regional water resources management strategies. Participants recommended to the ministers conference to contribute rationalize the leadership in water management.

By asserting all the accountability that is its, the civil society called upon the African water ministers on the role it should and may play in the implementation of water policies in Africa. This action of advocacy for a better involvement of the civil society stakeholders in the development actions will continue in the coming weeks with and on the occasion of Addis Ababa Pan-African meeting scheduled from the 8th to the 13th of December 2003.

The conclusions of the workshop were



Campagne WASH en Afrique de l'Ouest Faire de l'eau, l'hygiène et l'assainissement une priorité pour tous

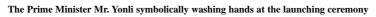
Le Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Assainissement (WSSCC en anglais) a procédé le 30 Octobre 2003 à Ouagadougou, en collaboration avec le gouvernement burkinabè, Streams of Knowledge (la Coalition Mondiale des Centres de Ressources pour l'Eau et l'Assainissement avec le CREPA comme représentant en Afrique de l'Ouest), GWP/WAWP, WATERAID et EAU VIVE, au lancement officiel de la campagne WASH en Afrique de l'Ouest. Le lancement proprement dit de l'initiative a été fait par le premier ministre du Burkina Faso, M. Paramanga Ernest Yonli, lors de la cérémonie d'ouverture de la deuxième conférence du Conseil Africain des Ministres chargés de l'Eau (AMCOW) tenu les 30 et 31 octobre 2003 au Burkina Faso. Cet article nous presente ce qu'est la campagne WASH?



Par Marie K. QUENUM, CREPA-Siège

Dans le monde, 1,1 milliard de personnes n'ont pas un accès durable à l'approvisionnement en eau potable et plus de 2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à un assainissement adéquat. En Afrique, 400 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et davantage de personnes n'ont pas accès à l'assainissement. Dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, près de la

Le Premier Ministre M. Yonli accomplissant le geste symbolique de lavage de mains





WASH Campaign in West Africa Making water hygiene and sanitation a priority for all

In collaboration with Burkina Faso Government, Streams of Knowledge (the World Coalition of Resources Centres for Water and Sanitation with CREPA as the representative in West Africa), GWP/WAWP, WATERAID and EAU VIVE, the Water Supply and Sanitation Consultation and collaboratives Council (WSSCC) officially launched on October 30th, 2003 in Ouagadougou the Water, Sanitation and Hygiene (WASH) campaign in western Africa. The initiative was actually launched by the Prime Minister of Burkina Faso, Mr. Paramanga Ernest Yonli, during the opening ceremony of the second conference of the African Ministers' Council in charge of Water (AMCOW) held on October 30th and 31st, 2003 in Burkina Faso. This paper describes what the WASH campaign is.

By Marie K. QUENUM, CREPA-Headquarters

Throughout the world 1.1 billion people do not have sustainable access to drinking water supply and more than 2.4 billion people do not have access to adequate sanitation. In Africa, 400 million people do not have access to drinking water and much more people do not have access to

sanitation. In most West African countries, about half of households use traditional unprotected wells or other open air water sources as major water sources or secondary consumption water sources after boreholes and public fountains. In the main cities of a country like Burkina Faso, 70 % of households use traditional latrines with a cesspool, 10 to 15 % use essentially septic tanks. It is

estimated that 15 to 20 % of the urban population do not have access to sanitation

The WASH campaign is based on the principles of Vision 21 * (see box). It is an appeal for action, notably by the political leaders, the professionals of the sector, the private sector, as well as the communities and NGOs that can take the lead of popular strategies likely to support the ideal of a world

moitié des ménages utilise des puits traditionnels non protégés ou autres sources d'eau à ciel ouvert comme principales sources d'eau ou sources d'eau secondaires de consommation après les forages et les bornes fontaines publiques. Dans les principales villes d'un pays comme le Burkina, 70% des ménages utilisent des latrines traditionnelles à puits perdu, 10 à 15 % utilisent essentiellement des fosses septiques. On estime que 15 à 20% de la population urbaine n'a pas accès à l'assainissement.

La campagne WASH est basée sur les principes de Vision 21*(voir encadré). C'est un appel à l'acte, notamment par les responsables politiques, les professionnels du secteur, le secteur privé, ainsi que les communautés et les ONG qui peuvent être au devant des stratégies populaires à même de soutenir l'idéal d'un monde dans lequel tout un chacun a un accès sûr et adéquat à l'eau et à l'assainissement et vit dans un environnement sain. La campagne WASH a été lancée en 2001 par le WSSCC au niveau mondial. Son principal objectif est de contribuer à accélérer les progrès accomplis au niveau national, vers la réalisation des Objectifs du Millénaire (MDG) dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

On estime que dans de nombreux pays en développement, à tout moment, près de la moitié de la

in which everyone has safe and adequate access to water and sanitation and lives in a healthy environment. The WASH campaign was launched in 2001 by the WSSCC at the global level. Its main objective is to contribute to accelerate the progress accomplished at the national level, towards the achievement of the Milennium Goals (MDG) in the water and sanitation sector.

We consider that in numerous developing countries, at any time, nearly half of the population suffers from diseases related to the absence of drinking water, hygiene and sanitation; in these countries, only 1 % of the public spending is dedicated to cheap water systems; on the other hand, in the developed countries, most of the available resources are allocated to expensive water systems and sanitation for privileged people.

Besides, one gram of faecal material can contain 10 million viruses, I million bacteria, I million cysts, and a hundred eggs of worms. Unfortunately millions of persons are unaware that there is a link between faeces and

L'actualité / IWRM News

population souffre de maladies liées à l'absence d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement ; dans ces pays, seulement 1% des dépenses publiques sont consacrées à des systèmes peu onéreux d'eau ; par contre, dans les pays développés, la plupart des ressources disponibles sont allouées à des systèmes d'eau et d'assainissement onéreux pour des privilégiés.

En outre, un gramme de matière fécale peut contenir 10 millions de virus, 1 million de bactéries, 1 million de kystes, et une centaine d'œufs de vers! Malheureusement des millions de personnes ignorent qu'il existe un lien entre les matières fécales et les maladies comme les vers intestinaux, les maladies diarrhéiques, les schistosomiases, les infections cutanées, etc.



Certaines couches sont plus vulnérables

Les enfants sont une cible facile pour ces affections. Ils sont victimes des maladies diarrhéiques qui entraînent la mort de 600 d'entre eux par jour! Or, le seul fait de se laver les mains au savo pourrait réduire ce chiffre de moitié. On estime que les maladies liées à l'eau potable l'hygiène et l'assainissement sont la cause la plus importante de malnutrition

infantile car elles affectent la croissance physique et mentale de l'enfant

Les femmes et les fillettes sont également des victimes du manque d'intérêt pour les questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les quartiers pauvres. En effet, les installations sanitaires privées et dignes permettront d'améliorer la qualité de vie de ces personnes qui sont parfois obligées de se lever tôt pour se rendre dans des toilettes publiques, et permettront également l'accroissement de taux de fréquentation scolaire des filles. En effet, des études démontrent que le taux de fréquentation scolaire des filles est inférieur et leur taux d'abandon plus élevé dans les écoles ne disposant pas d'infrastructures sanitaires dans certaines régions du monde dans les pays en développement.

De même, les luttes des écologistes n'ont pas jusque là, mis l'accent sur les questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement. On estime à 800 millions le nombre de personnes qui vont migrer dans les zones urbaines au cours des quinze prochaines années. Le nombre de personnes n'ayant pas accès à un assainissement satisfaisant risque d'atteindre 5 milliards si l'initiative WASH n'est pas prise en compte. Les préoccupations les plus importantes seront liées aux déchets humains, à la pollution des sols et des eaux par les matières fécales.

L'absence d'intérêt pour les questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement a des conséquences économiques importantes. Il importe pour assurer un développement durable, d'avoir une génération de gens sains ; condition sans laquelle la productivité et les recettes d'exportations diminueraient, la misère et la pauvreté augmenteraient, dissuadant les investissements et réduisant les potentialités touristiques.

L'initiative WASH permet d'anéantir la maladie et libérer la productivité, d'attaquer l'un des pires symptômes et des causes les plus importantes de la pauvreté, d'améliorer la croissance physique et mentale des enfants, de

L' INITIATIVE VISION 21

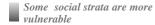
L'initiative Vision 21 est le résultat d'une consultation lancée à l'échelle mondiale par le WSSCC. Elle a été approuvée par la deuxième réunion du Forum Mondial de l'Eau tenue à la Hayes (Pays-Bas) en mars 2000

Les quatre éléments de Vision 21 sont :

- le fait d'appuyer sur l'énergie et la créativité des gens à tous les niveaux : il s'agit de donner les moyens aux populations et renforcer les capacités des ménages et des communautés à participer au processus de planification, à prendre des mesures et à appliquer les technologies susceptibles de répondre aux besoins actuels.
- une approche globaliste qui reconnaît l'hygiène, l'eau et l'assainissement comme un droit fondamental et qui le relie au développement humain, à l'élimination de la pauvreté, à la viabilité de l'environnement et à la gestion intégrée de Ressources en Eau ;
- un engagement encadré et compatissant et une bonne gouvernance qui donne la responsabilité aux autorités et aux institutions, afin de soutenir les ménages et la communauté dans la gestion de l'hygiène, de l'eau et de l'assainissement et dans la responsabilité vis à vis des utilisateurs en tant que clients;
- une synergie entre tous les partenaires, en favorisant un engagement partagé entre les usagers, les politiciens et les professionnels du secteur.

Pour de plus amples informations, visitez ces sites web : www.wsscc.org www. streamsofknowledge.net www.reseaucrepa.org

diseases such as the intestinal worms, diarrheic diseases, schistosomiases, skin troubles, etc.



Children are an easy target for these affections. They are victims of the diarrheic diseases which entail the death of 600 of them per day! Now, only washing one's hands with soap could reduce this figure by half. It is estimated that the diseases related to drinking water, hygiene and sanitation are the major cause of child malnutrition because they affect the child's physical and mental growth.

Women and small girls are also victims of the lack of interest in the water, hygiene and sanitation issues in slum areas. Indeed, private and worthy sanitary installations will improve the quality of life of these people who are sometimes obliged to get up early to go to public toilets, and will also increase girls' school attendance rate. Indeed, studies show that girls school attendance rate is lower and their desertion rate higher

in schools where sanitary infrastructures are not available in some regions of the world in the developing countries.

Also, the environmentalists' struggles have not until now emphasized the water, hygiene and sanitation issues. An estimated 800 millions of people are going to migrate to the urban zones during the next fifteen years. The number of persons having no access to a satisfactory sanitation could reach 5 billions if the WASH initiative is not taken into account. The most important concerns will be related to the human waste, the pollution of soils and water by faeces.

The lack of interest in the water, hygiene and sanitation issues has important economic consequences. In order to assure sustainable development, it is important to have a generation of healthy people; condition without which the productivity and the export receipts would decrease, misery and poverty would increase, dissuading investments and reducing tourism potentialities.

The WASH initiative makes it possible to eradicate diseases, to increase pro-

THE VISION 21 INITIATIVE

The Vision 21 initiative is the result of a consultation launched at the global level by the WSSCC. It was approved by the second meeting of the World Water Forum held in The Hague (Netherlands) in March, 2000.

The Four elements of Vision 21 include:

- Strengthening people's energy and creativity at all levels: this implies giving the required means to the populations and strengthening the capacities of the households and the communities to participate in the process planning, to take necessary steps and to apply the technologies likely to meet the current needs.
- A comprehensive approach which recognizes hygiene, water and sanitation as a fundamental right connected to human development, elimination of poverty, viability of the environment and Integrated Water Resources Management;
- A supervised and compassionate involvement and good governance which empowers the authorities and the institutions, so as to support the households and the community in the management of hygiene, water and sanitation and in the responsibility vis-à-vis the users as customers:
- A synergy among all the partners, by favouring a shared commitment among the users, the politicians and the professionals of the sector.

For further information, visit these Web sites: www.wsscc.org <u>www. Streamsofknowledge.net</u> <u>www.reseaucrepa.org</u>

ductivity, to tackle one of the worst symptoms and the most important causes of poverty, to improve the physical and mental growth of children, to reduce absenteeism at work to increase school registration and attendance rates. It should also enhance jobs creation in the sector of water, hygiene and sanitation, to improve the living conditions of the réduire l'absentéisme au travail, d'augmenter les taux d'inscription et de fréquentation scolaire. Elle devrait également favoriser la création des emplois dans le secteur de l'eau de l'hygiène et de l'assainissement, d'améliore le cadre de vie des population ainsi que de l'environnement et d'offrir une plus grande dignité et une plus grande sécurité aux femmes et aux fillettes, etc.

De nombreux défis restent à relever. Il s'agit principalement de sensibiliser les populations, les politiques, les professionnels du secteur, la presse, sur les besoins en eau, hygiène et assainissement, d'informer les populations sur la nécessité de la participation communautaire. Un autre challenge consistera à promouvoir l'hygiène à travers des messages essentiels, adaptés à chaque culture et chaque société. La mobilisation des ressources est également importante pour mener à bien les activités. La promotion des technologies à moindre coût auprès des communautés ainsi que la documentation et la diffusion des expériences réussies sont également importantes pour la réussite de l'initiative.

Marie K. QUENUM, CREPA-Siège

population as well as the environment and to ensure greater dignity and greater security to women and small girls, etc. Many challenges remain to be taken

Many challenges remain to be taken up. These mainly include sensitising populations, the political leaders, the professionals of the sector, the media, on water, hygiene and sanitation requirements and informing the populations about the necessity of the community participation. Another challenge will consist in promoting hygiene through essential messages adapted to every culture and every society. The resource mobilization is also important for a successful implementation of the activities. The promotion of lower cost technologies within the communities as well as the documentation and dissemination of success stories are also important for the success of the initiative.

Marie K. QUENUM, CREPA-Headquarters

Réunion des PNE

La réunion des Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE) de l'Afrique de l'Ouest s'est tenue les 27 et 28 octobre 2003. Première du genre, elle s'est déroulée au siège du Partenariat Régional dans les locaux du CREPA à Ouagadougou. Sur les six PNE existants à ce jour, cinq étaient représentés (Bénin, Burkina, Ghana, Mali, Sénégal). Des difficultés de transports n'ont pas permis au Nigeria de participer à la réunion.

Cette rencontre avait pour but de permettre aux PNE de «rentrer» dans l'esprit et la philosophie du GWP qui sont le partage, la concertation, le dialogue sans lesquels une gestion durable des ressources en eaux ne serait possible. Il s'agissait également d'analyser les meilleures conditions pour rendre les PNE fonctionnels.

Le Président du WAWP, M. Athanase Compaoré a exprimé sa satisfaction pour la tenue de cette réunion qui devrait aider à briser la vision «tronquée» du Partenariat qui n'est pas seulement une «affaire de Ouagadougou ou de Stockholm». Il a déclaré qu'il fallait trouver à l'issue de cette rencontre «une plate forme minimale» pour avoir un programme régional pour les années à venir.



De jeunes Partenariats

Tous les Partenariats Nationaux en Afrique de l'Ouest sont de création récente. Aussi il a été présenté lors de cette rencontre la Stratégie et les grandes lignes du Programme 2004-2008 du GWP, les lignes d'orientation pour la création des partenariats régionaux et nationaux. Les représentants des PNE ont été informés sur les initiatives canadiennes et européennes sur l'eau pour l'Afrique (en cours).

Les PNE qui sont appelés à mobi-

liser les ressources pour financer leurs activités ont été entretenus sur la stratégie à adopter pour ce faire. La réunion a permis également d'aborder les difficultés de communication entre le secrétariat régional et les PNE.

Dans les discussions il est ressorti que l'une des difficultés de certains PNE résidaient dans la définition du rôle de certains acteurs du Partenariat qui sont en même tant les experts du gouvernement. Il a été retenu à ce niveau qu'il ne pouvait y avoir de conflits entre ces différents rôles car l'Etat étant partenaire. Par ailleurs, aucune action ne pourrait être pérenne si des structures permanentes de suivi (tel secrétariat) n'étaient pas mises en place au niveau des PNE.

L'un des temps forts de la réunion a été le bilan des activités des



Vue partielle des participants Some participants at the meeting

CWP meeting

The West African Country Water Partnerships (CWP) held their first ever meeting on October 27 to 28, 2003 in Ouagadougou in the premises of the Regional Partnership at CREPA. Five of the six existing CWP took part in the meeting. Only the CWP-Nigeria could not participate because of transportation hardships.

The meeting aimed at helping CWP get into the GWP spirit and philosophy of share, consultation and dialogue which are essentials for a sustainable management of water resources. It was meant also to see on the best conditions for CWP to be operational.

The WAWP Chairman, Mr. Athanase Compaoré expressed his satisfaction for the holding of this meeting which in his words should help break the distorted vision of Partnership which is not only a _business of Stockholm or Ouagadougou". He said that this meeting should come up with a _minimal platform _ for a regional programme for the coming years.

Young Partnerships

All Country Water Partnerships in the West African region were established recently. During the meeting presentations were made on the GWP 2004-2008 Strategy and Programme guidelines, the guidelines for the establishment of regional and country water partnerships. CWP representatives were informed on the ongoing initiatives on water in Africa (Canadian and European). A presentation was made on the fundraising strategy since CWP will have to make their own fundraising to finance their acti-

vities. The meeting gave an opportunity to tackle the issue of communication problems between the regional secretariat and CWP.

One of the problems facing some CWP is that of the definition of the role of some actors of the partnership who are at the same time governments experts. It was agreed that there could be no conflicting situation since government is a partner. In other respects, no one action can be sustained if permanent follow-up units (such as secretariats) are not set up at the level of each CWP.

One of the outstanding moments of the meeting was the presentation activities carried out by CWP since their establishment. One could notice that CWP of Benin, Mali and Burkina have an official recognition as NGO in their country. If Ghana's IWMI's PNE depuis leur création. Ainsi les participants ont noté que les PNE du Bénin, du Burkina et du Mali ont la reconnaissance officielle d'ONG dans leur pays. Si au Ghana la promesse de IWMI d'abriter le siège du PNE n'a pu être tenu (c'est la Water Resources Commission, structure étatique qui abrite le PNE tout comme au Sénégal où c'est le SGPRE), au Mali et au Bénin les centres nationaux CREPA sont les organismes hôtes alors qu'au Burkina Green Cross prête ses locaux au PNE qui est membre du Conseil National de l'Eau. Des réunions des instances dirigeantes des PNE ont été tenues partout pour définir la marche à suivre en l'absence de toutes directives communes. C'est pourquoi cette réunion a été saluée par tout le monde, une réunion au cours de laquelle les éléments pour l'élaboration des programmes d'activités ont été livrés pour permettre aux PNE de jouer leur rôle dans le processus d'élaboration du programme d'action régionale. Cette réunion a connu la participation effective de Daniel Valensuela, chargé de l'Afrique de l'Ouest au GWP.

Le WAWP se fera le devoir de réunir le plus souvent les Partenariats Nationaux afin de les aider dans la phase de consolidation de leur base.

Par Sidi COULIBALY

promise to host the CWP could not be done (the Water Resources Commission, a state body, is hosting the CWP as it is the case in Senegal with SGPRE), in Mali and Benin CREPA national centres are host organisations for CWP while in Burkina Green Cross has offered its premises to the CWP which is member of the National Water Council, Meetings of CWP leading organs were held everywhere to define the way to follow before common directives are given. That is one of the reasons why this meeting was welcome by every one since clues were given for the elaboration of activities plans that will allow CWP to play an active role in the elaboration of the regional programme of action.

The West Africa network officer at Stockholm, Daniel Valensuela actively participated in the meeting. WAWP will endeavour to bring CWP to meeting as often as possible to help them in their consolidation process.

By Sidi COULIBALY

Concertation autour de l'Initiative Canadienne

En marge de la rencontre des PNEs s'est déroulée une réunion avec les représentants des pays bénéficiaires de l'Initiative Canadienne pour l'Eau en Afrique. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative. l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) a signé avec le GWP un accord qui octroie à notre organisation des fonds destinés à l'appui de cinq (05) pays en Afrique pour l'élaboration de leurs plans nationaux d'action GIRE. En Afrique de l'Ouest deux pays (le Mali et le Sénégal dont le choix a été fait au niveau mondial) vont bénéficier d'un financement de cette initiative. Deux représentants de l'administration de l'eau de chacun de ces pays ont été invités par le GWP à participer à la réunion des PNEs.

Le 28 octobre une rencontre a regroupé ces représentants officiels des deux pays avec le Network officer du GWP pour l'Afrique de l'Ouest, M. Daniel Valensuela et la responsable de l'Initiative Canadienne au niveau du GWP, Mme Nighisty Ghezae qui avaient fait le déplacement de Ouagadougou et le secrétariat du GWP/WAWP.

A l'issue de la rencontre il a été convenu que les deux pays devant bénéficier de cette initiative vont signer un protocole d'accord avec le GWP qui sera suivi de l'élaboration de termes de références pour la mise en œuvre de l'initiative.

Consultation around the Canadian Initiative

In the fringe of the CWP meeting, an official consultation was held with representatives of the countries benefiting from the Canadian Initiative for water in Africa. To implement this initiative GWP has signed with CIDA (Canadian International Development Agency) a MOU which grants to our organisation the funds to support five African countries for the elaboration of their national IWRM Action Plans. In West Africa two countries (Mali and Senegal whose choice was made at Global level) will benefit from funding of the Initiative. Two representatives of the water administration of each country were invited by GWP to take part in the CWP meeting.

A meeting was organised on October 28 which gathered the official representatives of these two countries, the WAWP secretariat, the GWP network officer for West Africa, Mr. Daniel Valensuela and the person responsible of the Canadian Initiative at GWP, Nighisty Ghesae.

It was agreed that a MOU be signed with each country and after that ToRs be elaborated for the implementation of the initiative.

Le WAWP audité

Le Secrétariat a reçu les 5 et 6 novembre dernier la visite de Ove Hansson (responsable administratif du GWP), Margarita Islas (administrative au GWP) et de Thomas Forslund du cabinet Ernst and Young, auditeur du GWP au niveau Global. Dès leur arrivée M. Hansson a indiqué qu'il ne fallait pas voir dans cette visite une opération de gendarme mais plutôt une action visant à renforcer et à encourager «une région du GWP où les choses marchent relativement bien». La rencontre a permis d'éclaircir plusieurs zones d'ombres concernant les questions administratives notamment l'élaboration et l'envoi des rapports d'activités et financiers au Secrétariat de Stockholm et de donner des explications sur les retards dans le transfert de fonds pour le compte soit du budget du WAWP ou de projets spéciaux du GWP dans la

Après avoir rencontré le comptable du CREPA qui s'occupe des finances du WAWP et la responsable du cabinet d'audit du CREPA, ensemble les visiteurs ont déclaré par l'intermédiaire de M. Forslund que la situation «comptable était acceptable».



Visite des installations du CREPA

Visiting CREPA low cost technologies

WAWP audited

November 5 and 6 the WAWP secretariat was visited by the head of GWP administration (Ove Hansson), the financial Officer (Margarita Islas de Syding) and Thomas Forslund of the Audit Firm Ernst & Young, auditor of GWPO. At the start M. Hansson said that this visit was not be taken as a police operation but an action aiming to help reinforce a _GWP region where things work relatively well in administrative and financial respect". The meetings that were held helped clarify many administrative issues such as the elaboration and transmission to the Secretariat in Stockholm of financial and activities reports. Explanations were given why there was a great delay in the transfer of WAWP budget and funds for special projects in the region. After a meeting with CREPA accountant who handles GWP/WAWP accounts and the responsible of the audit firm NIZA, auditor of CREPA, the visitors concluded through Mr. Forslund that the situation of _bookkeeping was acceptable".

ı

COA/GIRE+5

La Conférence Ouest-Africaine sur les plans d'action nationaux de gestion intégrée des ressources en eau qui se tenait cinq ans après la COA/GIRE (mars 1998) s'est déroulée à Ouagadougou du 29 au 31 octobre 2003, d'où l'appellation de COA/GIRE+5.

La COA/GIRE+5 visait deux objectifs principaux dont le premier était de contribuer à rendre opérationnel en Afrique de l'Ouest l'objectif 2005 relatif aux Plans d'Action de GIRE, ce qui inclut de faire progresser la mise en œuvre du Plan d'Action Régional de GIRE (PAR-GIRE/AO), avoir une vue d'ensemble des besoins et des demandes pour l'appui aux processus d'élaboration de plans nationaux de GIRE et contribuer à réaliser dans la sous région les objectifs du Millénaire sur l'eau et l'objectif 2005 du Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg relatifs aux plans de GIRE et d'efficacité de l'eau.

Le second objectif consistait à établir un dialogue avec les partenaires au développement sur le financement du Plan d'action Régional de GIRE de l'Afrique de l'Ouest et du Plan d'Action pour la GIRE du Burkina. Ce qui incluait d'initier un dialogue avec

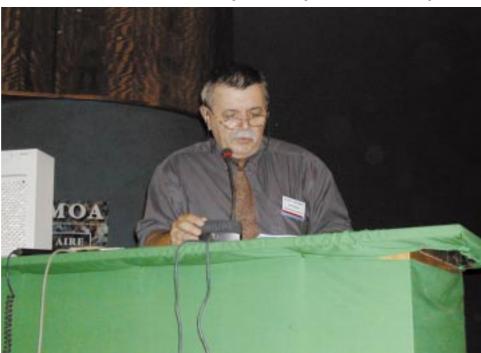
les partenaires au développement intéressés par le financement du PAR-GIRE/AO et du PAGIRE du Burkina et s'accorder sur un processus de concertation à court terme avec les bailleurs de fonds intéressés et de définir de concert avec les partenaires financiers, les mécanismes concrets d'appui technique et financier pour le développement des plans d'action nationaux en prenant en compte

les récentes initiatives et les engagements des partenaires au développement dans le domaine de l'eau



Base d'appui

La conférence a permis aux pays, groupes de pays et organismes de bassins de la sous région d'avoir



M. G. Cougny, lisant le rapport général de la Conférence Mr G. Cougny, reporting the final document

WAC/IWRM+5

The West African Conference on national integrated water resources management plans held five years after WAC/IWRM (March 1998) took place in Ouagadougou from October 29 to 31, 2003 hence the title of WAWC/IWRM + 5.

The WAC/IWRM+5 had two main goals. The first one was to contribute to make operational in West Africa the 2005 objective related to IWRM Action Plans which includes to push forward the implementation of the Regional IWRM Action Plan (RAP-IWRM/WAC), have a global view on needs and requests to support the elboration processes of national IWRM plans and to contribute to achieve in the sub region the Millennium Goals on Water and the 2005 objective of the World Summit on Sustainable Development of Johannesburg related to IWRM plans and water efficiency.

The second objective consisted in establishing a dialogue with development partners on the financing of the West African Regional IWRM Action Plan and Burkina National IWRM Action Plan (PAGIRE). It included the initiation of a dialogue with the development partners interested in the funding of the RAP-IWRM/WAC and PAGIRE of Burkina and an agreement on a short term consultation process with donors interested and the definition in consultation with financial partners, of concrete mechanisms of technical and financial support for the development of national action plans by taking into account the recent initiatives and commitments of development partners in the area of water.



Support basis

The conference allowed countries, groups of countries and basins bodies of the sub-region to have an in-depth knowledge of Pan-African (NEPAD, AMCOW, African Water Facility) and international initiatives on water (European Initiative, Canadian Initiatives). The participants took knowledge and discussed in an in-depth way the GWP document on the 2005 objective set in Johannesburg.

The countries of the sub-region took knowledge of three national experiences in the area of IWRM (Burkina, Ghana, Nigeria), which can inspire them for their own needs. A detailed synthesis on IWRM state of progress in West Africa was presented. This allows each country to place itself in relation to others, on one hand, and to the development partners to measure the importance of the financial efforts to consent according to the specific areas on the other hand.

The first project of RAP-IWRM/WAC on the general support to IWRM national action plans and the specific support to countries stricken by civil wars (Sierra Leone, Liberia to which Côte d'Ivoire was added) was presented



Efforts to go forward

After two days of conclave, the participants to the Conference who divided into three working groups have retained among other things:

- concerning the approaches of the IWRM national action plans, the conference has retained that given the experience of IWRM action plans already developed in the sub-region, the deadline of 2005 retained in Johannesburg is unrealistic and concluded that the main thing is that the process starts before that date.

-concerning the participation of stakeholders, the conference has retained, among others, to see to the representation/representativeness of stakeholders, avoid the representation deficit, particularly of women and the

L'actualité / IWRM News

une connaissance approfondie des initiatives internationales et panafricaines sur l'eau (Initiative Européenne, initiative Canadienne, NEPAD, AMCOW, Fonds Africain de l'Eau). Les participants ont pris connaissance et discuté de manière approfondie du document du GWP sur l'objectif 2005 fixé à Johannesburg.

Les pays de la sous région ont pris connaissance de trois expériences nationales en matière de GIRE (Burkina, Ghana, Nigeria) qui peuvent les inspirer pour leurs propres besoins. Une synthèse détaillée sur l'état d'avancement de la GIRE en Afrique de l'Ouest a été présentée. Ce qui permet d'une part à chaque pays de se situer par rapport aux autres et d'autre part aux partenaires au développement de mesurer l'ampleur des efforts financiers à consentir selon les domaines spécifiques.

Il a été également présenté le premier projet du PAR-GIRE/AO sur l'appui général aux plans d'action nationaux de GIRE et l'appui spécifique aux pays sinistrés par les guerres civiles (Sierra Leone, Libéria auxquels on a ajouté la Côte d'Ivoire).



Des efforts pour avancer

Après deux jours de conclave les participants à la Conférence qui s'étaient repartis en trois commissions de travail ont retenu entre autres ce qui suit.

-En ce qui concerne les approches de plans d'action nationaux de GIRE la conférence a retenu que vu l'expérience des plans d'action de GIRE déjà élaborés dans la sous région, la date butoir de 2005 retenu à Johannesburg est irréaliste et conclu que l'essentiel est que le processus démarre avant cette date.

-En ce qui concerne la participation des acteurs, la conférence a retenu entre autres de veiller à la représentation/représentativité des acteurs, d'éviter les déficits de représentation, en particulier des femmes et des groupes les plus vulnérables, éviter les représentants autoproclamés et éviter la médiation des technocrates. Le facteur temps qui est très important doit être mieux considérer dans les programmes et projets.

-En ce qui concerne la gestion des grands aquifères, les participants ont recommandé que l'Unité de Coordination des Ressources en Eau (UCRE) de la CEDEAO se saisisse du problème de gestion des aquifères au niveau sous-régional en particulier les grands aquifères transfrontaliers.

-Én ce qui concerne l'ancrage institutionnel de la GIRE, la conférence a recommandé qu'au vu de la situation actuelle de veiller à ce que toutes les fonctions nécessaires à la GIRE soient remplies, sans lacune ni chevauchement de compétences, en faisant en sorte de faire évoluer les cadres institutionnels actuels dans le sens d'une individualisation des organes de GIRE pour une plus large participation des acteurs.

-En ce qui concerne le financement de la GIRE, le financement de la ressource doit être assuré à travers les contributions des usagers (principes « utilisateur-payeur ») et des pollueurs (principe « pollueur-payeur »). Et pour cela il faut inscrire dans la loi les mécanismes appropriées pour garantir le financement de la gestion de la ressource.

-En ce qui concerne les relations entre les processus nationaux de GIRE et la GIRE dans les bassins transfrontaliers, il est admis qu'il ne peut y avoir de GIRE au niveau des bassins s'il n y'a pas de politique nationale de la GIRE dans les pays membres. Ainsi les bassins versants sont des territoires pertinents et cohérents pour organiser rationnellement la GIRE.

A l'issue des réunions de concertation sur le financement, les partenaires au développement ont exprimé leur intérêt de soutenir le secteur de l'eau en Afrique de l'Ouest. Ils se sont félicités de l'existence du PAR-GIRE/AO et de la mise en place de l'UCRE qui constitue le cadre approprié pour veiller à la coordination et à la complémentarité des ressources en vue d'une meilleure utilisation. Les concertations se poursuivront avec l'UCRE de la CEDEAO comme interlocuteur.

(Source : document de synthèse des travaux)



most vulnerable groups, avoid the self-proclaimed representatives and the mediation of technocrats. The time factor, which is very important, should be better considered in the programmes and projects.

- concerning the management of big aquifers, the participants recommended that the Water Resources Coordinating Unit (WRCU) of ECOWAS takes up the issue of aquifer management at the sub-regional level, in particular the big transborder aquifers.
- as for the institutional anchoring of IWRM, the conference recommended, given the current situation, to see to it that all the functions necessary to IWRM be fulfilled, without gap or overlapping of competences, by doing so that the current institutional frameworks evolve towards an individualisation of IWRM bodies for a bigger participation of stakeholders.

participation of stakeholders.
- concerning the financing of IWRM,

the funding of the resource should be ensured through users' contributions ("user pays" principle) and polluters ("polluter pays" principle). And therefore registration should be done in the law of appropriate mechanisms to guarantee the funding of the resource management.

- as for the relationship between the national processes of IWRM and IWRM in the transborder basins, it is allowed that there can't be IWRM at basin level if there is no national policy of IWRM in the member countries. The catchments basins are thus relevant and coherent territories to rationally organize IWRM.

At the end of the consultation meetings on financing, development partners expressed their interest to support water sector in West Africa. They congratulated themselves for the existence of RAP-IWRM/WAC and the setting up of WRCU which is the appropriate framework to see to the coordination and complementarity of resources for a better use.

Consultations will continue with the ECOWAS' WRCU as negotiating partner.

(Source: deliberation synthesis paper)



EXPO 2003

Du 28 octobre au 1 novembre 2003 s'est déroulé dans les pavillons du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) une exposition sur «Eau et Assainissement au Burkina Faso». L'évènement qui a enregistré la participation d'une cinquantaine d'organisations et/ou sociétés du Burkina Faso et d'ailleurs a été une occasion pour les acteurs du secteur de l'eau de se faire connaître des professionnels du secteur et du public qui a fait le déplacement. Les Ministres qui ont pris part à la réunion technique du Comité Directeur d'AM-COW (le Conseil des Ministres

Africains de l'Eau) ont visité les stands le 30 octobre.

Le GWP/WAWP en partenariat avec le CREPA, WATERAID, EAU VIVE et STREAMS OF KNOWLEDGE avait réservé un espace d'exposition où il a pu faire découvrir et distribuer de nombreux outils et matériels d'information et de sensibilisation sur la GIRE.

Selon le responsable de la commission d'organisation, Mr. Maxime Somda, le pays a besoin de tels évènements car, dit-il, c'est depuis 1989 qu'un évènement similaire avait été organisé à l'occasion de la journée de l'eau.

TO THE DESIGNA SETTICINGE POWN UNE UTILISATION
DEPARTMENT HAVINGEWIGHT FOR A SUMMAINABLE
USE OF WATER RESOURCES IN
THE OF WATER RESOURCES IN THE OF WATER RESOURCES IN
THE OF WATER RESOURCES IN THE OF WATER RESOURCES IN
THE OF WATER RESOURCES IN THE OF

Vue du Stand du GWP/WAWP View of the GWP/WAWP stand

EXPO 2003

An exhibition of water sector organisations was held in Ouagadougou from October 28 to November 1, 2003 on "Water and Sanitation in Burkina Faso". Some fifty organisations and/or companies from Burkina and elsewhere seized that opportunity to exhibit for water sector professionals and the public. Ministers who took part in the AMCOW (African Ministers' Council on Water) Steering Committee technical meeting visited the stands on October 30.

GWP/WAWP in partnership (!) with CREPA, WATERAID, EAU VIVE and STREAMS OF KNOWLEDGE had a stand where we exhibited and distributed a lot of information and awareness raising tools and materials on IWRM.

According to the head of the organi-

sing commission, Mr. Maxime Somda, the country needed such an event since it was in 1989 for the last time that a similar one was organised during the Water Day. "This exhibition was well appreciated by all those who came to visit the stands. Many people suggested and wished that it is institutionalised and organised periodically". These suggestions and wishes are already taken into account at the level of the Ministry in charge of Water where, according to Mr. Somda, who told Running Water that the possibility of holding an exhibition annually or at least on a regular basis is being analysed.

«Cette exposition a été bien accueillie par tous ceux qui ont visité les stands. Beaucoup de gens ont souhaité et suggéré qu'on l'institutionnalise pour l'organiser périodiquement». Des suggestions et souhaits qui ne sont pas tombés dans l'oreille de sourd

car au niveau du Ministère, a confié M. Somda à Running Water, on étudie la possibilité d'organiser une exposition sur 'eau et assainissement' sur une base annuelle tout au moins de manière régulière.

Nos lecteurs nous écrivent

Monsieur Athanase COMPAORE, Président de GWP/Afrique de l'Afrique de l'Ouest

Depuis mon abonnement à Running Water, j'ai appris beaucoup de choses dans le domaine des ressources en eau et particulièrement la gestion intégrée par l'approche de bassin versant, nécessaire à intégrer dans les politiques nationales des pays dans le domaine des ressources en eau et aussi bien dans le cadre des eaux partagées par plusieurs Etats. La sous région d'Afrique Centrale qui vient de se doter d'une Agence de gestion intégrée des eaux en souffre de ce manque de vision dans ce domaine. Running Water doit permettre de corriger ces lacunes. Permettez-moi de vous et toute l'équipe de la rédaction de Running Water adresser toutes félicitations et encouragements à la veille des fêtes de Noël et du Nouvel An que le Bon Dieu guide vos pas pour le rayonnement des objectifs fixés par la GIRE dont vous êtes le porte flambeau. A chaque numéro de Running Water, cela devient source de fierté car cela me motive dans ma recherche sur la problématique d'accès et de gestion d'eau dans un bassin transfrontalier en Afrique Centrale : cas du bassin du Logone supérieur(Cameroun, RCA et le Tchad) et sur la faisabilité et l'élaboration de la mise en place d'un cadre régional institutionnel pour la gestion des eaux partagées par ces trois pays.

Une fois de plus, recevez mes encouragements et suis à votre dispositions pour m'aider à travers vos suggestions et articles que vous voudriez bien mettre à ma disposition.

NADJI TELLRO WAI DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU ET DE LA METEOROLOGIE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU BP: 429 TEL: (235) 52 30 81/ (235) 28 29 72 N'Djamena, TCHAD.

Vous aussi envoyez nous vos critiques, remarques, suggestions par mail à : watac@fasonet.bf ou par courrier à : Running Water 03 BP 7112 Ouaga 03, Burkina Faso.

Readers' note

Athanase Compaoré, Chairman of GWP/West Africa

Since I start receiving Running Water, I learned a lot of things in the domain of water resources and mainly the integrated management through the catchments approach which should be necessarily integrated in national water resources policies and also shared water. The Central African sub region that has just launched an Agency for integrated water resources management lacks a vision in that domain. Running Water must help bridge this gap. Allow me to address to you and all the Running Water staff my congratulations and encouragement on Christmas and New Year's eve. May God guide you to push forward the radiance of IWRM objectives whose torch you bear. Every issue of Running Water brings me pride and gives me motivation in my research on the problems of access and management in a catchments basin in Central Africa: the case of Superior Logone basin (Cameroon, Republic of Central Africa and Chad) and on the feasibility and the setting up of a regional institutional framework for the management of shared water in these three countries.

Once again, my encouragements and I am looking for your help through suggestions and articles.

NADJI TELLRO WAI DIRECTORATE OF WATER RESOURCES AND METEOROLOGY MINISTERY OF ENVIRONMENT AND WATER BP: 429 TEL: (235) 52 30 81/ (235) 28 29 72 N'Diamena. TCHAD.

You also can send us your critics, suggestions, remarks by e-mail at: watac@fasonet.bf or by mail to: Running Water 03 PO Box 7112 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Eau et décentralisation en Afrique de l'Ouest

Le Mali s'engage

Par Aly Badara PLEAH

I- CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA DÉCENTRALISATION AU MALI



Aly Badara PLEAH Dr. Ph. D en Géophysique

L'expérience de la décentralisation au Mali commence en période coloniale quand sur la base de la loi française n°55-1489 du 18 novembre 1955 les villes de Bamako, Kayes, Mopti et Ségou ont été érigées en communes de plein exercice. En 1960, année de l'indépendance du pays, les régions, les cercles, les arrondissements, les communes, les villages et les tributs ou frac-

tions sont crées dans le cadre de l'organisation territoriale. Le pays est divisé en 6 régions. Parmi ces entités, seules les communes (qui n'existent que dans les centres urbains) et les régions sont consacrées en collectivités locales. A partir de 1977 a lieu un nouveau découpage territorial du Mali avec la création de nouvelles régions et de nouveaux cercles. Les régions, les cercles et les arrondissements sont alors des circonscriptions administratives. Bamako, la capitale alors transformé en district est subdivisé en six communes et est alors à la fois une circonscription administrative et une collectivité locale. Le processus reste toujours timide et hésitant jusqu'en 1991 avec seulement 19 communes existantes (uniquement en zones urbaines). Le pas décisif de la décentralisation au Mali date de la Conférence Nationale du 29 juillet au 12 août 1991 qui a adopté le

principe de la décentralisation administrative. Ce principe est alors consacré dans la constitution du pays.

La République du Mali est aujourd'hui divisée en huit régions administratives et un district (le District de Bamako.) Ces régions à leur tour subdivisées en 49 cercles comptent 703 communes dont 684 communes rurales.

C'est la loi 93-008 du 11 février 1993 dans son article 1^{er} qui fixe les orientations et principes fondamentaux de la décentralisation et fait des régions, du district de Bamako, des cercles, des communes rurales et urbaines les col-

lectivités territoriales République du Mali. Chacune de ces entités est dotée de l'autonomie financière. Mais dans le soucis du respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, l'Etat exerce sa tutelle sur les collectivités territoriales. Ainsi, à il y'a un chaque échelon représentant de l'état garant des intérêts nationaux et du respect des lois : Ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales an niveau national. Hant Commissaire au niveau des régions, Préfets au niveau des cercles et Sous-préfets au niveau des communes. Le Code des Collectivités Territoriales (loi n°95-034 du 12 Avril 1995) détermine les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales. Il prévoit entre autre le transfert de la maîtrise d'ouvrage du service public de l'eau aux collectivité locales



A human motivity boring in the circle of Nara (Western Sahel)

Water and decentralisation in West Africa Mali commits itself

By Aly Badara PLEAH



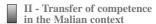
I - General context of decen tralisation in Mali

The decentralisation experience in Mali started during the colonial period when based on the French Law number 55-1489 dated November 18th 1955 the towns of Bamako, Kayes, Mopti and Segou were established as full exercise towns. In 1960, year of the independence, Regions, Circles, Districts, Communes, Villages and Tribes or Fractions (French Administrative divisions) were created within the framework of the territorial organisation. Among these entities, only Communes (which existed only in urban centres) and Regions were established as local authorities. Another territorial division occurred in 1977 with the creation of new Regions and Circles. Regions, Circles and Districts were then established as administrative areas. Bamako the capital city is established as a District subdivided into six (6) Communes and becomes therefore both an administrative area and a local authority. The process remained timid and hesitant until 1991 with only 19 existing Communes (in urban centres). The decisive step of decentralisation in Mali dates back from the National Conference from July 29th to August 12th 1991 with the adoption of the principle of the administrative decentralisation. This principle is established in the Constitution of the country.

Today, the Republic of Mali is divided into eight (8) Administrative Regions and one (1) District (the District of Bamako). These Regions in turn are also subdivided into 49 Circles with 703 Communes including 684 Rural

The Law number 93-008 dated February 11th 1993 in its Article 1 sets the fundamental guidelines and principles governing decentralisation and establishing the Regions, the District of Bamako, the Circles, urban and rural Communes as territorial authorities in the Republic of Mali. Each of these entities is endowed with the financial autonomy. To safeguard national unity and territorial integrity, the government exerts supervision on territorial authorities. There is therefore at each level, a government representative to safeguard national interests and guarantee compliance with laws: at the national level, we have the Minister of Territorial Administration and Local Authorities; at the regional level, we have the High Commissioner. In Circles and Communes, we have respectively Prefects and Sub-Prefects. The Code of Territorial Authorities (Law 95-034 dated April 12th 1995) determines the

conditions for a free administration of Territorial Authorities. Among others, it provides for the transfer of public water service management to local authorities.



For several decades, the mission of the government through the National Directorate for Water was to plan, develop, finance and implement infrastructures in the sector of drinkable water supply. After the implementation, the exploitation of these infrastructures is entrusted either to the populations or to concessionary companies. Decentralisation enabled a refocusing of the government mission based on the empowerment of Communes in the implementation of local drinkable water service. Within this framework, Communes are in charge of programming, developing and implementing these infrastructures. Since the 1999 communal elections, decentralisation in Mali is in its operational phase. The sharing of res-

II- LE TRANFERT DE COMPETENCE DANS LE CON-TEXTE MALIEN

Pendant plusieurs décennies, l'Etat à travers la Direction Nationale de l'Hydraulique a eu pour mission la planification, la conception, le financement et la réalisation des ouvrages dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable. Après réalisation, l'exploitation de ces ouvrages était confiée soit aux populations, soit à des sociétés concessionnaires.

La décentralisation a permis un recentrage de la mission de l'état sur la base de la responsabilisation des communes dans la mise en œuvre locale du service public de l'eau potable. Ainsi, dans ce cadre, les communes se chargent de la programmation, de la conception et de la réalisation des

La décentralisation au Mali, depuis les élections communales de 1999 est dans sa phase opérationnelle. Le partage de responsabilité entre l'Etat et les collectivités territoriales se fait sur la base du transfert de compétences. C'est ce transfert de compétence qui consacre le principe de la gestion par les collectivités territoriales des attributions légales qui sont reconnues dans le cadre de la

meilleure prise en charge des préoccupations de développement économique, social et culturel. Dans le contexte malien, le trans-

Dans le contexte malien, le transfert de compétence se fait sur la base de principes directeurs bien définis dont les principaux sont :

- ☐ L'intangibilité de l'unité nationale et l'intégrité territoriale (loi n° 93-008, art1);
- ☐ L'exclusivité des transferts aux seules collectivités territoriales ;

La concomitance du transfert de compétence et de ressources ;

- ☐ La progressivité dans le transfert des compétences ;
- ☐ L'instauration d'un partenariat entre l'état et les collectivités.

EXTRAITS DU CODE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

« Article 14 : Le Conseil Communal règle par ses délibérations les affaires de la communes, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel.

Ainsi, il délibère entre autres sur :

- les budgets et comptes communaux,
- les plans d'occupation et les opérations d'aménagement de l'espace communal,
- la gestion domaniale et foncière et l'acquisition du patrimoine,
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs, notamment dans les domaines suivants :
- l'enseignement préscolaire et l'alphabétisation
- le premier cycle de l'enseignement de l'enseignement fondamental
- l'hydraulique rurale ou urbaine
- l'organisation des activités rurales et des productions agro-sylvo-pastorales
- les marchés des travaux et des fournitures, les baux et autres conventions,
- l'institution des taxes rémunératoires des prestations, la fixation des taux des impôts et autres taxes communales dans le cadre des bases et des maxima fixés par la loi, »
- « Article 83 : Le conseil de cercle règle par ses délibérations les affaires du cercle, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel.

Ainsi, il délibère entre autres sur :

- les budgets et comptes du cercle,
- la protection de l'environnement,
- la gestion du domaine du cercle et l'acquisition des biens du patrimoine,
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs, notamment dans les domaines suivants :

- le second cycle de l'enseignement de l'enseignement fondamental
- l'hydraulique rurale
- l'organisation des activités rurales et des productions agro-sylvo-pastorales
- les marchés des travaux et des fournitures, les baux et autres conventions,
- l'institution des taxes rémunératoires des prestations de services propres du cercle, la fixation des taux des impôts et autres taxes du cercle dans le cadre des bases et des maxima fixés par la loi, »
- « Article 131 : L'assemblée régionale règle par ses délibérations les affaires de la région, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel et de sa mise en cohérence avec les programmes nationaux.

Ainsi, il délibère entre autres sur :

les budgets et comptes de la région,

- le Schéma d'Aménagement du Territoire et de Développement Régional,
- les actions de protection de l'environnement,
- l'acquisition des biens du patrimoine et la gestion du domaine régional,
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs, notamment dans les domaines suivants :
- l'enseignement secondaire technique et professionnel, l'éducation spécialisée,
- l'organisation des activités de productions rurales,
- les marchés des travaux et des fournitures, les baux et autres conventions,
- l'institution des taxes rémunératoires des prestations de services propres du cercle, la fixation des taux des impôts et autres taxes du cercle dans le cadre des bases et des maxima fixés par la loi, »

ponsibilities between the government and local authorities is based on the transfer of competences. It is this transfer of competences, which establishes the principle of legal attributions management by territorial authorities. These attributions are recognised within the framework of a better taking in charge of economic, social and cultural development concerns.

In the Malian context, the transfer of competences is done based on welldefined guiding principles including the following ones:

- Intangibility of national unity and territorial integrity (Law 93-008, Article 1);
- Exclusiveness of transfers only to territorial authorities;
 Concomitance of competences and
- resources transfer;
 Progressiveness in competences
- transfer;
 Establishing a partnership between government and authorities.

To date, the process of competences transfer was conducted in accordance with the three following principles:

Excerpts from the Code of Local Authorities "

Article 14: During its deliberations, the Communal Council shall settle the matters of the Commune namely those related to economic, social and cultural development programmes. The Communal Council shall consider among others:

- Communal budgets and accounts,
- Settlement plans and communal planning operations,
- Estate and land management and acquisition of property,
- The policy of creation and management of collective equipments namely in the following fields:
 - .pre-school education and literacy .the first cycle of basic education .rural or urban hydraulic engineering Organisation of rural activities and agro-sylvo-pastoral productions
- Tenders for works and supplies, leases and other conventions
- taxes and other contentions taxes for service provision, determining other communal taxes rates within the framework of the minimum and maximum rates set by the law. ..."

"Article 83: During its deliberations, the Circle Council shall settle the matters of the Circle namely those related to economic, social and economic development programmes. The Circle Council shall consider among others:

- Budgets and accounts of the Circle
- Environment protection
- Estate and land management in the Circle and acquisition of property
- Policy of creation and management of collective equipments namely in the following fields:
- The second cycle of basic education
- Rural hydraulic engineering
- Organisation of rural activities and agro-sylvo-pastoral productions
- Tenders for works and supplies, leases and other conventions
- Establishment of remunerating taxes for services provision of the Circle, determining other taxes rates in the Circle within the framework of the minimum and maximum rates set by the law..."

"Article 131: During its deliberations, the Regional Assembly shall settle the matters of the Region namely those related to economic, social and economic development and compliance national programmes.

The Regional Assembly shall consider among others:
- Budgets and accounts of the Region

- Budgets and accounts of the Region - Territory development scheme and
- regional development
 Actions of environment protection
- Acquisition of property and management of regional estate
- Policy of creation and management of collective equipments namely in the following fields:
- Technical and vocational secondary education, specialised education
- Organisation of rural production activities
- Tenders for works and supplies, leases and other conventions
- Establishment of remunerating taxes for services provision of the region, determining other taxes rates in the region within the framework of the minimum and maximum rates set by the law. ... "

A ce jour, le processus de transfert des compétences d'une manière générale a suivi trois voies qui sont les suivantes :

☐ L'attribution par voie législative des compétences et des ressources aux collectivités territoriales :

La loi n°95-034 du 12 Avril 1995, portant Code des Collectivités Territoriales en République du Mali, reconnaît aux collectivité territoriales des compétences générales pour régler les affaires de la collectivité, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel.

(Voir encadré page 14)

☐ Les transferts automatiques Ils ont été effectifs dès l'installation des organes des collectivités territoriales, par la passation des pouvoirs à tous les niveaux entre les représentants de l'état et les élus. Ces transferts automatiques ont concerné l'état civil, le recensement, la police administrative, l'hygiène et l'assainissement, les archives et documentation etc.... Toutes ces charges sont actuellement assumées par les collectivités.

☐ Les transferts modulés
Pour des domaines assez spécifiques telles que la santé, l'éducation, l'hydraulique, le processus
de transfert a obéi au principe de
la progressivité. Les transferts se

font à ce niveau selon le schéma suivant :

- dévolution des infrastructures existantes aux collectivités territoriales par décision des Hauts Commissaires;
- appui conseil des services décentralisés de l'Etat;
- transfert des ressources financières aux collectivités territoriales sous forme de subventions affectées.

III- MISE EN ŒUVRE DU TRANFERT DE COMPETENCE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Pour accompagner la décentralisation, un certain nombre de dispositifs et d'outils ont été mis à la disposition des collectivités locales. A ce niveau, les dispositifs d'appui mis en place sont essentiellement:

- les Centres de Conseils Communaux qui appuient à la programmation communale, au montage de projets et aident à la constitution d'un réseau de partenaires et de prestataires ;
- les services techniques Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Energie qui assistent les communes dans le choix des prestataires, la conception et la mise en œuvre des projets et s'assurent de l'exploitation correcte

des infrastructures tout en veillant au bon arbitrage entre les acteurs.

Au point de vue financier, les subventions affectées par l'état à la réalisation des investissements locaux entrepris sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales sont gérées par l'Agence National d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT). Par ailleurs plusieurs impôts et taxes ont été transférés aux collectivités locales (y compris la taxe communale sur l'eau qui représente 5% de la facturation pour les centres urbains et 3% pour les autres centres).

Le financement des coûts initiaux des installations et le renouvellement des équipements de plus de 20ans de durée de vie sont pris en charge par l'état, et la commune avec l'aide des bailleurs de fonds. La contribution financière de la part de la communauté est une exigence. La gestion des infrastructures est confiée à des structures autonomes indépendantes régies par les règles de société privée (opérateur privé ou associatif) sous le contrôle de la Commune.

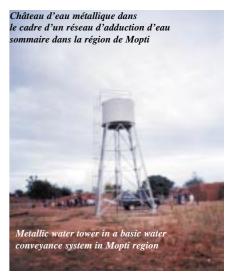
Les populations, demandeuses des services sont tenues de s'organiser afin de pouvoir pleinement assumer leurs responsabilités, qui sont :

- l'initiation du projet avec un choix judicieux et rationnel des options avec éventuellement l'appui d'intermédiaires sociaux (ONG par exemple) ;

- la participation à la planification;

la participation au financement du coût initial d'investissement ;

- la participation à la prise en charge de tous les frais d'exploitation, d'extension ou de renouvellement des équipements à courte durée (moins de 20 ans.) Dans ce cadre, la communauté est tenue de mettre en place une « Association d'Usagers » ou toute autre structure représentative du genre, ayant un statut juridique et étant capable de défendre les intérêts de la communauté. Cette structure devra recevoir une formation adéquate lui permettant d'assurer le service



Allocation of competences and resources to territorial authorities through legislative means:

Law 95-034 dated April 12th 1995 related to the Code of Local Authorities in the Republic of Mali acknowledged general competences for territorial authorities to settle local authority's matters, namely those related to economic, social and cultural development programmes.

Automatic transfers

These were effective as from the establishment of the territorial authorities bodies, through the transfer of powers at all levels between government representatives and elected members. These automatic transfers covered registry, census, administrative police, hygiene and sanitation, archives and documentation, etc. Local authorities are now carrying out all these duties.

Modulated transfers

For specific sectors like health, education, hydraulic engineering, the transfer process is guided by the principle of progressiveness. Transfers at this level are conducted according to the following scheme:

Devolution of existing infrastructures to territorial authorities by a decision of the High Commissioner:

Support and counselling from state decentralised services:

Transfer of financial resources to territorial authorities under the form of allocated subsidies.

III Implementation of the transfer of competence in the sector of water

To support decentralisation, a number of provisions and tools are made available to local authorities. These are basically:

Communal Councils' Centres which provide support in the programming, projects development and assist in the setting of a network of partners and services providers;

Technical services – Regional Directorates of Hydraulics and Energy which assist the territorial authorities in selecting service providers, designing and implementation of projects and ensure the infrastructures proper operation while seeing to it that arbitration is well managed among stakeholders.

At the financial level, the subsidies assigned by the State for the implementation of local investments undertaken under the authority of local communities are managed by the National Agency of Investments of Territorial Authorities (ANICT). Moreover, several taxes and charges have been transferred to the local communities (including the local tax on water which represents 5% of the invoicing for urban centres and 3 % for the other centres).

The funding of the facilities initial costs and the renewal of the equipment of more than 20 years are provided by the Government and the town council with the assistance of donors. The financial contribution from the community is an obligation. The management of infrastructures is entrusted to independent autonomous structures which are governed by private company rules (private or asso-

ciative operators) under the control of the town. The populations, seeking services must get organized in order to be able to fully take on their responsibilities, which are:

- the initiation of the project with a judicious and rational choice of the options with possibly the support from social intermediaries (NGO's for example);
- the participation in planning;
- the participation in the financing of
 the initial investment cost;
- the participation in the expenses relating to the exploitation, extension of equipment or renewal of short duration equipment (less than 20 years.)

Within this framework, the community has to set up a "Users' Association" or any other representative structure of the kind, having a legal statute and capable of defending the interests of the community. This structure should receive adequate training enabling it to provide the service of water. The Association has a legal statute recognized through a receipt delivered by the Administration.

de l'eau. L'Association possède un statut juridique reconnu à travers un récépissé délivré par l'Administration.

Des opérateurs compétents, agréé par la Direction Nationale de l'Hydraulique peuvent aider les communes dans le suivi technique et financier dans le cadre des contrôles réguliers obligatoires des revenus de la vente de l'eau. La rémunération de ces structures d'appui conseil se fait sur la base de la redevance prélevée sur la vente de l'eau. Actuellement 59 centres sur 200 centres équipés de systèmes d'adduction d'eau, repartis sur les 8 régions administratives du Mali bénéficient de l'appui conseil d'une structure de contrôle expérimenté dont les fonctions principales sont le suivi technique et financier des exploitants, le conseil quotidien des exploitants, la formation et les prestations de services diverses (études de faisabilité, mesures d'accompagnement, production d'outils de gestion, achat de pièces de rechanges, etc.)

Il est important de noter que la vente de l'eau concerne tous les consommateurs y compris l'Administration et les institutions sociales et religieuses.

Ainsi une valeur économique est attribuée aux ressources en eau afin de garantir une gestion saine et durable de ces ressources. Le coût de revient de l'eau est déterminé depuis la phase de concep-



tion technique des ouvrages et un prix de vente aux consommateurs est calculé de façon à les rentabiliser et permettre le renouvellement des équipements. La détermination de ce prix de vente intègre obligatoirement le pouvoir d'achat des populations bénéficiaires des ouvrages, facteur qui est également pris en compte en amont pour le choix du type d'ouvrage qui se fait de façon participative. Dans les zones irriguées avec maîtrise totale de l'eau (par exemple dans la zone de l'Office du Niger) depuis longtemps les usagers payent une redevance eau qui est déterminée à l'hectare et dont le montant évolutif, est fixé de commun accord dans des contrats périodiques entre l'Etat, les usagers et l'Office. L'institution de la redevance d'usager se fait ailleurs de façon progressive sur tout le territoire avec la mise en œuvre effective des moyens adéquats (matériels, structurels et institutionnels). Le processus est facilité par l'existence et le renforcement de la concertation entre les instances compétentes en matière de gestion des ressources en eau, à savoir les services techniques de l'état, les représentants des collectivités et les usagers exploitants.

A l'étape actuelle, il est prématuré de vouloir tirer des leçons sur les impacts de la décentralisation dans le domaine de l'eau au Mali car le processus ne fait que s'en-

clencher.

Néanmoins, on note avec bonheur que certaines collectivités locales ont pris des initiatives assez intéressantes dans le domaine des adductions d'eau dans les centres ruraux et semi-urbains, principalement dans la première région administrative (région de Kayes). Ainsi de multitudes de réseaux d'adduction d'eau fonctionnent dans cette région entièrement gérés par les bénéficiaires. Les prestations de fourniture d'eau sont payantes. Le prix du mètre cube d'eau est fixé de façon transparente et varie en fonction des localités et en fonction du coût des investissements.

IV- SITUATION DES RESSOURCES EN EAUX ET UTILISATION :

* Satisfaction des besoins en eau potable

*.1- Dans le milieu rural :

En zone rurale au Mali, plus de 21.000 forages ont été réalisés dont plus 14.800 positifs. Par ailleurs plus de 6.300 puits à grands diamètres sont répertoriés. Le taux de couverture des besoins en eau potable en milieu rural est estimé à 52% avec près de 70% des localités disposant d'au moins un point d'eau. Au niveau des centres ruraux (population de 2.000 à 5.000 habitants) et semiurbains (population de 5.000 à

Qualified operators, approved by the National Directorate of Hydraulic can assist the towns in the technical and financial follow-up within the compulsory regular controls of the incomes generated by water sale. The remuneration of these structures providing support and counselling is made basing on taxes collected from the water sale. Currently 59 centres out of 200 equipped with water conveyance systems, situated in the 8 administrative regions of Mali have received support and counselling from an experienced control structure whose main functions are the technical and financial follow-up of operators, the provision of daily advice to operators, the training and provision of various services (feasibility studies, support measures, management tools production, spare parts purchase, etc.)

It is important to note that all the consumers are concerned by the sale of water, including the Administration and the social and religious institutions. Thus an economic value is

given to the water resources in order to ensure fair and sustainable management. The setting of water cost price made referring back to the technical phase of the works designing and a selling price to consumers is calculated in such a way as to make them profitable and to enable the renewal of equipment. The determination of this selling price compulsorily takes into account the purchasing power of the populations beneficiary of the works; this factor is also taken into account upstream in the choice of the type of works, which is made in a participatory way. In the irrigated areas having total control on water (for example in the Office du Niger area) since a long time the users are paying a water tax which is set per hectare and which evolutionary amount, is set by mutual agreement in the periodic contracts among the Government the users and the Office The institution of the user tax is made elsewhere in a progressive way all over the territory with the effective implementation of adequate means (material, structural and institutional

means). The process is facilitated by the existence and reinforcement of dialogue among the relevant authorities as regards water resources management, namely the government technical services, the representatives of communities and the users operators. At the current stage, it is premature to try to draw lessons from the impacts of decentralization in the area of water in Mali because the process is only starting.

Nevertheless, it can be noted with satisfaction that some local communities have taken rather interesting initiatives in the area of water conveyance in rural and semi-urban centres, mainly in the first administrative region (Kayes region). Thus a vast number of water conveyance networks are operational in this area and are entirely managed by the beneficiaries. Water supply services are not free of charge. The water cubic meter price is fixed in a transparent way and varies according to places and the investments cost.

IV - Situation of water resources and utilisation :

* Satisfaction of drinking water

*1- In the rural area : In the rural area in Mali, more than 21,000 drillings were realized out of which more than 14,800 positive drillings. Besides more than 6,300 large diameter wells are listed. The coverage rate of drinking water needs in rural area is estimated at 52% with nearly 70% of the villages having at least one watering place. At the level of the rural centres (population of 2,000 to 5.000 inhabitants) and semi-urban (5,000 to 10, 000 inhabitants), on 696 centres, 22% are equipped with water conveyance systems and only 9% are equipped with systems capable to meet the demand in 2010. (Source: Diagnostic Study of the Water Sector in Mali – National Directorate of Hydraulic, "Water Management" Commission, January 2002). The volume of water taken annually from groundwater would be about 46 million m3. For the rural and semi-urban populations' needs, we refer to an

Dossier / Special report

10.000 habitants), sur 696 centres, 22% sont équipés de systèmes d'adduction d'eau et seuls 9% sont dotés de systèmes pouvant faire face à la demande en l'an 2010. (Source : Etude diagnostic du secteur de l'eau au Mali – Direction Nationale de l'Hydraulique, Commission « Gestion de l'eau », Janvier 2002).

Le volume d'eau prélevé annuellement sur les nappes souterraines serait de l'ordre de 46 millions de m³. Pour les besoins des populations rurales et semi-urbaines l'on se base sur une estimation des consommations moyennes des populations rurales.

*.2- Dans les villes :

Au Mali, en milieu urbain, le taux de desserte des populations en eau potable est estimé à 52%. On compte dans le pays 34 centres urbains dont 27 sont pourvus de systèmes d'adduction d'eau pour l'essentiel alimentés par les eaux de surface. Les prélèvements annuels à ce niveau (eaux de surface) sont estimés déjà en 1990 à 10 millions de m3 (Source : Schéma directeur de mise en valeur des ressources en eau du Mali décembre 1990). La gestion des systèmes d'adduction d'eau des centres urbains (16 centres) est assurée principalement par la société Energie du Mali (EDM sa), une société qui a été pri-

estimate of the rural populations average consumption.

* 2- In the cities: In Mali, in urban environment, the rate of drinking water servicing for the populations is estimated at 52%. In the country there are 34 urban centres, of which 27 are equipped with water conveyance systems, mainly supplied by surface water. The annual with drawals at this level (surface water) were estimated already in 1990 at 10 million m3 (Source: Master Plan of water resources development in Mali -December 1990). Water conveyance systems management in urban centres (16 centres) is ensured mainly by the Mali Energy Company (EDM sa.), a company which was privatised.

In Bamako, the country's capital city, 50 % of the population needs are covered by EDM sa. network of which 23% by private connection and 27% by fire hydrants. Generally speaking, in the big cities, EDM covers in average 30% of the population of which 19% by private connection and 11% by fire hydrants.

Article 27 : Les espaces pastoraux relevant du domaine de l'Etat et des collectivités territoriales sont constitués par : - les pâturages herbacés et aériens ; - les bourgoutières communautaires ; - les terres salées ; - les points d'eau ; - les gîtes d'étape.

CHAPITRE 2: DE L'ACCES A L'EAU SECTION 1: DES POINTS D'EAU NATURELS

Article 38: L'accès aux ressources en eau des rivières, fleuves, mares et lacs du domaine public, en vue de l'abreuvement des animaux, est libre et ne donne lieu à la perception d'aucune taxe ou redevance.

Article 39: L'exploitation pastorale des ressources en eaux doit se faire dans le respect des droits des autres utilisateurs, sans abus ni gaspillage.

Les collectivités territoriales, avec la participation des organisations de pasteurs et en concertation avec les représentants des autres utilisateurs, pourront, en cas de besoin, organiser des tours d'eau en vue de rationaliser et d'ordonner l'exploitation de la ressource.

<u>Article 40</u>: Lorsque les points d'eau naturels sont aménagés comme points d'eau pastoraux, les pasteurs y ont un droit d'accès prioritaire. L'accès à ces points d'eau peut être soumis au paiement de taxes et redevances.

Article 41: Il est interdit d'empêcher ou d'entraver l'accès des animaux à un point d'eau public par des cultures, barrières ou tout autre obstacle.

Une servitude de passage est imposée aux propriétaires des fonds riverains des points d'eau publics pour les besoins de l'abreuvement des animaux.

SECTION 2: DES POINTS D'EAU AMENAGES

Article 42 : Les puits traditionnels, les puits en buse de ciment privés et les forages privés sont la propriété de ceux qui les réalisent. Leur gestion est assurée par les propriétaires eux-mêmes.

L'accès à ces ouvrages est subordonné à l'accord préalable de leur propriétaire, dans le respect des dispositions de l'article 28.

Article 43: Les puits en buse de ciment public sont la propriété des collectivités territoriales sur le territoire desquelles ils sont réalisés. Ils sont gérés par ces collectivités, en concertation et avec la participation de l'ensemble des utilisateurs concernés. A cet effet, des comités de gestion de puits peuvent être mis en place.

Article 44: L'accès à ces puits à des fins d'utilisation pastorale est ouvert à tous. Toutefois les pasteurs résidant sur le territoire de la collectivité territoriale où le puits est situé ont un droit d'accès prioritaire à celui-ci.

La collectivité territoriale concernée peut réglementer l'accès au puits, notamment les conditions d'accès des pasteurs non-résidents. Elle peut en particulier instituer une taxe ou redevance à la charge des utilisateurs. La mise en œuvre de la réglementation locale relative à l'utilisation du puits est assurée par le comité de gestion du puits ou par l'instance qui en tient lieu.

Article 45: Les forages publics sont la propriété de la collectivité territoriale sur le territoire de laquelle ils sont réalisés. Ils sont gérés par cette même collectivité, en concertation et avec la participation des représentants de l'ensemble des utilisateurs. A cet effet, la collectivité territoriale met en place un comité de gestion du forage.

Article 46 : L'accès à ces forages est subordonné à l'autorisation préalable du comité de gestion. Cet accès donne lieu à la perception d'une taxe ou d'une redevance.

La collectivité territoriale concernée réglemente les conditions d'accès au forage. Le comité de gestion du forage assure la mise en œuvre de cette réglementation.

* 3- For cattle breeding: Within the framework of pastoral hydraulics, the current needs of the livestock in Mali are estimated at 75 million m3/year for a total of about 5,64 million UBT (Source: "National Vision of water control for a productive and sustainable agriculture by 2025"; Ministry of Rural Development - CILSS - Sidi Ahmed Coulibaly; Ely Camara; Aliou Bamba (April 2000). Approximately 15% of these needs are covered by surface water. According to an esti-mate provided in the "Mid-term review of the implementation of the Mali water resources Master Plan " dated January 97, the coverage rate of the livestock water needs in 1996 was about 60%. The central delta of the Niger river, with a surface of 20,000 km2, plays in this context, a major part as a support to extensive cattle breeding. The ground waters are more often necessary, especially in the sahel and Saharan areas. The management of water in pastoral area is governed by the Law number 1 004 of February 27th 2001, relating to pastoral charter in the Republic of

Article 27: The pastoral spaces under the authority of the State and of territorial authorities shall include: herbaceous and air pastures; Community fodder plantation; salted grounds; the watering points; the rest points.

CHAPITRE 2 : ACCES TO WATER SECTION 1: NATURAL WATERING POINTS

Article 38: Access to public domain rivers water resources, rivers, ponds and lakes, for animals drinking, shall be free and shall not entail the perception of any tax.

Article 39: Pastoral exploitation of the water resources shall be made in conformity with the other users' rights, without any abuse nor wasting. The territorial authorities, with the participation of the breeders organizations and in consultation with the other users representatives, could, where necessary, organize water turns in order to ration and organize the exploitation of the resource.

Article 40: When natural watering points are arranged like pastoral watering points, the breeders have a priority access right to them. The access to these watering points shall be subjected to the payment of taxes.

Article 41: It is forbidden to prevent or hinder the access of animals to a public watering point by crops, barriers or any other obstacle. A right of way shall be imposed to owners of lands bordering public watering points for animal drinking needs.

SECTION 2 : DEVELOPED WATERING POINTS

 $\underline{Article~42}$: The traditional wells, private cement duck wells and private





A Bamako, capitale du pays, 50 % de la population sont couverts par le réseau EDM sa. dont 23% par branchement privé et 27% par bornes fontaines. D'une manière générale, dans les grandes villes, EDM couvre en moyenne 30% de la population dont 19% par branchement privé et 11% par bornes fontaines.

*.3- Pour l'élevage :

Dans le cadre de l'hydraulique pastorale, les besoins actuels du

cheptel au Mali sont estimés à 75 millions de m3/an pour un effectif de près de 5,64 millions d'UBT (Source : « Vision nationale de la maîtrise de l'eau pour une agriculture productive et durable à l'horizon 2025» ; Ministère du Développement Rural - CILSS -Sidi Ahmed Coulibaly; Ely Camara ; Aliou Bamba (avril 2000) . Environ 15% de ces besoins sont couverts par les eaux de surface. Selon une estimation fournie dans le "Bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du schéma directeur des ressources en eau du Mali" daté de janvier 97, le taux de couverture des besoins en eau du cheptel en 1996 était de l'ordre de 60%. Le delta central du fleuve Niger, avec une superficie de 20 000 km2, joue dans ce cadre un rôle majeur en tant que support de l'élevage extensif. Les eaux souterraines sont le plus souvent nécessaires, surtout dans les zones sahéliennes et sahariennes. La gestion de l'eau en milieu pastoral est régie par la Loi n°1 004 du 27 février 2001

portant charte pastorale en République du Mali. Certains articles de cette loi intéressant le secteur de l'eau et de l'hydraulique pastorale sont consignés dans l'encadré n°2 (Voir page 17)

*.4- Pour l'agriculture :

En hydraulique agricole, le type d'irrigation le plus pratiqué au Mali est l'irrigation de surface sous quatre de ses formes : la maîtrise totale (environ 80.0000 ha de superficie brute exploitée). la submersion contrôlée (environ 90.000 ha dans les plaines submersibles et dans les mares), les bas-fonds (localisés dans le sud du pays, où la pluviométrie est suffisamment élevée) et la culture de décrue (environ 60.000 ha dans les lacs et mares) (Source : « Table ronde sectorielle sur le développement rural et l'eau ; Programme National d'Infrastructures Rurales - novembre 99 »). En plus de ces quatre formes principales, de nouvelles techniques émergent, parmi lesquelles on peut citer les petits et micropérimètres privés périurbains et l'irrigation oasienne.

Le potentiel de terres irrigables au Mali représente plus de 2 millions d'hectares, soit près de 5% des terres cultivables (Source : « Gestion des ressources en eau pour le développement agricole et la sécurité alimentaire ; Pays :

drillings belong to those who realize them. Their management is ensured by the owners themselves. The access to these works is subjected to prior agreement by their owner, in conformity with the provisions of article 28.

Article 43: The public cement ducks wells belong to the territorial authorities on the territory of whom they are realized. They are managed by these communities, in consultation and with the participation of all the users concerned. To this end, wells management committees can be put in place.

Article 44: The access to these wells for pastoral utilisation purposes is opened to everybody. However the breeders living in the territory of the territorial authority where the well is located have a priority right of access to this well. The territorial authority concerned shall regulate the access to the well, in particular non-residents breeders access conditions. It can, particularly, institute a tax or royalty to be paid by users. The implementation of the local regulation relating to utilisation of wells is ensured by the well management committee or by their representatives.

Article 45: Public drillings belong to the territorial authority on the territory of which they are realized. They shall be managed by the same authority, in consultation and with the participation of the representatives of the overall users. For this purpose, the territorial authority sets up a management committee for the drillings.

Article 46: The access to these drillings depends on the prior authorization of the management committee. This access leads to the collection of a tax or a royalty. The concerned territorial authority shall regulate the conditions of access to the drilling. The committee for the management of the drilling shall see to the implementation of this regulation.

Mali. Some articles of this law concerning the water and pastoral hydraulics sector are consigned in the boxed piece of text n°2

* .4- For agriculture

In agricultural hydraulics, the type of irrigation which is more practised in Mali, is the surface irrigation under four of its forms: the total mastery (about 80,000 ha of developed raw area), the controlled flooding (about 90,000 ha in submarine plains and in ponds), the lowlands (located in the south of the country, where the rainfall is quite high) and drop farming (about 60,000 ha in lakes and ponds) (Source: "Sectorial Round Table on rural development and water, National Programmes of Rural Infrastructures - November 99"). In addition to these four main forms, new techniques have emerged including the private peripheral small and microperimeters and the oasis irrigation. The potential of irrigable lands in

Mali represents more than 2 millions hectares, i.e. more than 5% of the cultivable lands (Source:

Resources Management for agricultural development and food security: Country: Mali; CILSS"). The equipped area is around 270,000 ha. Currently, the water consumptions of the whole irrigation sector in Mali are about 3.5 billions cubic meters over a period of seven months (from June 1st to December 31st).



IV - Weaknesses and strengths

The decree which lays down the details of competences transferred from the state to territorial authorities with regards to rural and urban hydraulics was adopted on June 2nd 2002. But to date, the transfer of hydraulic facilities has not yet become effective. This transfer is due to take place in the course of the year 2004 at least for the districts which will be ready to work efficiently according to a national programme established by the National Directorate of Hydraulics in partnership with the National Directorate of Territorial Authorities.

Dossier / Special report

Mali ; CILSS »). La superficie équipée est de l'ordre de 270 000 ha. Actuellement, les consommations en eau de tout le secteur de l'irrigation au Mali sont de l'ordre de 3,5 milliards de mètres cubes sur une période de sept mois (du 1^{er} juin au 31 décembre).



Le décret fixant les détails des compétences transférées de l'état aux collectivités territoriales en matière d'hydraulique rurale et urbaine a été adopté le 2 juin 2002. Mais à ce jour, le transfert des installations hydrauliques n'est pas encore effectif. Il est prévu de rendre ce transfert effectif au courant de 2004 du moins pour les communes qui seront prêtes a exercer efficacement selon un programme national établi par la Direction Nationale de l'Hydraulique en partenariat avec la Direction Nationale des Collectivité Territoriales.

Il faut remarquer la persistance d'un certain nombre de contraintes qui sont des freins à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eaux, entre autres:

 multitude d'acteurs agissant le plus souvent dans une grande incohérence et un manque de concertation entraînant ainsi une dispersion des efforts des uns et des autres,

- existence d'un nombre pléthorique de lois, règlements et textes qui sont parfois contradictoires et qui entraînent souvent une duplication des rôles et des conflits.
- faiblesse de la mobilisation des ressources propres et du développement des usages économiques de l'eau,
- défaut de communication entre les acteurs,
- moyens financiers limités.

Il est important de noter que la gestion de l'eau est encore plus sectorielle, mais à travers diverses actions et concertations menées au Mali, on peut affirmer que la tendance s'inverse progressivement vers une gestion intégrée des ressources en eau. Les principaux atouts à ce niveau sont :

- le renforcement du processus de décentralisation et du désengagement de l'Etat,
- la mise en place progressive d'un cadre adéquat institutionnel, législatif et réglementaire pour la mise en œuvre de la GIRE,
- élaboration d'une politique nationale de l'eau dans le sens de la GIRE,
- existence d'une société civile et d'un secteur privé dynamique.



Afin de rendre effectif le transfert des ressources et des responsabilités nécessaires à l'exercice des compétences transférées, y compris dans le domaine de l'eau il est indispensable d'arriver à une prise en charge globale intégrant les aspects institutionnels, financiers, humain, matériels et techniques.

En tenant compte des différentes contraintes et des atouts, il s'agira donc au Mali :

- d'œuvrer pour la mise en place d'un système de communication performant,
- d'élaborer des textes d'application du code de l'eau en favorisant une démarche participative et consensuelle,
- d'harmoniser l'ensemble des textes législatifs réglementaires régissant l'exploitation, la protection et la gestion des ressources en eau et des milieux associés,
- d'assurer un appui (technique et financier) conséquent aux associations d'usager de l'eau et aux organisations au niveau décentralisé oeuvrant dans le domaine de l'eau sans pour autant retomber dans le piège du « paternalisme ».

Afin d'atteindre l'objectif d'une décentralisation bien réussie dans le domaine de la gestion durable des ressources en eau, le renforcement des capacités des collectivités et la promotion du secteur privé sont des impératifs. D'autre part il est indispensable d'assurer la mise en place d'un cadre de concertation entre l'administration et tous les différents intervenants du secteur.

Pour cela, le Partenariat National de l'Eau qui a vu jour en Avril 2003 est appelé à jouer un rôle de premier plan. Le Partenariat National devra s'atteler à la mise en place effective d'une gestion intégrée des ressources en eau du pays en tenant compte du contexte national du Mali et conformément aux principes reconnus au plan international en matière de gestion durable et écologiquement rationnelle des ressources en eau. Il devra contribuer activement au développement des échanges aussi bien au niveau national qu'international sur les divers aspects techniques, institutionnels et organisationnels en liaison avec les objectifs de la gestion intégrée des Ressources en Eau. Cela se fera en oeuvrant en faveur de la formation, des échanges d'information, de l'appui technique, du partenariat scientifique.

> Aly Badara PLEAH Dr. Ph. D en Géophysique

The persistence of a number of constraints which hinder the implementation of an integrated water resources management should be pointed out. Among these constraints, it can be noted:

- Numerous stakeholders working most of the time in a great incoherence and a lack of consultation thus leading to the scattering of each and everyone's efforts.
- The existence of an excessive number of laws, regulations and texts which are sometimes inconsistent and which often lead to a duplication of roles and conflicts,
- The poor mobilisation of own resources and the poor development of the economical use of water,
- The lack of communication among the stakeholders.
- The limited financial means.

It is important to note that water management is more sectorial, but through various actions and consultations conducted in Mali, it can be asserted that the trend is gradually reversing towards an integrated water resources management. At this level, the main assets are:

The strengthening of the decentralization process and the State withdrawal

The gradual establishment of an appropriate institutional, legal and regulatory framework for the imperation of the Integrated Water Resources Management (IWRM).

The development of a national water policy along the same lines with the

The existence of a civil society and dynamic private sector.

V- Conclusion / Recommendations

To achieve an efficient transfer of the resources and responsibilities necessary for the exercise of transferred competences, including in the area of water, it is vital to proceed to a comprehensive coverage integrating the institutional, financial, human, material and technical aspects.

Taking into consideration the various

constraints and assets, Mali should therefore:

- strive for the implementation of an effective communication system,
- develop texts for the application of the water code through a participatory and consensual approach
- harmonize all the legal and regulatory texts governing the exploitation, the protection and the management of water resources and related areas.
- provide a (technical and financial) support for water users associations and organizations at the decentralized level which work in the area of water without falling back in the trap of "paternalism".

In order to reach the goal of a successful decentralization in the area of sustainable water resources management, it is imperative to build the capacities of the authorities and to promote the private sector. Moreover, it is essential to ensure the establishment of consultation framework between the administration and the various stakeholders of the sector.

In this regard, it called upon the Country Water Partnership which was established on April 2003 to play the leading role. The National Partnership should work for the efficient establishment of a country integrated water resources management by taking into account the national context of Mali and in compliance with the principles recognised at the international level as regards the sustainable and ecologically rational water resources management. It should contribute to the development of exchanges both at the national and international levels on the various technical, institutional and organizational aspects in relation to the objectives of the Integrated Water Resources Management. This will be done through the training, the exchange of information, and the technical support of the scientific partnership.

> Aly Badara PLEAH Geophysics Ph.D.

La déclaration que nous vous proposons ci-après est issue d'une conférence organisée par Green Cross Italie les 24 et 25 septembre 2003 à Reggio Emilia & Bologne (Italie). Cette conférence a regroupé près de cent participants dont des présidents de régions et maires des municipalités (dont certains de l'Afrique de l'Ouest) sur le thème: **«Eau pour la vie et la paix»**. Nous reproduisons cet appel que nous a transmis Green Cross Burkina Faso.



Initiative pour l'Eau des Autorités Locales et Régionales

Un engagement des Présidents des Régions et Provinces et des Maires des villes

LANCÉE LE 25 SEPTEMBRE 2003 BOLOGNE, ITALIE

Nous, les Présidents des Régions et des Provinces et les Maires des Villes, reconnaissant que l'accès à l'eau potable e, à la nourriture et aux services élémentaires d'assainissement sont des droits de l'Homme universels et inaliénables,

Confirmons

Notre attachement aux Objectifs de Développement du Millénaire et aux engagements du Sommet de Johannesburg, qui visent à réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de personnes qui ne disposent pas d'un accès sûr et abordable à l'eau potable ni de systèmes d'assainissement appropriés, première étape vers l'ultime objectif qui est un accès universel, en :

_ Garantissant que tous les projets en matière d'eau menés dans les programmes de coopération décentralisée respectent les écosystèmes, les principes de participation démocratiques de toutes les parties prenantes, le développement durable, la gestion intégrée et par basin des ressources en eau, la transparence et qu'ils soient en totale adéquation avec les cultures et les valeurs des communautés locales.

- Augmentant la dépense annuelle de notre région-ville en faveur de la coopération décentralisée, afin de doubler notre aide aux projets pour l'eau et les systèmes d'assainissement, d'ici 2007.
- Doublant le nombre de partenaires locaux dans notre régionville prêts à apporter leur soutien aux projets de développement liés à l'eau.

- Encourageant les économies d'eau et les efforts pour la réduction des gaspillages de la part des citoyens et des entreprises dans notre région-vile et convertir les économies en projets d'assistance au développement.
- Intégrant mieux nos initiatives de coopération décentralisée avec celles d'autres régionsviles et aussi avec celles qui sont menées par les gouvernements nationaux, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales.
- S'assurant que les projets de coopération décentralisée dans le secteur de l'eau contribuent au renforcement de la Paix et à la prévention des conflits.

Nous supportons

L'appel lancé, lors du Sommet de Johannesburg au cours de l'été 2002, par Mikhaïl Gorbatchev, Président de Green Cross International et d'autres Prix Nobel de la paix, s'adressant aux dirigeants politiques, économiques et de la société civile afin qu'ils agissent immédiatement pour juguler la dégradation de l'environnement de la planète et pour que l'humanité toute entière puisse emprunter le chemin d'un développement durable.

Nous sommes profondément préoccupés

Par le fait qu'au-delà des déclarations des responsables mondiaux réunie à Evian pendant le Sommet du G8 en juillet 2003, aucun engagement financier n'a été annoncé pour réaliser les objectifs pour l'eau et l'assainissement et tenir le calendrier annoncé. Par conséquent, nous accueillons favorablement la probable création du Fonds pour l'Eau de l'Union Européenne destiné à financer des initiatives dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion intégrée des eaux partagées en Afrique.

Nous sommes préoccupés

Par le fait que les gouvernements

The declaration we are proposing you was issued after the conference organised by Green Cross Italy on September 24 to 25, 2003 in Reggio Emila & Bologna (Italy). This conference gathered around a hundred participants some of whom are Presidents of regions and town mayors (some from West Africa) on the theme: "Water for life and peace". This declaration was transmitted to us by Green Cross Burkina Faso.



Local & Regional Authaorities Water Initiative

Commitment of Présidents of Regions and Provinces and Mayors of cities

LAUNCHED, 25 SEPTEMBER 2003, BOLOGNA, ITALY

We, the undersigned Presidents of Regions and Provinces and Mayors of Cities, recognising that access to drinking water, food and basic sanitation are universal, inalienable human rights,

Reiterate

Our dedication to the water-related Millennium Development Goals and Johannesburg Commitments, which pledge to halve, by 2015, the proportion of people who do not have access to safe, affordable drinking water and basic sanitation, as a first step towards the ultimate goal of universal access. by:

guaranteeing that our water-related decentralised cooperation projects respect ecosystems and the principles of democratic stakeholder participation, sustainable development, integrated water resources and basin management, affordability and transparency, and

are all adapted and sensitive to local cultures and values;

- increasing our region/city's annual spending on decentralised cooperation in order to double our contribution to water and sanitation projects by 2007;
- doubling the number of local partners in our regions/cities which support sustainable water development projects;
- reducing water consumption and encourage efforts aimed at reducing waste by citizens, including in

the industrial and agricultural sectors, in our regions/cities, and to channel these savings into development aid projects;

- coordinating our decentralised cooperation initiatives with those of other regions/cities, and, as appropriate, with those of national governments, intergovernmental organisations, and non-governmental organisations;
- ensuring decentralised cooperation projects for water are connected with relevant peacebuilding and conflict prevention.

We are united

Under the appeal launched at the Johannesburg Summit in summer 2002 by Mikhail Gorbachev, Founding President of Green Cross Intemational, and other Nobel Peace Prize laureates, calling for politicians, economists, and leaders of civil society to immediately strengthen the fight against the destruction of the global environment, and direct the

locaux et régionaux, les municipalités et les communautés ne sont pas suffisamment impliqués dans la préparation et la mise en œuvre des initiatives internationales comme celle de l'Eau lancée par l'Union Européenne.

Nous sommes étonnés

D'apprendre par les donateurs internationaux qu'il n'y a pas assez de projets financièrement viables dans le secteur de l'eau présentés et soumis aux banques de développement internationales et régionales ainsi qu'aux organismes financiers bilatéraux et multilatéraux, et que si plus de projets viables existaient leur financement seraient possibles.

Par conséquent,

Nous encourageons

Les Etats des pays en développement à rendre prioritaire la question de l'eau dans l'élaboration de leurs Stratégies de Réduction de la Pauvreté afin d'accéder rapidement aux financements existants.

Nous croyons

Qu'imposer la bonne gouvernance comme condition préalable à l'augmentation du soutien international au secteur de l'eau rende les Objectifs de Développement du Millénaire et les Engagements de Johannesburg inatteignables.

Nous sommes convaincus

Qu'il est essentiel de renforcer le

pouvoir de décision et d'action des autorités publiques décentralisées en aidant les autorités régionales et locales, les communautés locales à améliorer leurs capacités de gérer l'eau de façon intégrée et durable, et leurs institutions responsables.

Nous sommes persuadés

Que les solutions appropriées pour améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement élémentaires ne peuvent être trouvées qu'avec la participation des communautés concernées et avec la contribution des professionnels du Sud et du Nord.

Nous, les Présidents des Régions et des Provinces et les Maires des Villes, nous engageons à :

Lancer et Financer L'Initiative pour l'Eau des Autorités Locales et Régionales

Dans le cadre de l'Initiative pour l'Eau des Autorités Locales et Régionales, un partenariat long terme sera établi entre les autorités locales et régionales du Sud et du Nord et entre les autorités du Sud elles-mêmes afin de faciliter la préparation, la réalisation et la maintenance de projets efficace d'approvisionnement en eau potable, d'irrigation et de services d'assainissement élémentaires dans des centres urbains et ruraux de taille movenne en :

- Finançant et activement participant à des actions de renforcement des institutions par la formation du personnel et par l'élaboration de plans d'action pour la gestion intégrée et par basin des ressources en eau aux niveaux régional, municipal et communautaire.
- Identifiant les besoins immédiats et en finançant des améliorations appropriées à faible coût des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement afin de créer un environnement de confiance parmi toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion intégrée de l'eau.
- Finançant et activement participant à l'élaboration de projets viables en terme financier, technique, social et environnemental



human race on the path towards sustainable development.

We are deeply concerned

That, beyond the statements made by the world leaders who met in Evian during the G8 Summit in June 2003, no new financial commitments have been announced to meet the water and sanitation targets. Therefore we welcome the potential creation of a European Union Water Facility to provide funding for drinking water, sanitation and water management in Africa.

We are concerned

By the fact that local and regional governments, municipalities and communities are not sufficiently incorporated in the development of international initiatives such as the European Union Water Initiative;

We are surprised

To learn from international donors that if more viable projects in the water sector were presented and submitted to Development Banks and for multilateral and bilateral Official Development Assistance, more funding for water would be available.

Therefore,

We encourage

Developing States to prioritise water in their Poverty Reduction Strategies in order to more rapidly access intemational funds.

We believe

That making good governance a condition for further intemational support to the water sector will make the timetables and deadlines of the Millennium Development Goals and Johannesburg Commitments unattainable.

We sre convinced

That it is essential to strengthen subsovereign bodies, by supporting regional and local authorities, and local communities to improve their capacity and institutions for water management.

We are certain

That the appropriate solutions for irnproving access to water supply and basic sanitation can only be found with the participation of concerned communities, and with the support of practitioners from both the South and the North.

We, the undersigned Presidents of Regions and Provinces and Mayors of Cities, therefore commit to

Initiate and Finance the

Local & Regional Authorities Water Initiative

Financing and actively contributing to the improvement of capacity and institution building, including training and policy development, for integrated water resources and basin management at regional, municipal and community levels.

Identifying immediate needs and financing and realising low cost initial improvements of water supply and sanitation systems in order to create a trusting environment between all stakeholders.

Financing and actively contributing to the elaboration of viable projects in terms of the social, financial, technical and ecological dimensions, based on the strong participation of local communities and other stakeholders, the use of appropriate technology and innovative local financial mechanisms, and orientated towards basic

Providing financial and technical



avec la participation des communautés locales, de toutes les parties prenantes, en utilisant des technologies appropriées et des mécanismes financiers innovants et orientés vers la satisfaction des besoins élémentaires.

- Procurant des moyens financiers et techniques aux différents partenaires pour permettre l'accompagnement efficace et le suivi des demandes de financement.
- Encourageant le transfert des compétences et des savoirs entre les spécialistes des pays du Sud et du Nord au niveau approprié.
- Favorisant le jumelage formel entre autorités locales et régionales et institutions du secteur de l'eau des pays du Sud et du Nord pour amplifier les échanges d'ex-

périences et de savoir.

- Facilitant un recouvrement durable des coûts par une forte implication et participation des communautés locales, tout en reconnaissant les problèmes des plus pauvres qui ne peuvent pas payer ces services et en acceptant le principe de subvention différenciée pour les plus pauvres.
- Lançant des campagnes d'information et d'éducation du public pour encourager les citoyens à protéger, conserver et économiser les ressources en eau.
- Suivant la mise en œuvre des projets et actions entrepris et en évaluant annuellement les progrès.
- Étudiant la possibilité de créer un Fond de Solidarité pour la

Coopération Décentralisée dans le domaine de l'eau.

Les actions et les activités entreprises par le réseau coordonné de l'Initiative pour l'Eau des Autorités Locales et Régionales sont financées par les Régions et les Villes engagées dans l'Initiative et leurs partenaires institutionnels.

Signé par:

Vasco Errani President de la Région Emilia-Romagna, Italie Enzo Ghigo President du Piedmont, Italie

Filippo Bubbico President de la Basilicata, Italie Marcelino Iglesias Ricu President de l' Aragon, Espagne

Martha Simontani President de la Région d'Egée du Sud, Grèce Roger Kaliff President of Kalmar County, Suède

Vittorio Prodi President de la Province de Bologne, Italie

Roberto Ruini President de la Province de Reggio Emilia, Italie Lorenzo Ria President de la Province Lecce, Italie Stefano Cimicchi Maire de Orvieto, Italie

Giorgio Guazzaloca Maire de Bologne, Italie Antonella Spaggiari Maire de Reggia Emilia, Italie

Avec le support de:

Julio César Alak Maire de La Plata, Argentine Vadim Evgenievich Bulavinov Maire de Nizhny Novgorod, Fédération de Russie

Thabo Makunyane Maire de Polokwane, Afrique du Sud **Luis Coronel Cuadra** Maire de San Carlos, Nicaragua

Assubugy Meagy President du Conseil Municipal Cidade de Pemba, Mozambique Ousmane Masseck Ndiaye Maire de Saint Louis, Senegal

Danica Simsic Maire de Ljubljana, Slovenie Isnard Leite Maire de Rio Branco, Brazil Campaore Maire de Ouagadougou, Burkina Faso Bruno Elobo Njomo Maire de Elig Mfomo

Partenaire associé: Green Cross International

Partenaires

Alliance Magreb-Machrek pour l'eau WSSCC Municipal Development Partnership for Africa International Office for Water International Council for Local Environmental Initiatives International Network of Basin Organisations

support to permit partners to successfully follow the application process for project financing.

Supporting the transfer of skills amongst specialists from South and North countries with strong practical experience at the appropriate level.

Encouraging formal twinning between Local and Regional Authorities and water sector institutions from South and North countries to exchange experiences and knowledge.

Facilitating sustainable cost recovery through strong local community involvement and participation, while acknowledging affordability issues and supporting adapted subsidies for the poor.

Initiating public information and education campaigns to encourage citizens to conserve and save water resources, and use them wisely. Following the implementation of all projects, and reviewing progress on an annual basis.

Promoting synergies and coordination with appropriate existing organisations and initiatives.

• Investigating the feasibility of creating Water Solidarity Decentralised Cooperation Funds.

The actions and activities implemented by the coordinating network of the Local and Regional Authorities Water Initiative are financed by the Regions and Cities involved, and other institutional partners.

Signed by: Vasco Errani

President of Emilia-Romagna, Italy
Filippo Bubbico
President of Basilicata, Italy
Martha Simontani
President of the Southem Aegean,
Greece
Vittorio Prodi

President of the Province of Bologna, Italy

Lorenzo Ria President of the Province Lecce, Italy Giorgio Guazzaloca Mayor of Bologna, Italy

With the support of:
Julio Cèsar Alak
Mayor of La Plata, Argentina
Thabo Makunyane
Mayor of Polokwane, South Africa
Assubugy Meagy
President of the Municipal Council
Cidade de Pemba, Mozambique
Danica Simsic
Mayor of Ljubljana, Slovenia
Simon Compaore
Mayor of Ouagadougou
Enzo Ghigo
President of Piedmont, Italy
Marcelino Iglesias Ricu
President of Aragon, Spain
Roger Kaliff

Roger Kaliff
President of Kalmar County, Sweden
Roberto Ruini

President of Province of Reggio Emilia, Italy

Stefano Cimicchi

Mayor of Orvieto
Antonella Spaggiari
Mayor of Reggio Emilia, Italy
Vadim Evgenievich Bulavinov
Mayor of Nizhny Novgorod, Russian
Federation
Luis Coronel Cuadra
Mayor of San Carlos, Nicaragua
Ousmane Masseck Ndiaye
Mayor of Saint Louis, Senegal
Isnard Leite
Mayor of Rio Branco, Brazil
Bruno Elobo Njomo
Mayor of Elig Mfomo

Supported by:
Green Cross International
Partners associated:
Alliance Magreb-Machrek pour l'eau
Municipal Development Partnership
for Africa
International Council for Local Environmental Initiatives
WSSCC

International Secretariat for Water International Network of Basin Organisations

«Le transfert des compétences aux communes ne signifie pas que l'Etat ne doit plus intervenir sous quelque forme que ce soit»



Pour aborder cette importante question de «eau et décentralisation» nous avons recours à l'ancien Ministre Malien de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales, M. Ousmane Sy qui a accepté de repondre à nos questions.

M. SY, Merci de répondre à nos questions.

Vous avez été chef de la Mission de Décentralisation avant de devenir ministre malien chargé de l'Administration territoriale et des collectivités locales. En tant que tel vous avez été le maître d'œuvre de la réforme de décentralisation du Mali. Pouvez-vous nous dire ce que prévoit la décentralisation concernant la gestion

des ressources en eau dans un pays sahélien comme le Mali où la question de l'eau est essentielle au développement?

Ousmane SY: Je voudrais commencer par vous remercier pour l'honneur que vous me faites en me donnant cette occasion d'exprimer mon point de vue sur la question cruciale de la ressource en eau et ses modalités de gestion dans nos politiques publiques. Je rappelle aussi que l'ambition de la reforme de décentralisation au Mali est de mettre en place une nouvelle stratégie de gestion des affaires publiques qui responsabilise les populations et les communautés dans la gestion de leurs affaires à travers les responsables élus qu'elles se sont donnés.

La gestion centralisée s'est revelée trop coûteuse pour nos populations à tous les points de vue (économique, humain et surtout politique) parce qu'elle procède à annihiler toutes les initiatives, enfermant ainsi tous les acteurs locaux dans une attitude assistée n'ayant aucune place pour prendre des initiatives. Concernant la gestion des ressources en eau, la législation malienne relative à la

décentralisation a prévu de larges prérogatives pour les pouvoirs locaux décentralisés.

Le Code des collectivités stipule que le Conseil communal règle par ses délibérations les questions liées à la protection de l'environnement et les opérations d'aménagement de l'espace communal et vous savez tous que l'eau est un élément essentiel de l'environnement sahélien et soudanosahélien. Mieux, dans ces prérogatives, le Conseil Communal et le Conseil de Cercle, qui est le niveau intermédiaire entre la Commune et la Région, délibèrent sur la politique de création et de gestion des équipements collectifs. notamment dans les domaines de l'hydraulique rurale et urbaine, l'implantation et la gestion des équipements collectifs. Enfin, la loi portant principes de constitution et de gestion du domaine des collectivités territoriales stipule aussi que : le domaine public immobilier des collectivités territoriales comprend toutes les dépendances du domaine public naturel de l'Etat telles que définies par la législation en vigueur, situées sur le territoire des dites collectivités territoriales et dont l'Etat a transféré la conservation et la gestion à celle - ci. Il s'agit entre autres : des cours d'eau, des mares, lacs et étangs, des nappes d'eau souterraines. Cette loi dit aussi que les collectivités territoriales sont respons-

"The transfer of competence to the municipalities does not mean that the State does not have to intervene any more in one way or another"

We approached former Malian Minister of Territorial Administration and local communities Mr Ousmane Sy who accepted to answer to our questions on this important issue of "Water and decentralisation"

M. SY, Thank you for this interview.

You headed the Decentralisation Mission before becoming the Malian minister in charge of Territorial Administration and Local Communities. In this position, you managed decentralisation in Mali. Could-you tell us what is planned in the decentralisation scheme concerning water resources management in a sahelian country like Mali where the issue of water is essential to development?

Ousmane SY: Let me first thank you for the honour you have made me by giving me this opportunity to express my point of view on the critical issue of the water resource and its management modalities in our public policies. I also recall that the ambition of the decentralisation reform in Mali is to establish a new strategy of public affairs management which empowers the populations and the communities in the management of their affairs through their elected members.

Centralized management has been too costly for our populations at all levels (economic, human and above all political) because it tends to annihilate all initiatives, enclosing thus all the stakeholders in an attitude of assisted people, having no room for initiatives. Concerning water resources management, the Malian legislation relating to decentralisation has provided great prerogatives for the local decentralized powers.

The Code of communities stipulates that the communal Counsel should regulate through its deliberations the issues relating to the environment protection and the development of the municipal space. You all know that water is an essential element of the Sahelian and Sudan-Sahelian environment. Better, under these privileges, the Municipal council and the council of prefectures, which is the intermediate level between the Municipality and the Region, discuss the policy required for the creation and management of collective equipment, notably in the area of rural and urban hydraulics, the establishment and management of collective infrastructures. Finally, the law regulating the constitution and management of the domain of the territorial authorities also stipulates that: the real-estate

public domain of territorial authorities includes all the dependences of the natural public domain of the State such as defined by the legislation in force, situated on the territory of the said territorial authorities and of which the State transferred the conservation and the management to them. It includes: streams, puddles, lakes and ponds, ground-waters. This law also states that territorial authorities with a measure of autonomy are responsible for the town and country planning, the conservation and safeguard of the ecological balance of their space.

For the transfer of the State competence to the decentralized Communities, the water sector has been selected with those of education and health as priorities and a decree establishing the practical modalities of this transfer was taken by the government in 2001.

The concept of decentralization is in line with the principles of the Integrated Water Resources Management (IWRM) which stipulate that it ables de la gestion de l'aménagement, de la conservation et de la sauvegarde de l'équilibre écologique de leur domaine.

Dans la démarche de transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités décentralisées, le secteur de l'eau a été retenu à coté de ceux de l'éducation et de la santé comme prioritaire et un décret qui fixe les modalités pratiques de ce transfert a été pris par le gouvernement en 2001.

Le concept de décentralisation est en phase avec les principes de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) qui stipulent qu'il faut favoriser la participation de tous et confier les responsabilités au niveau pertinent le plus bas. On constate que dans de nombreux pays de la sous-région où le processus de décentralisation est en cours, les compétences en matière d'eau sont transférées aux collectivités locales. Quelle analyse, faites-vous de l'exécution de ces prérogatives d'une manière générale et en particulier au Mali?

Ousmane SY: La dévolution de compétences qui est faite aux collectivités locales dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation ne signifie en aucun cas que ces collectivités ont l'exclusivité des interventions dans les domaines transférés. L'Etat a transféré aux collectivités la responsabilité du service

publique. Les administrations décentralisées ont pour mission de prendre des initiatives ou de favoriser et d'organiser les initiatives d'autres intervenants (les communautés, les associations et les privés). Dans le domaine spécifique de la gestion des ressources en eau, des initiatives décentralisées étaient déjà en cours avant l'installation des collectivités décentralisées. A travers les actions de projets nationaux, des communautés étaient associées à la gestion des points d'eau ou d'adductions sommaires à travers des comités de gestion mis en place par des usagers. Malheureusement ces comités d'usagers disparaissaient à la fin des projets. L'installation des nouvelles administrations décentralisées a eu l'avantage de donner un interlocuteur plus proche et plus stable aux communautés. Ainsi, l'Etat organise ses initiatives dans le domaine de l'hydraulique rurale et urbaine à travers les administrations communales et il est recommandé que ces dernières fassent une concession de service public soit à des privés, soit à des associations d'usagers pour la gestion directe. Nous avons constaté que dans beaucoup de cas l'implication des administrations communales a permis de trouver des réponses adaptées aux épineuses questions d'appropriapérennisation des tion, de investissements et surtout de paiement du service public de fourniture d'eau.

Quelles sont, à votre avis, les conditions préliminaires à remplir pour permettre aux collectivités locales d'assumer les compétences qui leur sont dévolues pour réussir la gestion décentralisée des ressources en eau?

Ousmane SY: Il faut tout d'abord que les services techniques de l'Etat qui sont détenteurs des compétences techniques fassent confiance aux élus et aux nouvelles administrations décentralisées. La volonté de transfert des compétences prévues dans les textes doit être réelle et les services techniques déconcentrés qui sont proches des collectivités doivent apporter un appui technique. Enfin le renforcement de la capacité des élus et du personnel technique travaillant dans les collectivités est une grande priorité, mais ne saurait être un préalable. A mon avis donc les seules conditions préliminaires à remplir sont : la volonté politique de transférer les compétences prévues dans le domaine de l'eau et l'organisation d'un appui conseil de proximité à travers les services déconcentrés de l'Etat.

Fournir de l'eau potable et un assainissement de base est une responsabilité fondamentale des Maires des communes urbaines et semi-urbaines. Comment concilier cette responsabilité avec la nécessité de faire supporter tout ou partie des charges liées à ce service, lorsque l'on sait que dans nos pays près de 45% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté?

Ousmane SY: Le transfert de ces compétences aux communes ne signifie pas que l'Etat ne doit plus intervenir sous quelque forme que ce soit. Dans nos pays sahéliens, l'accès à l'eau potable reste encore un problème pour un grand nombre de gens et donner de l'eau potable à la grande majorité de la population rurale et urbaine à moindre coût fait parti des priorités de la plupart des gouvernements. Il s'agit donc pour ces gouvernements de faire des dotations financières sectorielles pour que les communes puissent entreprendre des actions dans le domaine de la fourniture de l'eau potable aux populations. Des subventions ciblées pourraient viser des zones et des couches de populations plus spécifiques. L'existence des administrations communales qui sont des interlocuteurs de proximité permet d'adapter les approches politiques aux spécificités de chaque milieu.

Comment peut-on optimiser l'implication des communautés de base dans la gestion des problèmes d'eau et d'assainissement au niveau des collectivités locales?

is necessary to promote the participation of all and to entrust the responsibilities to the lowest relevant level. It can be noted that in many countries of the sub-region where the decentralization process is in progress, competences regarding water are transferred to local governments. What is your analysis as regards the execution of these privileges in general and particularly in Mali?

Ousmane SY: The devolvement of competences to local governments as part of the application of the decentralization process means on no account that these communities have the exclusivity of the interventions in the transferred areas. The State has transferred to communities the responsibility for public service. The decentralized administrations have the mission of taking initiatives or favouring and organizing the initiatives of the other stakeholders (communities, associations and private sectors). In the specific area of water resources management, decentralized initiatives were already in progress

before the establishment of the decentralized communities. Through the actions of national projects, communities were associated to the management of water sources or summary water supplies through management committees set up by users. Unfortunately these users' committees disappeared at the end of the projects. The establishment of new decentralized administrations had the advantage of giving a closer and more stable interlocutor to communities. Thus, the State organizes its initiatives in the area of rural and urban hydraulics through the communal administrations and it is recommended that the latter make a concession for public service either to private sector or to users associations for the direct management. We noted that in many cases, the involvement of communal administrations helped to find responses adapted to the crucial issues of empowerment, perpetuation of investments and above all payment of public water supply services.

What are, in your opinion, the preli-

minary conditions to be filled to allow the local governments to assume the competences which are devolved to them so as to succeed in the decentralized water resources management?

Ousmane SY: it is necessary first of all that the technical services of the State which are technically competent have confidence in the elected representatives and in the new decentralized administrations. The will to transfer competence specified in the law must be real and the decentralized technical services which are closer to the communities must provide technical support. Finally, building the capacity of the elected representatives and the technical staff working in the communities is a major priority, but should not be a prerequisite. In my opinion thus, the only preliminary conditions to be filled are: the political will to transfer the competences specified in the area of water and the organization of a proximity counselling support through the government decentralized services.

Supplying drinking water and basic sanitation is a fundamental responsibility of the Mayors of the urban and semi-urban districts. How can this responsibility be conciliated with the need of having all or part of the charges linked to this service supported, when we know that in our countries about 45 % of the population live below the poverty threshold?

Ousmane SY: The transfer of this

competence to the municipalities does not mean that the State does not have to intervene any more in one way or another. In our Sahelian countries. access to drinking water remains another problem for a great number of people and supplying the great majority of the rural and urban population with drinking water at a lower cost is part of the priorities of most governments. The stake is then for these governments to make sector-based financial endowments so that the municipalities can start actions in the area of drinking water supply to the populations. Targeted subsidies could be directed towards more specific areas and strata of populations. The

Ousmane SY: L'implication des communautés de base est une nécessité pour la réussite des actions de développement local. Il faut donc que les autorités élues associent le niveau communautaire dans toutes les décisions concernant les domaines de l'eau et de l'assainissement comme d'ailleurs le stipule la législation malienne (consultation obligatoire sur certaines questions dont celles de l'implantation et de la gestion des équipements collectifs). Il faut aussi transférer la gestion des réalisations au niveau communautaire à travers les associations d'usagers ou des privés.

En milieu urbain, l'offre des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement est largement en deçà de la demande en raison essentiellement du développement exponentielle des villes africaines. Cette situation déjà préoccupante va prendre plus d'ampleur avec la décentralisation si des décisions vigoureuses ne sont pas prises par les premiers responsables politiques de ces villes. Quelle analyse faites-vous de cette situation qui caractérise toutes les villes de la sous-région et quelles sont vos propositions de solutions durables pour sortir de cet engrenage?

Ousmane SY: Nos villes grandissent et se peuplent à un rythme ahurissant. Les infrastructures

existence of the local administrations which are proximity interlocutors helps to adapt the political approaches to the specificities of every circle.

How can we optimize the involvement of grassroot communities in water and sanitation management issues at the level of local communities?

Ousmane SY: The involvement of grassroot communities is necessary for the success of local development actions. The elected authorities need therefore to associate the community in all the decisions related to water and sanitation as stipulated by the Malian legislation (compulsory consultation on some issues including setting up and managing collective equipments). The management of achievements at community level should be transferred through users or private associations.

n urban zones, the offer of drinking water supply and sanitation services is widely below the demand, mainly

publiques d'eau, d'énergie et de téléphone ne suivent pas ou suivent difficilement. Une première analyse montre une faiblesse ou un manque total de stratégie et de politique d'aménagement urbain. Nous n'avons pas de villes en Afrique, mais nous avons des concentrations humaines explosives par manque de réflexions et de décisions anticipées. Malgré que toutes les études prospectives annonçaient que les populations africaines vont s'urbaniser de plus en plus, il n y a pas eu de politiques volontaires d'aménagement du territoire et de schémas d'urbanisation conséquent de nos villes. Pendant des années nos autorités se sont cachées derrière le vœux pieux de lutte contre l'exode rural (heureusement aujourd'hui passée de mode) qui est une conséquence de la centralisation excessive des dépenses publiques dans la capitale sinon les principaux centres urbains de nos pays. Une enquête faite en 1999 par la Mission de Décentralisation et des Réformes Institutionnelles que je dirigeais à l'époque a révélé que dans notre pays, 87% des ressources publiques étaient dépensées à Bamako. Par conséquent, le sort de la presque totalité de la richesse nationale étant décidé à Bamako ; les hommes suivant la richesse et le travail, donc la grande majorité des populations cherchent à venir ou sont déjà en ville. C'est la cause fondamentale de la prolifération des ceintures urbaines et des quartiers spontanés que les équipements urbains de base ont du mal à suivre. Seules des actions politiques volontaristes nous permettrons de sortir de cette situation. Nos décideurs publics doivent se donner dès aujourd'hui une vision du pays et de nos villes pour les 30-50 ans à venir et commencer à prendre dès maintenant les décisions à prendre pour aller dans ce sens. Il faut aussi décentraliser et déconcentrer la gestion des ressources publiques pour éviter que nos capitales soient des oueds de « semblant de mieux être » dans un immense désert que devient le reste du pays.

Quelles perspectives voyez-vous pour le développement de la GIRE au niveau des collectivités locales en Afrique de l'Ouest? Ousmane SY: Les reformes de décentralisation en cours en Afrique, la mise en place des collectivités locales et le transfert effectif à leur niveau des compétences prévues dans le domaine de l'eau créent des conditions propices de réussite des principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). La proximité des administrations locales et l'adaptation des stratégies et programmes du secteur de l'eau aux réalités et aux préoccupations de chaque zone ouvrent la voie pour une meilleure association de tous les acteurs à la gestion de la ressource eau.

> Propos récueillis par Sidi COULIBALY



because of the exponential development of African cities. This already worrying situation will be more acute with decentralization if strong decisions are not taken by the major political leaders of these cities. How do you analyse this situation which characterizes all the cities of the subregion and what are your suggestions for sustainable solutions to go out of this spiral?

Ousmane SY: Our cities are growing and getting populated at a stupefying rhythm. The public water, energy and telephone infrastructures do not follow or hardly follow. A first analysis shows a weakness or a total lack of a strategy and urban development policy. We do not have cities in Africa, but explosive human concentrations due to lack of anticipated reflection and decisions. Although all the prospective studies announced that the African populations will get more and more urbanized, there were no voluntary policies for consequent land management and town planning. For years our authorities hid behind the pious wish of fighting rural exodus (fortunately old-fashioned today) which is a consequence of the excessive centralization of public expenditure in the capital if not in the major urban areas. A survey made in 1999 by the Decentralization and Institutional reforms Mission that I steered at that time revealed that in our country, 87 % of the public resources were spent in Bamako. Consequently, the destination of almost the totality of the national wealth was decided in Bamako with people seeking wealth and employment. The great majority of the population try therefore to come to town or are already there. This is the fundamental case of the proliferation of urban belts and spontaneous quarters which basic urban equipments can hardly follow. Only voluntarist political actions will allow us to overcome this situation. Our public decision-makers must henceforth have a vision of the country and our cities for the next 30-50 years and start to make the necessary decisions for this purpose. It is also necessary to decentralize and devolve public resources management to avoid our

capital cities from becoming wadies of "apparent welfare" in an immense desert which the rest of the country tends to be.

What perspectives do you see for the development of IWRM at the level of local communities in West Africa?

Ousmane SY: The on-going decentralization reforms in Africa, the setting up of local communities and the actual transfer to them of the competences specified in the area of water create favourable conditions for the success of the principles of Integrated Water Resources Management (IWRM). The proximity of local administrations and the adaptation of the water sector strategies and programs to the realities and concerns of every area pave the way for a better association of all the stakeholders in water resource management.

Interviewed by Sidi COULIBALY



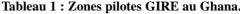
Evolution des mécanismes de coopération entre l'Administration Locale et les autres parties prenantes dans la gestion des ressources en eau au Ghana

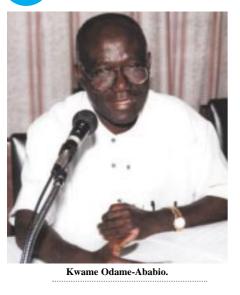
Kwame Odame-Ababio. Commission des Ressources en Eau. Ghana.

Le Ghana a adopté le concept de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) depuis 1996 comme un moyen d'assurer une gestion durable des ressources en eau et la prestation des services d'eau

Une Loi du Parlement (Loi 522) a établi un cadre institutionnel pour la promotion de la GIRE en mettant en place la Commission des Ressources en Eau (WRC) en 1996. Depuis son établissement la WRC a élaboré des stratégies à court et à moyen terme, pour la gestion des ressources en eau du Ghana. La WRC teste la manière de mieux déléguer ses fonctions au niveau bassin fluvial par des études pilotes. Une approche remarquable adoptée par la WRC, consiste en une politique de décentralisation par laquelle les communautés elles-mêmes jouent un rôle majeur dans le processus de planification, de gestion, de prise de décision, et d'administration au niveau bassin fluvial. Deux bassins fluviaux choisis feront l'objet d'études pilotes. Ce sont le Bassin Densu au Sud et le Bassin de la Volta Blanche au Nord du pays. (tableau 1)

a travers ces modèles pilotes, la WRC teste la manière de mieux utiliser les institutions et pratiques existantes telles que la structure de gouvernement local décentralisé et les pratiques traditionnelles au niveau bassin fluvial. Certaines activités mises en œuvre dans ces modèles comprennent : les straté-





Zone Pilote de la Volta Blanche White Volta Pilot Area Zone Pilot de la Volta Blanche White Volta Pilot Area Zone Pilote de la Volta Blanche White Volta Pilot Area Zone Pilote de la Volta Blanche White Volta Pilot Area Zone Pilote de la Volta Blanche White Volta Pilot Area Zone Pilot de la Volta Blanche White Volta Pilot Area

The evolving mechanisms for cooperation between Local Administration and other Stakeholders for the Management of Water Resources in Ghana

Kwame Odame-Ababio. Water Resources Commission. Ghana.

Ghana has since 1996 adopted the concept of Integrated Water Resource Management (IWRM) as a means to ensure sustainable management of water resources and provision of water services.

By an Act of parliament (Act 522) an institutional framework for the promotion of IWRM was established with the setting up of the Water Resources Commission (WRC) in 1996. Since its establishment, the WRC has developed short and medium-term strategies for the management of water resources in Ghana. WRC is testing

how to most appropriately devolve its functions at the river basin level through pilot studies. A significant approach adopted by WRC is the decentralisation policy whereby the community themselves play significant role in the process of planning, management, decision-making and administration at the river basin level

Two river basins have been selected for pilot studies. These are the Densu Basin in the south, and the White Volta Basin in the north of the country. (Fig 1)

Through these pilots, WRC is testing how to most appropriately use existing institutions and practices such as the decentralised local government structure and the traditional practices at the river basin level. Some activities being implemented under the pilots include participation and public awareness strategies, regulations and water resources planning, capacity building within a decentralized administrative framework with the river basin as the unit for plannine.

In the course of implementing the pilot activities, some mechanism for dialogue and cooperation that significantly influenced promotion of IWRM have emerged.

This article is intended to share some of the experiences at this early stage of implementing IWRM in the two pilot basins.

Local Government Administration in Ghana.

The set-up of the decentralised local government in Ghana is illustrated in Figure 2 below.

At the lowest level of government are the unit committees, which then constitute the Area Councils and then the District Assemblies at the much higher level. For the regions, there are the Metropolitan Assemblies (for large cities), Municipal Assemblies (for medium size cities), and the District Assemblies for the other towns. These are coordinated at the regional level by the Regional Coordinating Councils, which is headed by a Regional Minister.

gies de participation et de sensibilisation publique, les réglementations et la planification des ressources en eau, le renforcement de capacités dans un cadre administratif décentralisé avec le bassin fluvial comme unité de planification.

Au cours de la mise en œuvre des activités modèles, un certain mécanisme de dialogue et de coopération qui a influencé significativement la promotion de la GIRE ont émergé. Cet article se destine de partager certaines des expériences depuis le début de la mise en œuvre de la GIRE dans les deux bassins pilotes.



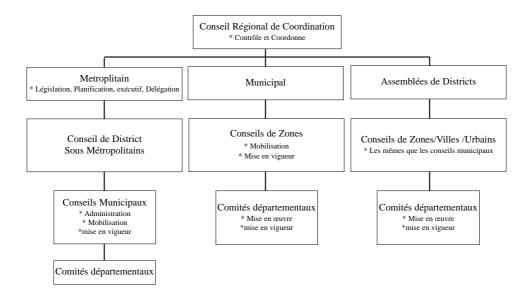
La mise en place d'un gouvernement local décentralisé au Ghana est illustrée au tableau 2 ci-des-

Au plus bas niveau de gouvernement se trouvent les comités départementaux, qui constituent alors les Conseils de Zones et ensuite les Assemblées de District au niveau supérieur. Pour les régions, il y a les Assemblées Métropolitaines (pour les grandes villes), les Assemblées Municipales (pour les villes moyennes), et les Assemblées de District pour les autres villes. Celles-ci sont

coordonnées au niveau régional par les Conseils Régionaux de Coordination, présidés par un Ministre Régional.

Dans le système de gouvernement local décentralisé, un certain nombre d'organes de planification présents (tels que la Commission des Forêts, la Commission des Sols) sont ciblés et ancrés comme unités de mise en œuvre de la GIRE. Dans la mise en œuvre de ces programmes au niveau bassin

Tableau 2 : Autorité locale décentralisée au Ghana.

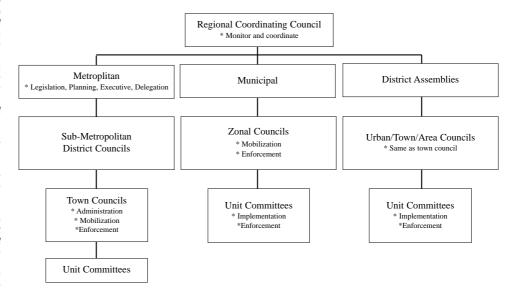


Within the decentralised local government system, a number of planning-related bodies (such as Forestry Commission, Lands Commission) exist which are being targeted and harnessed as units for implementation of IWRM In the implementation of is programmes at the river basin level, the Water Resources Commission (WRC) has adopted a mixture of the bottom-up and top-down approaches to secure the commitment of all stakeholders to promote dialogue and cooperation.

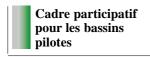
Participatory framework for the Pilots basins

Community participation in the management of water resources has become widely accepted as a favoured approach to the promotion of dialogue and ensures sustainable use and conservation of water. Local people cooperate in the provision and production of environmental services required in the protection and conservation of a river catchment and its resources if they are involved in the

Fig 2: The decentralised local Authority in Ghana.



fluvial, la Commission des Ressources en Eau (WRC) a adopté un mélange d'approches ascendante et descendnte, pour garantir l'engagement de toutes les parties prenantes et promouvoir le dialogue et la coopération.



La participation communautaire dans la gestion des ressources en

eau est largement acceptée comme approche privilégiée pour la promotion du dialogue et qui garantit l'utilisation et la conservation durables de l'eau. Les autochtones coopèrent dans la prestation et la production des services environnementaux requis dans la protection et la conservation d'un bassin versant et ses ressources s'ils sont impliqués dans le processus de planification et reconnaissant les bénéfices à tirer de la conservation des ressources. La WRC a adopté une approche progressive d'interaction avec les parties prenantes dont les activités ont un impact sur les ressources en eau. Le tableau 3 illustre une approche de promotion de la participation à la GIRE au niveau bassin.

A travers ce processus, la WRC a établi les Autorités des Bassins Fluviaux et mobilise les autres parties prenantes pour mettre en œuvre la GIRE au plus bas niveau. La relation entre les Autorités de Bassins et les autres parties prenantes est illustrée au tableau 4.

Partage d'Informations pour la coopération

La communication limitée et le faible niveau de partage d'informations entre les acteurs ont été identifiés comme une contrainte majeure dans la promotion de la GIRE. Plusieurs Assemblées de District ont très peu de capacités de travail en réseau avec leurs communautés De manière typique, il a été observé que la plupart des communautés ne sont pas informées sur les sources de leurs fleuves et autres ressources en eau douce. Dans plusieurs cas. les communautés ignorent les activités en amont et en aval de leurs emplacements. Ce déficit d'informations contribue aux problèmes de pollution et de gestion des ressources en eau. La WRC a élaboré des messages (utilisant les applications SIG) faisant la promotion de la bonne compréhension des liens entre les systèmes d'utilisation foncière et hydrologique en amont et en aval, et les liens multiples entre pauvreté et GIRE. Par l'interaction avec les Assemblées de District et les autres parties prenantes (tableau. 4), et par les programmes de sensibilisation publique, la WRC apporté la gouvernance de l'eau plus proche des communautés. Elles sont capables à présent

planning process and identify with the benefits to be derived from the conservation of the resources. WRC has adopted a stepwise approach of interaction with stakeholders whose activities impact on the water resources. Figure 3 illustrates an approach for promoting participation in IWRM at the basin level.

Through this processes WRC has established the River Basin Boards and is mobilising other stakeholders to implement IWRM at the lowest level. The relationship between the Basin Boards and the other stakeholders is illustrated in Figure 4.



Information sharing for cooperation

Limited communication and low level of information sharing among actors has been identified as a major constraint in the promotion of IWRM. Many District Assemblies have very little networking capacity with their

Tableau 3: Procédures de participation communautaire

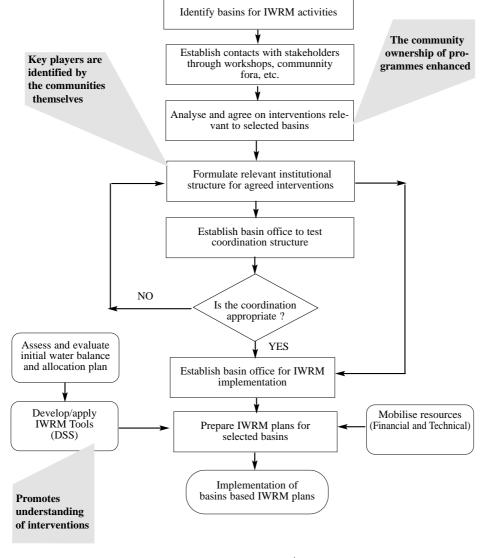


Fig 3: Procesures for community participation in IWRM

Source: adapted from DANIDA WSSP II

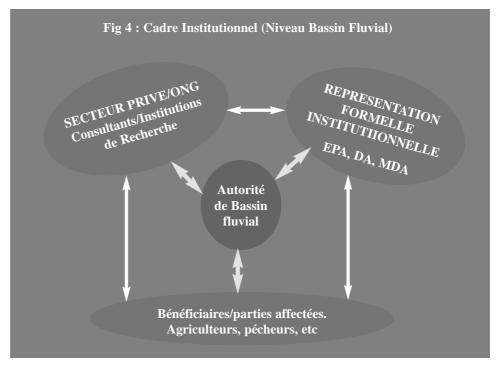
d'identifier leurs rôles pour une gestion efficace des ressources en eau.



Renforcement de capacités

La capacité des Assemblées de District pour participer effectivement à la gestion des ressources en eau est très limitée. Pour la plupart des Assemblées la capacité requise pour assurer une maintenance et un fonctionnement efficaces des services de voirie par exemple, n'est pas en adéquation avec la capacité disponible. Dans la plupart des cas 'les déficits de capacité' sont typiquement financiers, c'est à dire là qu'il n'y a pas de fonds pour assurer une maintenance et un fonctionnement efficaces des systèmes ; ils sont techniques, là où il n'y a pas de personnel qualifié ou des procédures appropriées en place pour assurer la maintenance et le fonctionnement courants des systèmes d'évacuation de déchets ; toutes choses qui contribuent à la pollution de l'eau.

La WRC, en collaboration avec le "Projet de Gestion de l'Eau pour les Villes Africaines" du Fonds des Nations Unies pour l'Habitat, a mené une évaluation des besoins des Assemblées de District et autres principales parties pre-



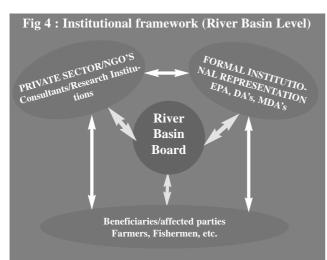
nantes dans la zone du Bassin Pilote de Densu, et conçoit les interventions nécessaires au renforcement de leurs capacités respectives pour la promotion de la GIRE.



Conclusion

La WRC a établi, grâce au processus participatif, les Autorités de Bassin comme plate-forme d'équilibre des enjeux multi-sectoriels et le partage d'informations au niveau bassin (tableau 4). Les capacités des parties prenantes, pour la gestion des ressources en eau sont en cours de renforcement, pour améliorer le mécanisme de coopération.

> Par Kwame Odame-Ababio. Commission des Ressources en Eau. Ghana



communities. Typically, it has been observed that most communities are not aware of the sources of their rivers and other freshwater resources. In many cases, they are ignorant of activities unstream and down stream of their locations. This information gap contributes to pollution and other water resources management problems. WRC has developed messages (using GIS applications) that promote good understanding of the linkages between upstream and downstream hydrologic and land use systems and the multiple linkages between poverty and IWRM. Through interaction with the District Assemblies and other stakeholders (Fig. 4), and through public awareness programmes, WRC has brought water governance closer to the communities and are now able to identify their roles for effective management of the water resources.

Capacity building

Capacity of the District Assemblies for effective participation in the management of water resource is very limited. For most Assemblies the capacity required to ensure effective operation and maintenance of the waste services for example, is not matched by the capacity available. In most case capacity gaps are typically financial, where there are no funds to ensure effective operation and maintenance of systems; or technical, where there are no skilled staff or appropriate procedures in place to ensure the ongoing operation and

maintenance of waste removal systems, which then contribute water pollution.

wRC in collaboration with the iManaging Water for African Cities Project of UN-Habitat, has carried out a needs assessment of the District Assemblies and other key stakeholders within the Densu Basin Pilot area, and is designing the necessary interventions to build their respective capacities in promoting IWRM.



WRC has through participatory process, established the Basin Boards to serve as a platform for the balancing of multi-sectoral stakes and information sharing at the basin level (Fig 4). Capacities of the stakeholders in the management of water resources are being strengthened to improve the mechanism for cooperation.

Kwame Odame-Ababio Ghana Water Resources Commission





Introduction

La Banque Africaine de Développement (BAD) est une institution régionale multilatérale de financement du développement créée en 1964 et engagée dans la mobilisation des ressources pour le progrès économique et social des Pays Membres de la Région (PMR). Depuis le début de son fonctionnement en 1966, la Banque est devenue un acteur-clé dans la promotion du développement économique et social dans les états africains, ainsi que proclamé dans le préambule de l'Accord sous lequel elle a été créée. Le Fonds Africain de Développement créé en 1972 et le Fonds en fidéicommis du Nigeria créé en 1976 constituent avec la BAD comme fer de lance, le Groupe de la Banque Africaine de Développement.

Le Groupe de la Banque a fait d'importantes contributions au développement du secteur de l'eau africain. Il a investi environ 5,06 milliards de dollars américains Nous consacrons cette page spéciale aux activités de la Banque Africaine de Développement (BAD) visant l'appui de politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Un document qui donne des éclairages sur les possibilités de financement de certaines activités dans les pays membres

dans la région dans 353 projets au cours des 34 dernières années. Cela représente, en moyenne, environ 12% des engagements totaux de prêts par la Banque. La portion principale de cet engagement ou 62% est allée à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement alors que l'investissement dans l'irrigation et dans l'énergie hydroélectrique constituait 26% et 12% respectivement. Il est important qu'environ 42% des ressources financières totales pour les projets en matière d'eau aient été fournies à partir de ressources confessionnelles du Fonds Africain de Développement.

De son portefeuille diversifié d'opérations incluant les ressources en eau au cours des 34 dernières années, la Banque a apprière d'importantes leçons qui ont donné un élan aux changements dans l'approche actuelle de la Banque en ce qui concerne le développement des ressources en eau sur le continent. Il y a beaucoup de dérie auxquels fait face le dynamisme de l'Afrique pour réaliser son plein potentiel dans le domaine des res-



sources en eau. Les défis majeurs parmi ceux-ci sont le fait que la gestion des ressources en eau est dominée par le secteur public avec l'implication d'agences multiples et morcelées. Les ressources des secteurs privés nationaux et internationaux ne sont pas totalement utilisées à cause des contraintes de politique et de manque d'un environnement incitatif. Le remboursement des coûts n'a pas été effectif au point que même les opérations et l'entretien ont du être subven-

tionnés. Les infrastructures ont également été abandonnées à la détérioration là où le financement public n'était pas disponible.

Les problèmes de gouvernance, le manque de transparence et de participation démocratique ont limité les occasions pour les communautés et le public plus large de prendre plus de responsabilité dans l'investissement dans le domaine des ressources en eau. Une proportion importante des res-

These special pages are dedicated to the African Development Bank (ADB) Integrated Water Resources Management (IWRM) policy activity brief. A document that brings some light on financing possibities of activities in members countries



Introduction

The African Development Bank (ADB) is a regional multilateral development finance institution established in 1964 and engaged in mobilising resources towards the economic and social progress of its Regional Members Countries (RMCs). Since the beginning of its operation in 1966, the Bank has become a key player in promoting economic and social development in Africa states, as proclaimed in the preamble of the Agreement under which it was established. The African Development Fund established in 1972 and the Nigerian Trust Fund established in 1976, constitute with the ADB as the flagship, the African Development Bank Group.

The Bank Group has made significant contributions to the development of the African water sector. It has invested about USD 5.06 billion in the region on 353 projects over the past 34 years. This represents, on average, about 12 % of the total loan commitments by the Bank Group per year. The major portion of this commitment or 62% went to water supply and sanitation whereas investment in irrigation and hydropower constituted 26% and 12 % respectively. It is significant that about 42% of the total financial resources for water projects have been provided from confessional resources from the African Development Fund

From its diversified portfolio of operations involving water resources over the past 34 years, the Bank has learned some important lessons that have given

impetus to changes in the Bank's current approach to water resources development in the continent. There are many challenges facing Africa's drive for realising the full potential of its water resources. Key among these are the fact that management of water resources is dominated by the public sector with the involvement of fragmented and multiple agencies. The resources of national and international private sectors are not fully utilized due to policy constraints and lack of conducive environment. Cost recovery has not been effective to the extent that even operations and maintenance have had to be subsidized. Infrastructures were also left to deteriorate where public funding was unavailable.

Problems of governance, lack of trans-

parency and democratic participation have limited the opportunities for the communities and the wider public to take more responsibility for water resources investment. A significant proportion of Africa's water resources are shared among a number of nations. Co-operation among co-basin states on the utilisation of the resources, harmonisation of institutional set-up, and joint implementation of development programmes are weak or non-existent.



M. Omar KABBAJ, President

sources en eau de l'Afrique sont partagées entre de nombreuses nations. La coopération entre états à bassins communs sur l'utilisation des ressources, l'harmonisation du système institutionnel et la mise en œuvre conjointe des programmes de développement sont faibles ou inexistantes.

En 1999, et après une large consultation avec toutes les parties prenantes, le Groupe de la Banque a défini sa Vision qui prône une stratégie de développement de la croissance économique durable et accélérée avec l'équité et la réduction de la pauvreté comme objectif central. Dans le contexte de sa Vision, le Groupe de la Banque poursuit activement la gestion des ressources en eau dans les PMR comme l'un des domaines d'intervention principale. Le développement des ressources en eau, à cause de ses liens avec l'approvisionnement en eau, l'assainisse-ment, l'agriculture, l'énergie, la santé, l'éducation et l'environnement constituera une contribution importante à la lutte contre la pauvreté dans les PMR. Dans la même veine, le Plan Stratégique (2003-2007) du Groupe de la Banque travaillé de l'intérieur a pour but de créer les conditions d'efficacité de l'investissement en se concentrant sur certaines activités prioritaires qui pourraient avoir un impact plus grand sur la réduction de la pauvreté en Afrique. Dans ce contexte, la priorité dans l'allocation de ses ressources sera donnée a l'agriculture et au développement rural durable avec l'accent sur l'approvisionnement en eau dans les zones péri-urbaines et rurales et à la formation du capital humain par les services d'éducation primaire et de santé de base.

Principales Caractéristiques de la Politique GIRE de la Banque

La Banque a entrepris d'importantes initiatives dans le secteur de l'eau en fonction de ses objectifs globaux en matière de réduction de la pauvreté et de développement socio-économique dans les PMR. Une de ces initiatives est la formulation et la mise en œuvre de la Politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau approuvée en Avril 2000. Le principe de la GIRE est basé sur la reconnaissance que l'eau a un usage écologique, social et économique, et que la gestion de l'eau doit être optimisée au sein de ces systèmes. L'objectif central de la Politique est de promouvoir le développement durable, équitable et efficace par la gestion intégrée des ressources en eau. Les principaux objectifs environnementaux, sociaux, économiques, techniques et institutionnels sont :

La gestion de l'eau pour diverses utilisations de consommation et de non-consommation devrait être basée sur une approche holistique intégrée prenant en considération les liens interdépendants entre les besoins environnementaux, économiques et sociaux. Les besoins humains de base pour la survie, la sécurité alimentaire et les besoins nutritionnels doivent être garantis dans ce contexte.

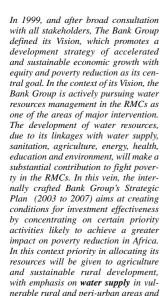
Des infrastructures techniques et un cadre institutionnel appropriés devraient être fournis pour permettre une gestion durable et efficiente des ressources en eau

Une participation accrue du privé et la mise en œuvre de mesures de remboursement des frais devraient être facilitées, sans compromettre l'accès par les pauvres. La sensibilité du genre dans tous les aspects de la gestion de l'eau devrait être garantie. Les systèmes d'approvisionnement en eau devraient assurer la réduction des fardeaux pour les femmes, les filles et les enfants des sociétés urbaines et rurales.

La coordination et la mise en œuvre conjointe des activités intégrées des ressources en eau avec les organisations bilatérales, multilatérales et non-gouvernementales devraient être améliorées. La coopération sur les efforts conjoints pour développer la gestion transfrontalière des ressources en eau, les stratégies et accords devrait être promue avec le bassin fluvial comme frontière naturelle de gestion des ressources.

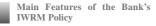
Les prix pour les approvisionnements en eau pour la survie devraient être minimes là où cela est nécessaire pour permettre aux pauvres des zones péri-urbaines et rurales d'avoir accès aux services d'eau, même quand les mesures pour le remboursement total des coûts financiers sont mises en œuvre. La fixation du prix du transfert entre les services d'approvisionnement en eau urbains et ruraux comme stratégie pour mobiliser la mise de fonds pour les systèmes ruraux d'assainissement et d'approvisionnement en eau peut être appliquée. La gestion de la demande doit être mûrement réfléchie comme alternative à l'augmentation coûteuse de l'approvisionnement.

Les questions environnementales devraient être correctement abordées pour garantir la durabilité. Le principe du « pollueur-payeur » sera appliqué comme il faut pour protéger et conserver les ressources d'eau douce. La santé de



human capital formation through pri-

mary education and basic health ser-



The Bank has undertaken major initiatives in the water sector in line with its overall goals of poverty reduction and socio-economic development in the RMCs. One of these initiatives is the formulation and implementation of the Integrated Water Resources Management Policy, approved in April 2000. The IWRM principle is based on the recognition that water has an ecological, social and economic use and that water management has to be optimised within these systems.

The Policy's central objective is to promote efficient, equitable, and sustainable development through integrated water resources management. The main institutional, technical, economical, social and environmental goals are:

The management of water for various consumptive and non-consumptive uses should be based on an integrated, holistic approach taking into consideration the interrelated links between social, economic and environmental needs. Basic human needs for survival,

food security, and nutritional requirements have to be ensured in this context

Appropriate technical infrastructure and institutional framework should be provided to enable efficient and sustainable water resources management. Increased private participation and implementation of cost recovery measures should be facilitated, without jeopardising access by the poor. Gender sensitivity in all aspects of water management should be ensured. Water supply systems should ensure the reduction of burdens for women, girls and children in rural and urban societies. Co-ordination and joint implementation of integrated water resources operations with bilateral, multilateral and non-governmental organisations should be enhanced. Co-operation on joint efforts for developing transboundary water resources management strategies and agreements should be promoted with the river basin as the natural resource management boundPrices for lifeline water supplies should be minimal where required, to enable the poor in rural and peri-urban areas to have access to water services, even when measures for full financial cost recovery are being implemented. Transfer pricing between rural and urban water supply services as a strategy for mobilising capital investment for rural water supply and sanitation systems can be applied. Demand management will be given due consideration as an alternative to costly supply augmentation.

Environmental issues should be addressed properly to ensure sustainability. The principle of 'the polluter pays' will be applied as appropriate to protect and conserve fresh water resources. Community health based on proper public awareness and education should be linked with provision of safe and adequate water supply and sanitation as an important aspect of water resources management.



la communauté basée sur la conscientisation correcte du public et l'éducation devrait être liée à la disposition d'un approvisionnement adéquat et sûr en eau et en assainissement comme un aspect important de la gestion des ressources en eau.



Appui de la Banque aux Pays Membres de la Région

L'appui de la Banque à la GIRE nationale est basée sur l'établissement des priorités nationales tel qu'il ressort dans les Cadres Stratégiques Nationaux de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et les Cadres Stratégiques Nationaux (CSN) qui constituent la base de toute intervention de la Banque. La Banque fournit un appui à la formulation des CSN et des CSLP et participe activement aux dialogues de politique menant à l'établissement de priorités de l'allocation des ressources potentielles qui pourraient être rendues disponibles sous forme de subvention ou de prêt de la Banque.

En plus des projets ou programmes en cours préparés et évalués, certaines des activités éligibles au soutien de la Banque dans le cadre de sa politique GIRE sont comme suit:

Elaboration et mise en œuvre de Politiques nationales de Gestion Intégrée des Ressources en Eau. La priorité du financement sera donnée aux projets qui se conforment aux politiques nationales qui sont basées sur le concept GIRE Les réformes institutionnelles du secteur de l'eau y compris l'élaboration des lois, le règlement et la capacité organisationnelle, la capacité des ressources humaines, la participation du secteur privé, le service de la formation et de la recherche et les organisations de gestion de l'eau basée sur les bassins fluviaux

Les efforts conjoints des pays riverains dans l'élaboration des stratégies pour la gestion intégrée des ressources en eau sur la base d'accord mutuel, des organisations multinationales et des autorités des bassins fluviaux qui s'étendent sur plus d'un pays. La Banque rechera un large accord avec les pays riverains eu égard aux propositions de projet émanant d'un pays, pour le développement de ressources en eau partagées.

Les projets dont l'objectif est d'établir des programmes durables de suivi-évaluation de l'eau créés autant que possible sur la base de remboursement des frais et de développer la capacité à générer et à mettre continuellement à jour leur connaissance des questions de ressources en eau.

L'adoption et l'application de technologies appropriées qui augmenteraient la disponibilité et l'approvisionnement en eau par une efficacité et une productivité accrues.

Des stratégies pour élaborer un système de tarification de l'eau, de

remboursement des frais, de politiques de subvention, des instruments juridiques et des dispositions institutionnelles pour faire le suivi, et mettre en œuvre le principe du pollueur- payeur.

L'élaboration de politiques et procédures sur la gestion de la demande et l'approche qui réagit à la demande, les partenariats privépublic qui créent un environnement habilitant ; garantissant l'application de la bonne gouvernance ; promouvant la coopération régionale et facilitant l'acquisition et l'échange de connaissance et d'expérience dans de tels partenariats.

La mise en œuvre des dispositions d'exigence de base pour l'eau comme bien social ayant un coût abordable y compris les subventions et coût de transfert ; l'intégration des questions du genre dans la gestion des ressources en eau.

Les politiques et procédures pour les mesures de prévention contre les maladies liées à l'eau intégrées comme partie des pratiques de gestion de l'eau, les mesures de prévention et de lutte basées sur l'évaluation correcte de l'impact sur la santé, l'évaluation de l'impact environnemental à travers la participation effective de la partie prenante.

La promotion du recyclage des déchets liquides traités pour une irrigation et des activités industrielles convenables, comme moyen de conservation de l'eau et d'appui pour le développement durable des environnements côtiers, des activités exposées par la Convention sur la Sécheresse et la Désertification et l'établissement des liens transversaux entre les Plans d'Action Nationaux de l'Environnement et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.



Guidée par sa politique GIRE et en réponse à la campagne régionale et mondiale pour résoudre la crise imminente de l'eau africaine, la Banque s'est lancée dans le développement et la promotion des initiatives régionales de gestion de l'eau s'attirant ainsi une reconnaissance accrue comme institution de premier plan dans le secteur de l'eau de l'Afrique. La diffusion de la politique GIRE parmi les PMR, la préparation des lignes directrices pour assister le personnel de la Banque de même que ceux des et l'intégration approches basées sur la GIRE dans les Documents de Stratégies Nationales et Stratégiques de Réduction de la Pauvreté sont mis en œuvre étape par étape. La présentation de la Politique dans les ateliers régionaux et internationaux a été entreprise. Des ateliers de formulation de Politique et d'évaluation de la réforme au niveau sous-régional sont planifiés pour mise en œuvre. L'approche GIRE est restructurée dans la pré-



Bank Support to Regional Member Countries

Bank support to national IWRM is based on country priority setting as reflected in the Country Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs) and Country Strategy Papers CSPs), which form the basis of any Bank intervention. The Bank provides support in the formulation of CSPs and PRSPs and actively participates in the policy dialogues leading to the prioritization of the allocation of potential resources that could be made available in a form of grant or loan from the Bank.

In addition to on going projects or programmes prepared and appraised, some of the other eligible activities for Bank support in the framework of its IWRM Policy are as follows.

Development and implementation of national Integrated Water Resources Management Policies. Financing priority will be given to those projects that comply with national policies that are based on the concept of IWRM.

Water sector institutional reforms

including development of laws, regulation, and organizational capacity, human resources capacity, private sector participation, training and research service and river basin based water management organizations.

Joint efforts of riparian countries in developing strategies for integrated water resources management on the basis of mutual agreement, multinational organizations and river basin authorities that span more than one country. The Bank will seek broad agreement with riparian countries in respect of project proposals emanating from one country, for the development of shared water resources.

Projects, whose objective is to establish sustainable water assessment and monitoring programs, established, as much as possible, on the basis of cost-recovery and develop capacity to generate and continuously update their knowledge of water resources issues.

Adoption and application of appropriate technologies, which would enhance water availability and supply, through increased efficiency and productivity. Strategies to develop appropriate water pricing, cost recovery, subsidy policies,

legal instruments and institutional arrangements in order to monitor and implement the polluter pays principle. Development of policies and procedures on demand management and demand responsive approach, public-private partnerships that create an enabling environment; ensuring the application of good governance; promoting regional co-operation and facilitating the acquisition and exchange of knowledge and experience in such partnerships.

Implementation of the provisions of basic water requirement as a social good, at an affordable cost including subsidies and transfer costing; mainstreaming of gender issues in water resources management.

Policies and procedures for prevention measures against water related diseases integrated as part of the water management practices, control and prevention measures based on proper health impact assessment, environmental impact assessment through effective stakeholder participation.

Promotion of the reuse of treated wastewater for suitable irrigation and

industrial activities, as a means of water conservation and support for the sustainable development of coastal environments, activities set out by the Convention on Drought and Desertification and establishment of cross-linkages between National Environmental Action Plans and Integrated Water Resources Management.



Bank IWRM Policy Linked Initiatives

Guided by its IWRM Policy, and in response to the global and regional drive to address African's impending water crisis, the Bank has embarked on the development and promotion of regional water management initiatives thus gaining increasing recognition as a leading institution in the African water sector: The dissemination of the IWRM policy among the RMCs, preparation of guidelines to assist Bank staff, as well as RMCs and integration of IWRM based approaches in Country Strategy and Poverty Reduction Strategy Papers are being implemented stage by stage. Presentation of the Policy in regional and international workshops

paration et l'évaluation des nouveaux projets financés par la Banque. Un bref résumé des principales initiatives de la Banque en matière d'eau est fourni comme suit:

Coordination du Groupe de Travail Africain sur l'Eau

Depuis 2001, la Banque coordonne et appuie le groupe Africain de Travail sur l'Eau qui comprend des représentants des agences des Nations Unies, de l'UA, de la Banque Mondiale, des Communautés Economiques Régionales, des Organisations de fleuves et de bassins fluviaux, des partenariats régionaux de l'eau, du GWP et des ONG. Le Groupe de Travail a pris la responsabilité de plaider et de faciliter la mise en œuvre de la Vision Eau et de garantir que les priorités africaines en matière d'eau soient reflétées dans les fora internationaux. Les principales

réalisations du Groupe de Travail incluent l'organisation de la Conférence des Parties Prenantes de 2002 sur l'Eau et le Développement Durable en Afrique, l'événement du Waterdome lors du SMDD et la Journée de l'Afrique lors du troisième Forum Mondial sur l'Eau et la préparation du document sur l'African Water Facility pour l'ACOW

L'événement Waterdone du

Les activités du Waterdome consistaient en l'exposition des produits intellectuels et physiques par une grande variété d'organisations du secteur public, non gouvernementales et privées et des individus ayant un intérêt dans les progrès de la gestion de l'eau; des discussions, programmes culturels et conférences de presse tous focalisés sur des thèmes quotidiens

spécifiques. Les principaux thèmes de discussion étaient l'intégration régionale et les finances; l'eau et la sécurité alimentaire; l'eau et la nature; l'eau, l'énergie et le climat; l'eau, la santé et la pauvreté; et l'eau et la mondialisation. La grande variété de discussions simultanées a été un défi spécial pour le choix des plus pertinents pour les activités la Banque.

Financer les Infrastructures de l'Eau.

Le Conseil Mondial de l'Eau et le Partenariat Mondial de l'Eau ont créé un Panel d'éminentes personnes présidé par M. Michel Camdessus pour examiner les questions de la satisfaction des importants besoins de financement des infrastructures de l'eau. Le président de la Banque, en tant que membre du Panel, s'est concentré sur les questions d'eau et les défis de développement de l'Afrique et a présenté une évaluation des besoins de financement des infrastructures de l'eau liées à la réduction de la pauvreté en Afrique. Le Panel a présenté ses conclusions et recommandations au Troisième Forum Mondial de l'Eau à Kyoto et également au sommet du G8 à Evian en France.

Initiative Eau et Pauvreté.

La Banque a initié une évaluation sur le lien entre eau et pauvreté en Afrique sur la base d'études de cas de projets financés par la Banque en vue de revoir l'impact des programmes d'eau sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie, d'identifier les contraintes et développer les modalités pour renforcer et améliorer l'efficacité des futurs projets.

Fonds Africain pour l'Eau

Pages spéciales/Special pages

Le Fonds Africain pour l'Eau (African Water Facility) est conçu pour galvaniser le soutien des bailleurs de fonds pour s'attaquer aux priorités africaines du secteur de l'eau et accélérer l'investissement en vue d'atteindre les obiectifs et cibles de l'eau établis par la Vision Africaine de l'Eau et les Objectifs de Développement du Millénaire. La première phase de l'AWF est censée collecter plus de 500 millions de dollars américains pour appuyer la gestion des ressources en eau, les programmes de renforcement des capacités et une mise de fonds pour les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. L'AMCOW a demandé à la Banque d'abriter le Fonds et cet aspect est en train d'être finalisé.

Initiative pour l'Approvisionnement en Eau et Assainissement en Zone Rurale (RWSS)

L'Initiative pour l'Approvisionnement en Eau et Assainissement en zone Rurale a été conçue par la Banque essentiellement pour aborder le problème du faible accès à l'AEPA en Afrique rurale. L'Initiative est, en particulier, une réponse pour la réalisation des objectifs de la Vision Africaine de l'Eau et des

has been undertaken. Policy development and reform assessment workshops at sub regional level are being planned for implementation. The IWRM approach is being streamlined in the preparation and appraisal of new Bank financed projects. A brief summary of key Bank water initiatives is provided as follows.

Coordination of the African Water Task Force

The Bank has, since 2001, been coordinating and supporting the African Water Task Force consisting of representatives of the UN Agencies, the AU, the World Bank, the Regional Economic Communities, River and Lake Basin organisations, regional water partnerships, the GWP and NGOs. The Task Force took the responsibility of advocating and facilitating the implementation of the Water Vision and ensuring that African water priorities are reflected in international forums. The major achievements of the Task Force include the organisation of the 2002 Stakeholders Conference on Water and Sustainable Development in Africa, the Water-Dome event at the WSSD and the Africa

Day at the third World Water Forum and preparation of the African Water Facility document for AMCOW.

WSSD WaterDome Event

The Water Dome activities consisted of exhibition of physical and intellectual products by a wide variety of public sector, non-governmental, private organizations and individuals with an interest in the advancement of water management; discussions, cultural programmes and press conferences all focused on specific daily themes. The main discussion themes were regional integration and finance; water and food security: water and nature: water, energy and climate; water, health and poverty; and water and globalisation. The wide variety of concurrent discussions presented a special challenge in selecting those of highest relevance to the Bank Group activities.

Financing Water Infrastructure

The World Water Council and Global Water Partnership established a Panel of eminent persons chaired by Mr. Michel Candessus, to look at the issues of meeting the huge financial require-

ments for water infrastructure. The President of the Bank has, as a member of the Panel, focused on African water issues and development challenges, and presented an assessment of water infrastructure financing needs linked to poverty reduction in Africa. The Panel has presented its findings and recommendations at the Third World Water Forum in Kyoto and also to the G8 summit in Evian, France.

Water and Poverty Initiative

The Bank has initiated an assessment of the relationship between water and poverty in Africa based on case studies of Bank financed projects in order to review the impact of water programmes on poverty reduction and improvement of livelihoods, identify constraints and develop modalities for strengthening and improving the effectiveness of future projects.

African Water Facility

The Africa Water Facility is designed to galvanise donor support to address African priorities in the water sector and accelerate investment towards meeting the water targets and goals established by the Africa Water Vision and the Millennium Development Goals. The first phase of the AWF is expected to raise over US\$ 500 million in support of water resources management, capacity building programmes and capital investment for water supply and sanitation projects. The Bank has coordinated and contributed to the preparation of the Facility documents. The Bank has been requested by AMCOW to host the Facility and this aspect is presently being finalised.

Rural Water Supply and Sanitation Initiative

The Rural Water Supply Sanitation Initiative was conceived by the Bank primarily to address the problem of low access to WSS in rural Africa. Specifically the Initiative is a response towards the attainment of the goals of the Africa Water Vision and the MDGs objectives. The target of the Initiative is to provide access to drinking water and sanitation to 80% of the rural population by 2015 from the preset level of 48% for water and 44% for sanitation. This could be attained at an extra annual investment cost of about US\$ 1.2 bil-

objectifs du millénaire. La cible de l'Initiative est de fournir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à 80% de la population rurale d'ici 2015 à partir du niveau pré-établi de 48% pour l'eau et 44% pour l'assainissement. Cela pourrait être réalisé à un coût d'investissement annuel extra d'environ 1,2 milliard de dollars américains. La cible rurale de cette Initiative est en conformité avec l'orientation d'investissement stratégique du Groupe de la Banque . Les investissement en RWSS contribueront de beaucoup à réduire la pauvreté en Afrique en améliorant la vie des ruraux. Cela contribuera également à endiguer l'exode rural.

Diagnostic des Tendances et Opportunités dans l'Utilisation de l'Eau pour l'Agriculture.

Le contexte changeant du développement mondial a eu un impact sur le niveau d'investissement des agences d'aide internationales dans l'utilisation de l'eau pour l'agriculture en Afrique sub-saharienne. Alors que le secteur d'utilisation de l'eau pour l'agriculture a été lent à répondre et à s'adapter à ces changements, les approches novatrices au développement de l'utilisation de l'eau pour l'agriculture sont nécessaires pour changer les investissement déclinants. Ayant ce qui précède à l'esprit, la Banque Africaine de Développement (BAD), la FAO, le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA), l'Institut International de Gestion de l'Eau (IIGE), la Banque Mondiale et le NEPAD ont initié un programme de collaboration dans le but de diagnostiquer les causes des tendances actuelles et d'identifier de nouvelles approches pour l'investissement dans le secteur de l'eau pour l'agriculture en Afrique sub-saharienne. La Banque en tant que partenaire de premier plan a engagé des ressources pour mener des études et évaluer les défis et opportunités pour accroître l'investissement dans le secteur dans les décennies à venir.

L'Initiative du Bassin du Nil

L'Initiative du Bassin du Nil (IBN) est un accord transitoire de partenariat régional entre les neuf pays riverains du Bassin du Nil pour le développement durable et la gestion des eaux du Nil. L'IBN a défini une vision partagée entre les Etats qui coopèrent et a élaboré des programmes d'action stratégiques pour mettre en œuvre la vision commune. La Vision commune de l'IBN s'efforce "d'atteindre un développement socioéconomique durable par l'utilisation équitable, et le bénéfice des ressources communes en eau du Bassin du Nil". Les premiers programmes de 171 milions de dollars américains ont été concus pour promouvoir une large confiance dans le bassin et créer un environnement favorable pour l'investissement et l'action sur le terrain. En tant que partenaire principal, la Banque pense octroyer 33,5 millions de dollars américains pour les activités de préparation du projet et du programme conçus pour promouvoir les objectifs de l'Initiative.

Le Programme d'Approvisionnement en Eau et Assainissement du NEPAD

La Banque a été désignée comme institution de premier plan pour aider le NEPAD à mettre en œuvre son programme de développement d'infrastructures. L'eau et l'assainissement sont un des cinq domaines de développement d'infrastructures, à Court Terme (PACT) pour mettre en œuvre les activités, qui entre dans ce programme. Le NEPAD avec l'assistance de la Banque a préparé un Plan d'Action prioritaires pour les cing années à venir. Le PACT pour l'Eau et l'Assainissement met l'accent sur la coopération régionale sur le développement des eaux partagées, l'élaboration de politiques nationales de GIRE, l'atténuation de la sécheresse et des inondations et la satisfaction des besoins de base dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La gestion intégrée des ressources en eau trans-frontalières a été identifiée comme un des domaines de priorité d'intervention dans le PACT. Le NEPAD facilitera et appuiera les initiatives conduites par les riverains qui accroissent leur coopération dans la planification, l'élaboration et la gestion de systèmes d'eau transfrontalière. La Banque assiste le NEPAD dans la préparation du

cadre stratégique de l'eau à moyen et long terme.

Le Programme de Partenariat en matière d'Eau entre la Banque et les Pays- Bas

Le Gouvernement des Pays-Bas assiste la Banque dans la promotion de politiques et pratiques de gestion intégrée de l'eau dans les PMR et appuie la mise en œuvre de sa Politique GIRE en Afrique par une subvention de 5,5 millions de dollars américains sur une période de trois ans. La subvention sera utilisée pour augmenter la capacité d'opérations de la Banque en matière d'eau: conscientiser et renforcer les capacités dans le PMR; développer la base de connaissance et d'informations sur l'eau; participer aux partenariats et transférer les meilleures expériences et pratiques dans les PMR. La mise en œuvre du Programme a commencé et est censée améliorer l'approche GIRE et le développement de politiques et d'institutions dans la région.

Document reçu de la BAD

lion. The rural focus of this Initiative is in line with the strategic investment direction of the Bank Group. Investments in RWSS will contribute immensely towards reducing poverty in Africa by improving the lives of rural dwellers. It will also contribute towards stemming the rural/urban drift.

Diagnosis of Trends and Opportunities In Agricultural Water Use

The changing global development context has had an impact on the level of investments from international aid agencies in agricultural water use in Sub Saharan Africa. While the agricultural water use sector has been slow to respond and adapt to these changes, innovative approaches to agricultural water use development are necessary to turn around declining investments. With the above in mind, the African Development Bank (ADB), FAO, the International Fund for Agricultural Development (IFAD), the International Water Management Institute (IWMI), the World Bank, and NEPAD have initiated a collaborative programme intended to diagnose the causes for current trends and to identify new approaches for

investment in the agricultural water sector in Sub Saharan Africa. The Bank as the lead partner has committed resources to conduct studies and evaluate the challenges and opportunities for enhancing investment in the sector over the coming decades.

The Nile Basin Initiative

The Nile Basin Initiative (NBI) is a transitional arrangement for regional partnership among nine Nile Basin riparian countries for sustainable development and management of the Nile waters. The NBI has defined a shared vision among the co-operating states and has developed strategic action programmes for implementing the shared vision. The NBI's shared Vision strives 'To achieve sustainable socio-economic development through the equitable utilisation of, and benefit from, the common Nile Basin water resources'. Initial programmes of US\$ 171 million have been designed to promote basin wide confidence and create an enabling environment for investment and action on the ground. As a major partner, the Bank is considering to provide US\$ 33.5 million for the programme and project preparation activities designed to promote the objectives of the Initiative.

NEPAD Water and Sanitation Programme

The Bank has been designated as the lead institution to assist NEPAD implement its infrastructure development programme. Water and sanitation is one of the five areas of infrastructure development, which comes under this programme. NEPAD, with the assistance of the Bank, has prepared a Short Term Action Plan (STAP) for implementing priority activities over the coming five years. The STAP for Water and Sanitation places emphasis on regional cooperation on developing shared waters, development of national IWRM policies, mitigation of drought and floods and meeting basic needs in water supply and sanitation. The integrated management of transboundary water resources has been identified as one of the priority areas of intervention in the STAP. NEPAD will facilitate and support riparian-led initiatives that enhance their cooperation in the planning, development and management of transboundary water systems. The Bank is assisting NEPAD in preparing the medium and long-term strategic framework for water.

Bank Netherlands Water Partnership Programme

The Netherlands Government is assisting the Bank in promoting integrated water management policies and practices in the RMCs and supporting the implementation of its IWRM Policy in Africa through a grant of US \$ 5.0 million over a period of three years. The grant will be utilized to enhance the Bank's water operations capacity; build awareness and capacity in the RMCs; develop water information and knowledge base; participate in partnerships and transfer best practice and experiences in RMCs. The implementation of the Programme has commenced and is expected to enhance the IWRM approach and development of policies and institutions in the region.

A summary sent to Running Water by the African Development Bank



Association Internationale des Maires Francophones

MISSIONS

L'AIMF a pour vocation de rassembler et de fournir une tribune internationale aux maires et responsables des capitales et métropoles où le français est la langue officielle, la langue de communication ou une langue largement utilisée. Avec les villes qui la composent, l'AIMF établit une coopération étroite dans les domaines de l'activité municipale, en rendant concrète la solidarité entre ses membres.

Opérateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'AIMF répond aux souhaits des chefs d'Etat et gouvernement de pays francophones : renforcer la démocratie locale, accompagner les politiques de décentralisation et donner aux collectivités locales les moyens d'assumer leurs nouvelles responsabilités.

ORGANISATION

Assemblée générale

Composée des membres de l'Association, l'assemblée générale se réunit chaque année et définit les

orientations de l'Association ainsi que les grands principes de son action. Elle se prononce également sur le rapport moral, administratif et financier de l'Association, ainsi que sur le projet de budget

Parallèlement, six commissions de travail délibèrent sur un thème: Commission 1 Décentralisation et démocratie locale

Commission 2 Développement urbain et durable

Commission 3 Modernisation des



services et formation des personnels municipaux

Commission 4 Animation du réseau des villes membres et échanges multiculturels

Commission 5 Politique de santé locale

Commission 6 Aide humanitaire

Bureau

Elu pour deux ans par l'Assemblée générale, le bureau se compose de 15 membres représentant les villes des différentes régions

géographiques de l'espace francophone.

Actuellement, le bureau est ainsi composé :

Président : Bertrand Delanoë, maire de **Paris**

Vice-Présidents : Jean-Paul L'Allier, ancien Ministre, maire de Québec

Abdel Mounem Ariss, Président du Conseil Municipal de **Beyrou**th

Pape Diop, Président de l'assemblée Nationale, député-maire de **Dakar**

Secrétaire Général : Ibrahima Ndiaye, maire du district de Bamako

Trésorier : Abbès Moshen, maire de **Tunis**

Sont aussi membres du Bureau, les maires de :

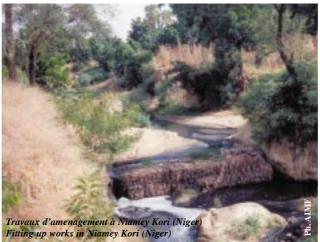
Abidjan, Brazzaville, Casablanca, Libreville, Liège, Phnom Penh, Ouagadougou, Saint-Louis, Yaoundé.

Les Présidents des commissions sont les maires de :

Genève, Kinshasa, Luxembourg, Niamey, Nouakchott, Sofia.

Secrétariat permanent

Organe exécutif, le secrétariat permanent assiste le Bureau et le Président dans leurs tâches respectives. Il est composé de membres permanents et d'experts fonctionnels



I F

International Association of French-Speaking Mayors

MISSIONS

AIMF sets itself to gather and provide an international platform for mayors and heads of capitals and cities where French is the official language, the communication language or a widely spoken language. With the cities which compose it, AIMF establishes a close cooperation in the areas of local activity, making solidarity concrete among its members.

Operator of the International Organisation of French-speaking Communities (OIF), AIMF meets the wishes of Heads of State and Government of French-speaking countries, which are: to reinforce local democracy, to support decentralisation policies and provide local communities with the necessary means to assume their new responsibilities.

ORGANISATION

General Assembly

Made up of the members of the Association, the general assembly meets every year and defines the trends of the Association as well as the major principles of its action. It also gives its opinion on the moral, administrative and financial reports of the Association, as well as the provisional budget.

Similarly, six work commissions deliberate over a theme:

Commission 1: Decentralisation and local democracy

Commission 2: Sustainable and urban development

Commission 3: Modernisation of services and training of local staff Commission 4: Activity of the network of member towns and multi-

cultural exchanges

Commission 5: Local health policy Commission 6: Humanitarian aid

Board

Elected for two years by the General Assembly, the board is made up of 15 members representing the towns of various geographical regions of the French-speaking space.

The board currently includes: **Chairman:** Bertand Delanoe, mayor of **Paris**

Vice-Chairmen: Jean Paul L'Allier, former Minister, mayor of **Quebec** Abdel Mounem Ariss, Chairman of **Beyrouth** Local Council

Pape Diop, Speaker of the House, member of parliament and mayor of **Dakar**

Secretary General: Ibrahim Ndiaye, mayor of the district of **Bamako**Treasurer: Abbès Moshen, mayor of Tunic

The Mayors of the following towns are also members of the Board: **Abidjan, Brazzaville, Casablanca,**

Libreville, Liège, Phnom Penh, Ouagadougou, Saint-Louis, Yaoundé. Commissions are chaired by the

Commissions are chaired by the Mayors of the following towns: Geneva, Kinshasa, Luxemburg, Niamey, Nouakchott, Sofia.

Permanent secretariat

As an Executive body, the permanent secretariat assists the Board and the Chairman in their respective missions. It is made up of permanent members and functional experts.

PROGRAMMES

The programming lies within the follow-up of the International Symposium on the current state of practices of democracy, rights and freedom, held from November 1St to 3rd, 2000 in Bamako. Already, within the scope of the plan of action adopted in Monkton by all the French-speaking Heads of State and Government on September 5Th, 1999, AIMF was invited pursue its action especially as regards the computerization of partner muni-

PROGRAMMES

La programmation s'inscrit dans le suivi du Symposium international sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés, tenu à Bamako du 1er au 3 novembre 2000. Déjà, dans le cadre du plan d'action adopté à Moncton, le 5 septembre 1999, par l'ensemble des Chefs d'Etat et de gouvernement francophones, l'AIMF avait été invitée à poursuivre son action notamment en matière d'informatisation des municipalités partenaires et de tenue de l'état civil. En effet, la Francophonie souhaite asseoir la démocratie locale et régionale en

renforçant les capacités de gestion des villes, en donnant aux collectivités locales les moyens de s'assumer et en accompagnant les politiques de décentralisation en cours et à venir.

HISTORIQUE

Les présidents successifs de l'AIMF: Jacques Chirac, Jean Tiberi et Bertrand Delanoë.

1979

Création de l'AIMF à l'initiative des maires de Paris et de Québec : MM. Jacques Chirac et Jean Pelletier. Les villes fondatrices sont au nombre de 20. Le maire de Paris est élu Président de l'association.

1989

Création du Plan de Coopération Informatique en partenariat avec l'Agence de la francophonie et le ministère français de la Coopération. Il a pour objectif de moderniser la gestion des villes du Sud en informatisant leurs services financiers et leurs services du personnel.

50 villes sont membres de l'association.

1990

Création, à Tunis, du Fonds de

Coopération dont le but est de réaliser des projets d'équipements urbains

1995

L'AIMF devient un opérateur direct de la francophonie lors du Sommet de Cotonou. 81 villes sont adhérentes à l'association. En juillet M. Jean Tiberi, députémaire de Paris, est élu Président de l'association en remplacement de M. Jacques Chirac, élu Président de la République française. M. Jacques Chirac est élu président d'honneur.

1998

Toutes les capitales et les grandes métropoles francophones sont à présent membres de l'AIMF, laquelle devient un forum incontournable réunissant deux fois par an tous les grands responsables locaux ayant le français en partage.

2001

Election de Monsieur Bertrand Delanoë, maire de Paris à la Présidence de l'AIMF.

2003

Première conférence de l'AIMF en Asie du Sud-Est. 109 villes adhérentes représentant 46 pays

Dans le domaine des ressources en eau

Sur le rôle que joue l'AIMF auprès de ses membres en matière

East Asia. 109 member towns representing 46 countries.

In the area of water resources

Among the role played by AIMF with the members with regard to water resources management, these are the main lines and proposals that AIMF is working to implement:

During the designing of these draining projects, AIMF invites the municipalities to give priority to a global vision of the problems to be solved and to determine the global cost of operations, so as to master the process of waste waters processing. It is necessary to have master plans in order to distinguish the space and time of independent, semi-collective draining zones and those which are served by a draining network. In developing countries, the realisation of concrete gutters is equally an important act which enables to do away with channels of stagnant waters which are a source of pollution and disease. There is also good reason to make populations be aware of



cipalities and the running of the registry office. Indeed, French-speaking communities wish to establish local and regional democracy by building the management capacities of towns, by providing local communities with the means to cater for themselves and by supporting the ongoing and forthcoming decentralisation policies.

BACKGROUND

The successive chairmen of AIMF: Jacques Chirac, Jean Tiberi and Bertrand Delanoe.

1979

Creation of AIMF on the initiative of the mayors of Paris and Quebec: Messrs Jacques Chirac and Jean Pelletier. The founder towns total 20. The mayor of Paris is elected Chairman of the association.

1989

Creation of the Computer Cooperation Plan in partnership with the Agency of French-speaking Communities and the French Ministry of Cooperation. It aims at modernising the management of Southern countries through the computerization of their staff and financial services. 50 towns are members of the associa-

1990

Creation, in Tunis, of the Cooperation Fund whose aim is to implement urban equipment projects.

1995

AIMF becomes a direct operator of French-speaking communities during the Cotonou Summit. 81 towns are members of the association.

In July, Mr Jean Tiberi, member of parliament and mayor of Paris, is elected Chairman of the association taking over from Mr Jacques Chirac, elected President of the French Republic. Mr Jacques Chirac is elected Honorary President.

1998

All French speaking capitals and big cities are now members of AIMF, which becomes an unavoidable forum gathering twice a year all the local officials who have the French language in common.

2001

Election of Mister Bertrand Delanoe, mayor of Paris, as Chairman of AIME

2003

First Conference of AIMF in South-

de gestion des ressources en eau, en voici les grandes lignes et les propositions que l'AIMF s'attache à mettre en œuvre :

Lors de la conception des projets d'assainissement, l'AIMF invite les municipalités à privilégier une vision globale des problèmes à résoudre et de déterminer le coût global des opérations, de telle sorte que tout le processus de traitement des eaux usées soit maîtrisé. Il est indispensable de disposer de schémas directeurs dans lesquels on distingue dans l'espace et dans le temps les zones d'assainissement autonome, semi-collectif et celles desservies par un réseau d'assainissement. La réalisation de caniveaux bétonnés est également, dans les pays en voie de développement, un acte important qui permet de supprimer les fossés aux eaux stagnantes, source de pollution et de maladie. Il y a lieu aussi de faire prendre conscience aux populations des dangers qui résultent d'une attitude incivique (rejet des ordures dans les caniveaux, manque d'entretien des réseaux d'écoulement des eaux, etc.), mais surtout de les dissuader de s'installer dans des zones inondables. L'AIMF, au cours de ses colloques et séminaires, invite les villes membres à confronter leurs expériences et à orienter une réflexion pragmatique sur les enjeux de la gestion en eau.

MÉTHODES

Parce que l'AIMF s'appuie sur les villes et soutient les projets issus d'une volonté locale, des comités de projets et des groupes de pilotage sont créés dans un esprit participatif. Ils rassemblent les élus concernés, les usagers, les prestataires de services et les experts. Le suivi des projets relève ainsi de la responsabilité de ces comités qui en valident les différentes étapes. L'AIMF, à travers sa démarche,

- fédérer les savoirs,
- développer la participation,
- susciter les échanges Sud-Sud,
- mobiliser les maires et les compétences locales,
- former des hommes ressources.
- décliner les opérations pilotes sur différents sites et dans différentes villes selon une démarche pédagogique.

Moyens de financement

Pour mettre en oeuvre ses programmes, l'AIMF s'appuie sur trois sources de financement.

Subventions des organismes locaux et des villes membres

Le Fonds de Coopération, créé à Tunis le 16 juillet 1990, recueille les subventions en provenance des villes du Nord et d'organismes publics. La mobilisation de ce fonds doit avoir pour effet de permettre aux villes d'enregistrer des évolutions dans la maîtrise de la gestion urbaine et de contribuer à une meilleure satisfaction des besoins collectifs de la population. Toutes les opérations d'investissement d'équipements collectifs, réalisées à l'échelle du quartier par les villes membres, peuvent bénéficier d'une participation de ce Fonds. La part du Fonds de Coopération ne peut excéder 80 % du coût total du projet, les villes bénéficiaires devant en assumer au moins 20 %.

Subventions des Etats

Les chefs d'Etat et de gouvernement de pays francophones ayant désigné l'AIMF comme opérateur spécialisé pour les villes lors des Sommets de Maurice en octobre 1993 et de Cotonou en décembre 1995, l'AIMF peut réaliser des projets d'envergure bénéficiant de crédits des Etats francophones. L'association doit ensuite rendre compte de la gestion de ses subventions auprès du Conseil permanent de la francophonie d'une part et des bailleurs de fonds d'autre part.

Fonds d'urgence

Créé le 5 juillet 2001, sur proposition du Maire de Paris, le Fonds d'Urgence est l'expression d'une nouvelle solidarité en faveur des villes victimes d'une catastrophe ou d'une crise grave. Ce fonds est constitué de produits financiers générés par les subventions attribuées aux projets en cours de réalisation. La décision d'attribution d'une aide urgente relève du président de l'AIMF sur proposition du secrétariat permanent.

Comment adhérer?

Les maires des villes francophones qui souhaitent devenir membre de l'AIMF adressent au Président de l'association une demande d'adhésion, qui sera instruite au bureau et soumise à la décision de l'assemblée générale. Dans les villes où il n'existe pas d'assemblée municipale, l'avis favorable de l'autorité de tutelle sera éventuellement joint à la demande.

Contact:

Secrétariat permanent 9, rue des Halles 75001 Paris Tel: 01 44 88 22 88 Fax: 01 40 39 06 62 E-mail: sp@aimf.asso.fr site: www.aimf.asso.fr

Pour de plus amples informations sur l'AIMF visitez le site : www.aimf.asso.fr

the dangers resulting from uncivil behaviour (throwing rubbish into gutters, insufficient upkeep of water drainage networks, etc.), but especially to dissuade them from setting up in zones liable to flooding. AIMF, during its colloquia and seminars, invites member towns to compare their experiences and to direct a pragmatic reflection towards the stakes of water resources management.

METHODS

Due to the fact that AIMF relies on towns and supports projects born from a local will, projects committees and steering groups are created in a participatory spirit. They bring together concerned elected members, users, providers of services and experts. Thus, projects follow-up comes under the responsibilities of these committees which validate its various stages.

Through its approach AIMF intends

- federate knowledge
- develop participation

- create South-South exchanges - mobilize mayors and local authori-

a skilled approach. Funding means

For the implementation of its programmes, AIMF relies on three sources of funding:

transfer steering operations on

various sites and towns according to

ties, train resource persons

Grants from Organisations and member towns

Cooperation Fund, created in Tunis on July 16th, 1990, collects grants from towns of the North and public organisations. The mobilisation of this fund must enable towns to record developments in the mastery of urban management and to contribute to better satisfaction of the collective needs of the population. All investment operations of collective equipments, carried out at the level of the district by member towns, can benefit from a contribution of this Fund. The share of the Cooperation Fund can not exceed 80% of the total cost of the project, due to the fact that beneficiary towns must assume at least 20%.

As the Heads of State and Government of French-speaking countries appointed AIMF as the specialised operator for towns during the Summits of Mauritius in October 1993 and Cotonou in December 1995, AIMF can realize large-scale projects benefiting from credits from Frenchspeaking States. Then, the association must report on the management of these grants to the permanent Council of French-speaking communities on the one hand and the financial backers on the other hand.

Emergency fund Created on July 5th, 2001, at the suggestion of the Mayor of Paris, the Emergency Fund is the expression of a new solidarity for towns which are victims of a disaster or a serious cri-

This fund is made up of financial products generated from the grants allocated to projects in the process of implementation. The decision of allocating emergency assistance comes under the remit of the AIMF chairman at the suggestion of the permanent secretariat.

Membership

Mayors of French-speaking towns who wish to be members of AIMF must send an application for membership to the Chairman of the association; this application will be instructed to the Board and submitted for decision by the general assembly. In towns where there is no local assembly, the approval of the authority in charge will be possibly attached to the application.

Contact:

Permanent secretariat

9, rue des Halles 75001 Paris Tel . : 01 44 88 22 88 Fax : 01 40 39 06 62 E-mail: sp@aimf.asso.fr Site: www.aimf.asso.fr

For further information on AIMF please visit the site: www.aimf.asso.fr

Mali: Salon International de l'EAU (SIDEAU)

Le gouvernement du Mali organise du 21 au 26 février 2004 une manifestation sur les grands enjeux de développement liés à l'eau comme la santé, l'alimentation, l'environnement, l'assainissement reconnus par tous les grands forums internationaux.

« L'objectif de ce salon est de contribuer à l'enrichissement de la réflexion face à ces enjeux, en montrant à l'opinion publique que la problématique de l'eau, qu'il s'agisse de sa gestion, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ou de sa mobilisation pour les autres usages (agriculture, élevage, production énergétique, etc.), doit être au centre de nos préoccupations communes. » Une exposition sur l'eau et des conférences seront organisées pour permettre aux professionnels d'échanger entre eux mais également d'informer, sensibiliser et éduquer le grand public.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues en s'adressant à :

Direction Nationale de l'Hydraulique,

BP 66, Tél. +223 221 25 88; +223 221 48 77 ou +223 221 56 03

Fax +223 221 86 35 Bamako - République du MALI E-mail: dnh@afribone.net.ml ou cdidnh@afribone.net.ml

Mali: International Water Exhibition (SIDEAU)

The government of Mali is organizing from february 21 to 26 an exhibition on great development stakes linked to water such as health, environment, food, sanitation as acknowledge by great international forums.

"The aim of the exhibition is to enrich the reflection on these stakes in order to show to the public opinion that water problem, be it its management, access to safe drinking water and sanitation or its mobilisation for other uses (agriculture, cattle breeding, energy production, etc.) must at the heart of our common concerns". A water show and conferences will be organised to allow professionals not only to exchange among themselves but also to inform, sensitise, and educate people.

Further information can be obtained through:

Direction Nationale de l'Hydraulique, P.O Box 66, Tel. +223 221 25 88 ; +223 221 48 77 or +223 221 56 03

Fax +223 221 86 35 Bamako - Republic of MALI

E-mail: dnh@afribone.net.ml or cdidnh@afribone.net.ml



Réunion du Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage du Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP/WAWP) doit se réunir en session ordinaire en mars 2004. Cette rencontre statutaire devrait permettre en début d'année de statuer sur le programme de travail, donner les instructions pour l'orientation des activités du GWP/WAWP, approuver le recrutement du nouveau Secrétaire Exécutif. Le bilan des activités de l'année précédente sera fait lors de cette rencontre que le Secrétariat Régional prépare activement.

Steering Committee meeting

The West African Water Partnership (GWP/WAWP) Steering Committee should meet in ordinary session at the beginning of march 2004. This statutory meeting will be an opportunity at the beginning of the year to rule on the WAWP work plan, give instructions on the orientations of activities, approve the newly recruited Executive Secretary. The point will be made on the last year's activities.

XIIème Congrès de l'Union des Distributeurs d'Eau de l'Afrique (UADE)

L'UADE (qui est devenue l'Association Africaine de l'Eau- AAE) tiendra son 12ème Congrès du 16 au 19 février 2004 à Accra, Ghana. « Partenariats pour un accès durable à l'eau potable et l'assainissement » tel est le thème retenu pour cette rencontre qui se veut une opportunité de mettre ensemble l'information sur les récents développements sur le marché global africain de l'eau et l'assainissement. Ce congrès représente une occasion de contacts et d'échange entre les professionnels de l'eau.

Pour plus d'information consultez les sites : www.uade.org ou www.uade-event.com

XIIth Congress of the Union of African Water Suppliers (UAWS)

UAWS (which became the African Water Association –AWA) is holding its 12th congress in Accra, Ghana on February 16 to 19, 2004. "Partnerships for Sustainable Access to Drinking Water and Sanitation", that is the theme of this meeting which is seen by its organisers as an exceptional opportunity to gather information on the latest developments regarding the global African water and sanitation market. It is also an occasion to meet with specialists, make contacts, conclude partnerships.

For further information visit the websites: www.uade.org or www.uade-event.com

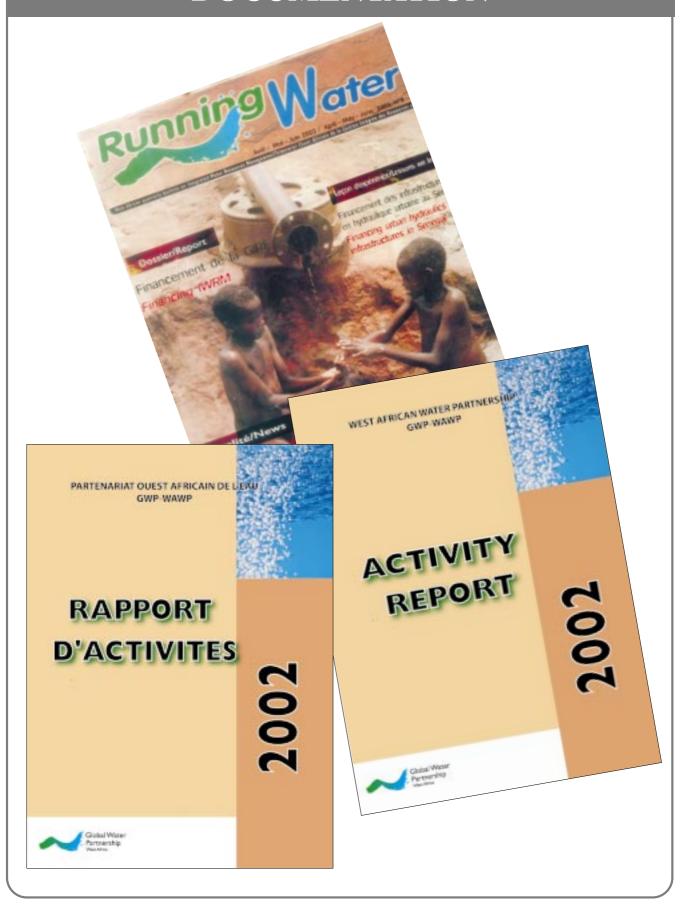
Réunion des communicateurs du GWP

L'ensemble des communicateurs des onze (11) régions du GWP se réunissent les 28, 29 et 30 janvier à Athènes en Grèce. Cette rencontre fait suite à celle qui s'est tenue à Ouagadougou en 2002. A Athènes les communicateurs du GWP feront le point des activités de communication au niveau des régions et du secrétariat global en terme de partage d'information, d'utilisation des outils disponibles et de l'apport de la communication au rayonnement du Partenariat Mondial de l'Eau.

GWP communicators meeting

The group of communicators of the GWP eleven regions are meeting in Athens, Greece on January 28 to 30. This meeting comes two years after the one held in Ouagadougou in 2002. GWP communicators will make the situation of communication at regions and global levels in terms of information sharing, use of available communication tools and what communication brings to the image of the GWP family.

DOCUMENTATION









**		2 SHAMBES	1 SPAINE	2 SHAMES	2 STAMBES		2 STAMMES	1 SHARE	2 SHAINES	2 SHAINES		1 SHAPE	1 SAMPE	SWIE	SWIE		2 SEMBES	2 STAINES	1 SEMME	1 SEMANTE		2 SHARES	2 STALINES	2 STAMES	2 STALIES			92 26	30		- the	,	10
F007 - C007	PROGRAMMATION GUVERTE 2003-2004	ACS 040 Programmation on ACCESS BASIC - Barkins Foxo	CPS 040 Etude de prix et élaboration des dossiers de sounission - Burkina Faso	DAO 090 AUTOCAD 2000 et 2002 : maîtrise de dessin 2D - Maii	DAO 100 AUTOCAD 2000 et 2002 : création de maquettes 3D - Barkina Faxo	DOG 010 Décentralisation et outils de gestion des services	d'eau potable des collectivités lecules - Burkino Fase	DIS 010 Traitement des données topographiques sur SURFER - Barkins Feso	GAB 050 Les ouvrages en gabions - dimensionnement et production - Canarous		HIP 010 Intigrer les méthodes HIMO dans les stratégies	de lutte ceatre la parvreté en milleu rurul - Burkina Faso	IK 050 Petite irrigation à faible coût : aspects techniques - Burkina Faso	IR 060 Petite irrigation à faible coût : aspects organisationnels - Mail	LCB D4D Logiciels de calcul de barrage - Burkino Faso	MCI D40 Mérhodologie et conception des installations	électriques busse bension - Burkins Faso	MGA 020 Les municipalités et la gestion de l'assaintissement - Burkine Frao	NPG 080 Marchès publics et gestion des contrats de travaux - Airque Centrale	MPG 090 Marchés publics et gastion des contrats de travaux - Afrique de l'Ouest	PME 030 Methodologie et eerlis d'élaboration			TF 030 Techniques d'Implantation des foreges - Khad	MIN 020 Application de WINPROJECT à la gostion des projets - Barbins faso		01 BP 594 OUAGADOUGOU 01 • BURKINA FASO	TÉL : (226) 31 92 25 /18/04/03/ 33 60 91 • FAX : (226) 31 92 26	E.mail: cefoc@eieretsher.org - Site Web: www.eieretsher.org/cefoc	1	CENTRE DE PARMENTON CONTINUE CAS. ETSHER	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	L'es réponses à vos beseins de formalion !
ION CONTINUE		DU 22 AU 25 SEPTEMBRE 03 ACS	01 72 At 77 SPTEMBER 03 CPS	ou 9 as 14 october 03 DAC	A MI 20 AU 25 OCTOBER 03 DAG	DI 27 AN 31 OCTORES (13 DOS	DIE 27 DCL. AU 7 SEVENBEIE (13		OU 17 as 28 seveners 03 GAB	45		DU 24 NOT. AU 5 DECEMBRE (13	DIE 24 NOY. AS THE DECREES US IFC.	to 8 At 19 thchasts 03 IFC	801	THE B.A.R. 19 DECEMBER CO. MC	DU 16 AU 19 HWER DA	OU 16 AL 25 FIVER DA MG.	OU 16 AU 28 RWIER D4 MP		14 23 HK A1 6 AMES D4 PME				MIN 20 MIN 20 MIN 201 MIN	DU 26 APR. ALI 7 INII 04		T 50 mm 25 mm 04 at	De 10 au 15 mai 04	DU ZB JURN AU 16 JULIER DA	ou 23 notr as 10 ser. 04	Du 8 au 19 nov. 04	NU 15 DEC. AU 19 DEC. 04
I KOOKAMME LOKMAHON CONTINUE AVO.	PROGRAMMATION PLANIFIEE 2003-2004	Services d'Infrastructures rurele peur une réduction de la parvreté - Bukina Fase	Lecture de plus et planning - Berkins Feso	Combattre la pauvreté par un développement durable - Niger	Organisation d'une mission de contrôle des bâtiments et petits ouvrages - Rekins Faso	L'one potuble, l'assuinissement et la santé - Congo	Approches participatives et NTIC appliquées à la gestion urbaine - Sérègal	Conception et dimensionnement des systèmes simplifiés d'ALP et d'essainissement - Mauritarie	Saivi et contrôle de la gaulité des eaux de consommation - Burkina Fazo		des bas-fonds en zones tropkales livrides - Cemeraun	Conception et exécution des petits ouvrages des routes en terre - Burismo faxo	Transfert de gestion des aminegements hydro-agricoles : actuurs et outils - Barkinn Faxo	Dávelopper son expertice pour écenomiser l'énergie dans les bûtiments climatisés - Bukinn Frao	Appreche strutégique de l'union europienne	pear la gestion et le développement des ressources en eau - Ethad		Gestion de la qualité et certification 150 9001 - Bukina fros	Le Gestion des déchets solides erbains en Afrique - Cameroan	_	des bus-fonds en zones saudano-subblienne - Berking Foso				Forum of echanges sur in gestion des dechets plastiques - bartan Pote			ot institutionnelle pour un dévoloppement durable - Mai	Les outils de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) - Burkina fase			Mise en aways et gestion des infrastructures urbaines - Burken faxo	Problémantique des périmètres tritgués : anatyse-diagnestic et rélabilitation - Burain rese Combattre la paserreté par un développement derable - Ydne
		IRP 010	PLN 030	S&P 010	OWC 020	EAS 010	MT 010	CDA 020	SQE 020	ABF 650		3RT 020	GAH 020	EBC 020	GDE 020		SIR 010	150 020	605 050	ABF 060	OTH MID	EAL UII	PMU 010	020 90	PEP DIO	CAE DID	RPI 020		ORE 030	8DC 100	001 300	GIU 010	SRP 020